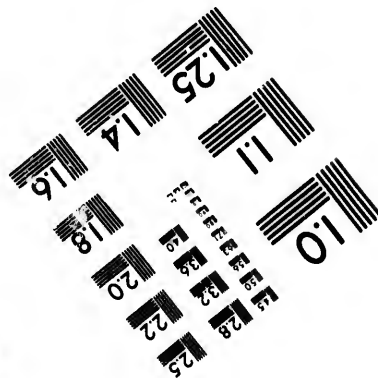
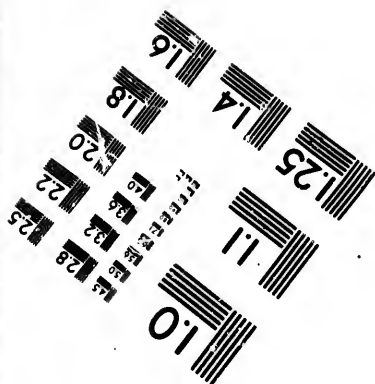
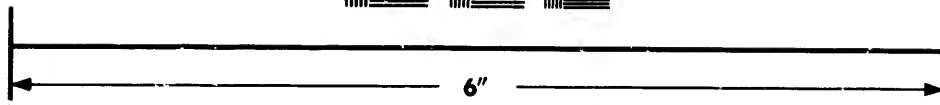
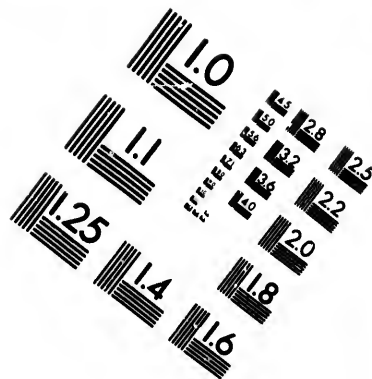




Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☒ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☒ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☒ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

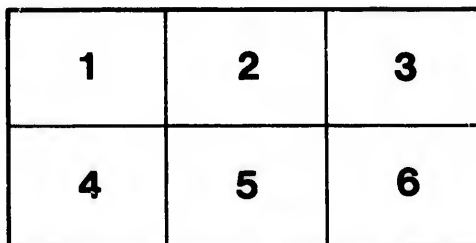
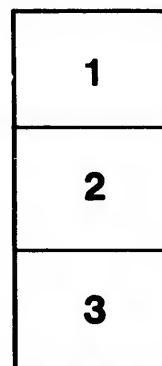
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

6

RÉVÉLATIONS DU CRIME

OU

Cambray et ses Complices.

Ainsi que la Vertu le Crime a ses degrés.
RACINE.

Chroniques Canadiennes de 1834.

Par F . R . A .

IMPRIMÉ

Par FRECHETTE et Cie. N^o 8, Rue Lamontagne,
QUEBEC,
1837.

[The main body of the page contains several paragraphs of text that are extremely dark and blurry, making them illegible. The text appears to be a formal document or report.]

CA

BRIGAD
nr
C

P
 vers P.
 non me
 des brig
 une inc
 de la s
 ces plu
 au mili
 ment p
 C
 habitué
 suggère
 des att
 les mai
 tous se
 atteinte
 que tou
 mais p
 espérer
 étaient
 l'avidité

LES RÉVÉLATIONS DU CRIME

OU

CAMBRAY ET SES COMPLICES.

CHAPITRE I.

BRIGANDAGES fréquens à Québec en 1834 et 1835.—Troupe de voleurs organisés.—Secret du complot.—Démarches imprudentes.—Cécilia Connor.—Premiers soupçons.—Arrestation.—Procès.—Conviction.

PENDANT l'été de 1834, et surtout après la cessation du Choléra, vers l'Automne de la même année, Québec fut le théâtre d'un fléau non moins alarmant que celui de l'épidémie. Des vols, des assassinats, des bris de maisons, des profanations et des sacrilèges se succédèrent avec une inconcevable rapidité, et jetèrent l'épouvante dans tous les rangs de la société. Jamais crimes et brigandages, accompagnés de circonstances plus atroces, n'avaient été commis avec plus d'audace et d'impunité au milieu d'une société comparativement peu nombreuse et proverbialement morale.

Ce n'étaient plus les espiègeries et les escamotages accoutumés des habitués de la prison, les petits larcins, les vols d'habits et de volailles, suggérés par la misère, et commis à la sourdine et dans l'obscurité. C'étaient des attaques à main armée sur les routes publiques, dans les comptoirs, les maisons habitées et les églises. En vain la Police avait mis sur pied tous ses coureurs, les auteurs de ces crimes nombreux échappaient à ses atteintes, et restaient inconnus. Elle avait arrêté tous les vieux Scélérats, que tour-à-tour elle entasse dans les prisons ou renvoie dans les champs ; mais pas une preuve, pas un indice, pas une présomption ne pouvait faire espérer une conviction. Les Huissiers, les Patrouilles, les Magistrats, tous étaient en défaut. La promesse de fortes sommes n'avait pas même tenté l'avidité d'un seul complice.

La conspiration, assurée du secret et enhardie par les inutiles démarches de la Police, allait toujours son train, et tirait bon parti des ténèbres dont elle s'enveloppait, et de l'épouvante dont elle glaçait les citoyens. Presque chaque jour voyait de nouveaux attentats, dont les journaux s'emparaient avec empressement comme d'une bonne fortune, pour captiver l'attention, et exciter la sensibilité des lecteurs par des détails bien horribles, bien atroces. Il était clair que si les voleurs de profession avaient part à ces méfaits, une main cachée et plus habile dirigeait et payait leurs manœuvres. Le complot, quel qu'il fût, avait une âme, un chef, supérieur aux scélérats vulgaires par son énergie, sa prudence, et son habileté. Mais où le trouver? C'était l'énigme, le mot du secret. Il fallait découvrir le coupable, le livrer à la justice, et Québec eût été délivré d'un fléau?

Cet état de choses se prolongea jusqu'au printemps de 1835, sans qu'un seul coupable eût été découvert; et malgré les précautions des citoyens toujours sur l'alerte et bien armés, des milliers de louis tombèrent en la possession de cette bande audacieuse. Heureusement que le règne du crime n'est pas de longue durée! L'homme coupable n'a pas d'impunité à espérer! Tôt ou tard son propre aveuglement le trahit et le livre pieds et poings liés à la justice de Dieu et des Hommes.

Un dernier attentat vient mettre le comble à tous les autres, et ranimer les recherches de la Police découragée. Pendant la nuit du neuf au dix Février, (1835,) des scélérats s'introduisent, en faisant fraction, dans la Chapelle de la Congrégation de Notre Dame de Québec; violent cet asile consacré au culte de la vierge, et en enlèvent les lampes, les chandeliers, les candelabres, les vases sacrés, le tout d'argent massif et de la valeur d'environ cent cinquante ou deux cents louis courant.

Un crime si énorme indigné et soulève tout le monde; mais cette fois encore il s'écoule quelque temps sans qu'on puisse tomber sur la trace des coupables: de vagues soupçons viennent seuls embarrasser de leurs contradictions les recherches de la Police. Un mois, deux mois, trois mois s'écoulent, et rien ne transpire encore, nonobstant les quatre cents dollars offerts au dénonciateur.

MAIS les coupables ne pouvaient rester longtemps tranquilles et impunis! Eux-mêmes, ils prennent soin d'éventer le secret. Ils font des démarches imprudentes, se hâtent de tirer parti de leur argent, le promènent de Québec à Broughton pour le faire fondre, et ne songent plus à se cacher. Leur propre sécurité les aveugle et ils tombent dans le piège.

UNE vieille servante irlandaise, du nom de Cécilia Connor, âgée d'environ quarante ans et presque imbécille, demeurait au Township de Broughton situé à une distance de plus de 50 milles de Québec, chez le nommé

Norrie
venue
chose
timent
nuit d
jusqu'
au loin
fusil d
tronc
Contra
six pie
tlent e
quicon
c'est le
porte d
la rem
laman
d'une
d'un ce
vue la
une or
mots h

“
donner
passer

E
un cre
s'appel

L
son ser
le beau
tout en
sans av
rage d'
été dé
trumen
tière de
ordina

L
servan

(*)

Norris, allié de l'un des conspirateurs. Cette femme s'étonne des allées et venues de gens retirés chez son Maître, se persuade qu'il se passe quelque chose d'étrange, épie, écoute, questionne, et comme éclairée d'un présentiment surnaturel, devine, et devine juste. Elle se lève pendant une froide nuit d'hiver, marche plus de trois milles dans l'obscurité, ayant de la neige jusqu'aux genoux, se dirige dans la forêt vers une petite lumière qui vacille au loin, en suivant des traces de raquettes, et arrivée à deux portées de fusil d'une petite cabane à sucre, s'arrête et se cache en espion derrière un tronc d'arbre. O ! curiosité, que tu es impérieuse, que tu es opiniâtre ! Contrariée, excitée, tu dégenères en héroïsme ! Un homme, d'environ six pieds, monté sur des raquettes, et armé d'un gros bâton noueux, se tient en sentinelle à quelques pas de la cabane. Il a ordre d'assommer quiconque en approchera. Cet homme, la vieille Servante le reconnaît : c'est le beau-frère de son Maître, arrivé dernièrement de Québec. La porte de la Cabane est entr'ouverte, et à la lueur d'un brasier immense qui la remplit, elle aperçoit trois hommes, qui semblent de loin comme des salamandres au milieu des flammes. L'un d'eux tient à la main la figure d'une Vierge d'argent, et la montre à ses deux compagnons, qui la regardent d'un oeil avide, en tordant avec effort des branches de candelabres. A cette vue la vieille femme tressaille de joie, se penche sans respirer, et prête une oreille attentive, lorsqu'au milieu de cette obscurité silencieuse ces mots lui arrivent :—

“ PAR le diable ! Voici une Vierge bien chaste et bien pure : elle donnera de bons écus. Pauvre petite Vierge ! d'une Chapelle elle va passer dans bien de mauvais lieux, lorsqu'elle sera monnaie ! ”

Et l'homme qui parlait ainsi en rompit les membres, et les jeta dans un creuset ardent. Cet homme était un Marchand de bois de Québec, et s'appelait Charles Cambray. (•)—

Les deux autres étaient Norris, Maître de la vieille servante, et Knox, son serviteur. L'homme qui faisait la sentinelle était George Waterworth, le beau-frère de Norris. La vieille femme en avait assez vu et entendu ; et tout enchantée de sa découverte, elle s'en retourna promptement au logis, sans avoir été aperçue. Qui lui avait donné l'idée, la force, et le courage d'entreprendre cette marche pénible, et de braver la mort, si elle eût été découverte ? la providence sans doute qui se servait de ce faible instrument pour confondre des scélérats, qui se jouaient de la population entière de toute une Cité ! Il y a là quelque chose qui n'est pas dans l'ordre ordinaire.

Les quatre hommes revinrent de bon matin de leur excursion, et la servante, en leur ouvrant la porte, s'étant aperçue que Knox, le serviteur,

(*) Note :—Ce nom de Cambray est un pseudonyme.

était ivre, le fouilla dès qu'il fût endormi, lui enleva un petit sceptre d'argent qu'il avait volé à ses Maîtres, et le cacha dans son sein pendant plusieurs jours. Dès que Cambray et Waterworth furent partis pour Québec, elle se rendit chez le Magistrat du lieu, (M. Hall,) pour déposer de ce qu'elle avait vu, et remit entre ses mains le sceptre d'argent trouvé sur Knox.

La Police de Québec est informée de ce fait, et enfin Charles Cambray et George Waterworth, deux commerçans de bois bien connus et jouissant d'un excellent caractère parmi leurs Concitoyens, sont arrêtés et mis en prison comme soupçonnés de plusieurs crimes Capitaux, au grand étonnement de tout Québec indigné. Dans l'intervalle on fait des recherches minutieuses dans la demeure occupée par les deux prévenus, et l'on y trouve, entre autres effets, un Télescope et des Guillères d'argent, supposées avoir été volées récemment. De ce jour le voile qui couvrait ce complot inique est déchiré, et les deux détenus et leurs complices sont accusés de plusieurs crimes énormes. C'est à une pauvre femme que la société de Québec doit d'avoir été délivrée des déprédations d'une bande de scélérats organisée, d'autant plus dangereux que leur rang et leur caractère les mettaient plus sûrement à l'abri du soupçon !

Dans le mois de Septembre, (1835,) Cambray, accusé d'un vol avec effraction commis chez M. Parke, qui croit reconnaître le Télescope trouvé chez le prévenu, et dans le mois de Mars suivant, (1836,) accusé encore du meurtre horrible commis à Lotbinière sur la personne du Capitaine Sivrac, échappe à toutes les condamnations par le défaut de preuves suffisantes, par l'habileté de son Avocat, et surtout par les témoignages officiels de quelques-uns de ses complices que la loi lui permet d'interroger, et qui viennent au besoin prouver des *alibi*. Le Procureur Général n'ose risquer une troisième accusation pour le vol sacrilège de la Congrégation, persuadé que le temps lui procurera indubitablement des preuves plus incontestables que celles fournies par Cécilia Connor. C'est pourquoi à la clôture du Terme Criminel de Mars, (1836,) Cambray et Waterworth sont mis en liberté, sur la foi de leurs cautions. Dans le mois d'Août suivant, de nouveaux soupçons tombent sur eux pour un vol de bois de construction, et ils sont de nouveau incarcérés. Dans le mois de Septembre, la presse des affaires n'ayant pas permis d'instruire le procès de la Congrégation, par un esprit de vertige, une faiblesse, une contradiction inexplicable dans un homme d'un caractère énergique et déterminé, si l'on ne devait l'attribuer à l'aveuglement inséparable du crime et à des circonstances qu'on expliquera ci-après, Cambray offre à l'Officier de la Couronne de se rendre témoin du Roi, et de donner, à de certaines conditions, tous les détails des crimes dont on les accuse, lui et ses complices. Le bruit en vient à Waterworth, son associé, qui, n'ayant plus à choisir qu'entre la mort et une trahison, choisit la trahison, et offre aussi lui de tout révéler sans autres conditions

que ce
convic
rent en
les, (u
de la
Water
Gagno

J.
le leur
grand
durant
les Col
éclairc
révélat
damné

Vice d
t
ti

L
l'imagi
tait é
gislate
vioient
Notre
ventur
misère
de mo
C
attenta
l'idée
ils son
ter ten
dez à
il vous
porta

que celles que la loi lui accorde, l'espoir du pardon et de la liberté après la conviction des coupables. Son offre est acceptée, et les accusés demeurent en prison jusqu'au mois de Mars 1837, quand des accusations capitales, (un vol avec effraction chez Madame Montgomery et le vol sacrilège de la Congrégation,) amènent des révélations affreuses données par Waterworth, et finalement la conviction de Cambray, de Matthieu, et de Gagnon.

JAMAIS procès n'avait produit dans le public autant de sensation que le leur, tant à cause de la triste célébrité des prévenus, qu'à cause de la grandeur des offenses. La Cour a été constamment remplie de monde durant tout le *Term* de Mars, (1837), et les détails des procès ont rempli les Colonnes de tous les Journaux. Aux faits nombreux et intéressants éclaircis dans le cours de ces procédures viennent se joindre à présent les révélations plus extraordinaires encore du témoin-complice, et des condamnés, lesquelles ont servi de matériaux à ces mémoires.

CHAPITRE II.

Vice du Code pénal. — Révélations de Waterworth. — Portrait et Caractère de W. — Première entrevue de W. et de Cambray. — Une expédition. — Une espionnerie. —

L'HISTOIRE des crimes ne pourrait être qu'une lecture propre à flétrir l'imagination et à inspirer inutilement du dégoût et de l'horreur, si elle n'était écrite dans un but philanthropique, celui d'exciter la sympathie du Législateur en faveur de la misérable condition de l'homme, que des passions violentes et le vice des lois ont conduit par degrés dans l'abîme du vice. Notre objet n'est pas simplement de satisfaire la curiosité par le récit d'aventures extraordinaires, mais bien d'appeler l'attention du Législateur aux misères et aux souffrances de l'humanité, comme de soulever des questions de morale publique.

On peut se livrer à toute son indignation à la première nouvelle d'un attentat, commis avec audace, sur les droits de la société, et loin de nous l'idée de nous faire l'apologiste des scélérats. Qu'ils soient punis, quand ils sont coupables ; mais que du moins l'effet des lois ne soit pas d'augmenter leur nombre et de leur rendre le vice nécessaire. Quand vous demandez à ce criminel, dont on ne parle qu'avec horreur, l'histoire de sa vie, il vous répond : « La misère, une faiblesse, un écart d'un moment me porta à dérober un pain, un méchant habit ; la justice s'empara de moi,

elle me jeta parmi de vieux délinquans qui me corrompirent ; elle me flétrit d'un supplice public, et de ce jour, diffamé, repoussé de tous, il m'a fallu vivre de crimes." Et quand cet homme arrive à grand pas à la fin de sa carrière, c'est-à-dire à la potence, quand il est en présence de la mort, qu'il rentre en lui-même, qu'il reprend toute sa sensibilité d'homme, descendez dans son cachot, voyez-le se torturer, gémir, prier sur son misérable grabat, déplorer ses crimes, invoquer la miséricorde de Dieu au moment où celle des hommes lui est pour toujours retirée, et alors, si vous le pouvez, contemplez ce spectacle d'un œil sec !

Peu de sociétés, eu égard au nombre de la population, comptent autant de criminels que la nôtre. Il faut attribuer ces progrès effrayans du vice à des causes souvent indiquées, aux imperfections du code pénal, dont la sévérité est un gage certain d'impunité, à l'usage des peines afflictives et flétrissantes, au système pernicieux des prisons, au manque de maisons de refuge pour occuper les vagabonds, et de Pénitenciers pour réformer les condamnés.

DANS l'état actuel des choses, quand un homme a le malheur de tomber dans nos Prisons, il est perdu : il n'y a plus pour lui de barrière du premier au dernier pas ; le chemin du vice lui est aplani d'un seul coup ; les plus heureuses dispositions ne peuvent le sauver de l'influence de l'air corrompu qu'il respire.

VOILA pourquoi nous avons dit que l'histoire des crimes peut être une tâche philanthropique, si elle a pour objet d'appeler l'attention du Législateur aux malheurs et aux dangers du débutant dans le sentier du vice. C'est dans cette vue que nous avons pris la peine de rédiger ces mémoires. Nous nous avouons infiniment au-dessous de notre tâche, quant à sa partie morale et politique ; mais si par l'exposition des faits nous réussissons à faire sentir le vice radical de nos lois criminelles, nous en aurons fait assez pour mériter de l'indulgence sur le reste.

"Où,"—dit Waterworth, "je désire donner toute l'histoire de nos crimes ; car je vois à-présent où cette vie m'aurait conduit, et je veux l'abandonner. Je dois à la société que j'ai si cruellement offensée une réparation, en l'instruisant des détails de ce complot. Je ne dirai pas un mot qui ne soit la vérité, et, s'il le faut, je n'omettrai pas une circonstance. Après cela, j'entends quitter ce pays pour toujours : aussi bien mes jours n'y seraient pas en sûreté. C'est avec regret sans doute que j'ai déposé contre des hommes auxquels je tenais par les liens de l'amitié, par un funeste attachement, mais nous étions liés pour le crime, et la conscience, qui parle tôt ou tard, dégage de ces coupables sermens. Moi-même, j'ai peine à me rendre compte des événemens rapides et extraordinaires qui viennent de se passer, depuis notre première offense jusqu'à ce jour.

C'est
malé
carri
lité q
des cr
que j'
mon
sais q
il est

pour l
frère,
fait po
l'influ
qu'il a
lice, r
le fait
rité, s
vingt a

I
de la d
penda
niscer

six pi
mine
traire,
veux
regard
bouch
il ann
épreu
quand
qui lui
pêche
élég
même
coura
condu
il trac

C'est pour moi comme un songe, une fatalité, l'accomplissement d'une malédiction. Je ne sais quel charme m'a entraîné dans cette périlleuse carrière, ni quelle main m'y a poussé si loin. Sans doute, il y a une fatalité qui préside à nos actions, car jamais je n'avais eu auparavant l'idée des crimes auxquels j'ai pris part. Tout s'est fait en un moment, et sans que j'aie eu le temps d'y penser. A peine aujourd'hui puis-je revenir de mon étonnement, au sortir de cet aveuglement étrange. Hélas ! je ne sais quel pouvoir mon compagnon, (Cambrai,) avait acquis sur moi ; mais il est certain que j'aurais fait tout ce qu'il aurait voulu."

" COMMENT ! il avait donc beaucoup d'influence sur vous ?

" De l'influence ! ah ! plus qu'il n'est possible de l'imaginer. J'avais pour lui le plus grand attachement ; je l'aimais plus qu'un père, plus qu'un frère, plus qu'il ne me sera jamais possible d'aimer personne ; j'aurais tout fait pour lui, tellement que je ne puis m'empêcher de croire que j'étais sous l'influence de quelque charme, de quelque pouvoir magique. Chaque fois qu'il a été arrêté, j'ai couru me livrer moi-même entre les mains de la Police, résolu de partager son sort. Encore aujourd'hui que ma déposition le fait condamner à mort, car sur mon serment j'étais obligé de dire la vérité, si l'on veut commuer sa sentence, je consens qu'on me déporte pour vingt ans dans la région la plus sauvage du monde."

Le complice révélateur prononce ces dernières paroles avec l'accent de la douleur, et ses yeux se remplissent de larmes. Il demeure silencieux pendant quelques minutes, l'esprit bourrelé en apparence de hideuses réminiscences et de violentes commotions.

GEORGE WATERWORTH est âgé au plus de trente ans, grand d'environ six pieds, bien fait et bien proportionné dans sa taille. Il n'a point la mine repoussante que l'on prête d'ordinaire aux gens de sa classe ; au contraire, il a presque un extérieur avantageux et une belle tête. Il a les cheveux blonds, les traits assez réguliers, les mouvemens un peu raides ; son regard est fixe et excessivement dur, son air intelligent quoique froid, sa bouche très large, et ses joues fort hautes. Pâle, rêveur, mélancolique, il annonce un homme brisé par de violentes secousses, soumis à de rudes épreuves. Sa figure n'est pas désagréable quand elle est en repos, mais quand il parle il se fait dans sa physionomie une contraction convulsive qui lui donne une expression rebutante, ce qui provient en partie d'un empêchement qu'il a dans la parole. Il s'exprime avec précision, clarté et élégance, car il est passablement instruit. Il paraît surtout doué d'une mémoire prodigieuse. D'après ses propres aveux nous doutons qu'il soit courageux et déterminé ; au contraire, il nous semble qu'il soit facile de le conduire et de l'influencer. Il ne manque pas de tact et d'observation, car il trace bien le caractère de ses complices. Il se dit croyant, toujours est-

il certain qu'il est fataliste comme le sont presque tous les grands scélérats. Il ne porte point la livrée ordinaire du vice et de la misère, il est même passablement bien mis.

“ CERTES, l'heure avance,” observe tout-à-coup Waterworth, sortant de sa rêverie et tirant une fort jolie montre d'argent. “ Cette montre,” ajoute-il, “ est tout ce qui me reste de ce commerce-là ! mais à l'œuvre, si vous êtes prêt à m'écouter, je le suis à tout vous révéler.” Et il commence son récit.

“ Je suis natif du Comté de . . . en Irlande, et mes parens sont originaires de Liverpool ; j'émigrai en Canada avec toute ma famille, il y a quatorze ans, et je vins demeurer avec mon père sur une ferme située sur le chemin de la Petite-Rivière à deux milles de Québec, d'où nous partîmes quelques années après pour aller nous établir dans le Township de Broughton. Je suis passablement instruit, et j'ai fréquenté constamment les écoles jusqu'à l'âge de treize ans. J'ai à présent vingt-neuf ans accomplis. Quels que soient les crimes qu'on puisse aujourd'hui me reprocher et que j'avoue moi-même, je déclare que dans ma jeunesse je n'ai jamais senti d'inclination à voler, et qu'avant l'année 1833 je ne m'étais jamais rendu coupable d'une offense de ce genre. Lorsque j'étais enfant, mes dispositions étaient telles qu'on me citait pour modèle à mes compagnons. Hélas ! j'ai bien changé depuis, grâce à un concours de circonstances, dont je ne sais trop si j'ai été le maître !”

“ DANS L'ÉTÉ de 1833, il m'arriva de venir à Québec pour y conduire du bois de sciage, appartenant à un marchand de Québec. Comme j'étais dans le Port, un homme d'assez bonne apparence saute de terre sur mon *Cajou*, et m'acostant brusquement,—“ Garçon,” me dit-il, tu as là d'assez beau bois ; vite, un *bargain* ; quel est ton prix ?”

—“ CE bois n'est pas à vendre, il ne m'appartient pas, “ lui dis-je,” mon bourgeois”

“ QU'EST-CE que cela fait ? Tiens, vends le moi toujours ; personne n'en saura rien ; décide-toi, c'est du comptant, c'est du *cash* ; ça garnira ta bourse, et tu te sauveras. Ah ! ça, voyons, je te donnerai tant du pied. Ne fais pas l'enfant.

“ Oh ! non, je ne puis me résoudre.—”

—“ JE te souhaite, mon garçon, que ces scrupules se passent, car tu auras de la peine à te tirer d'affaires. Eh ! bier, puisque tu ne veux point me vendre ce bois-ci, du moins, si tu en trouves, amène-le moi, je

te le
mon
au P
viens
punch

jamai
vous
reche
j'eus
le com
planç
et sar
meur
maint
premi
notion
Tel ho
a une

“
prépar
avec s

“
je sai
de Qu
faire.

“
emme
De re

“
chose
je te
avant
sais,
une p
vendr
d'esp

“
Oh !

te le paierai bien. Envoie-moi aussi tes amis. Tu ne me connais pas ; mon non est Charles Cambray. Mon principal commerce de bois est au Palais : tu m'y trouveras en tout temps. Mais ce n'est pas tout, viens un peu à terre, que nous fassions connaissance, en prenant le punch ensemble."

" J'acceptai la proposition. Voilà la première entrevue que j'aie jamais eu avec cet homme. Dès ce jour je fis connaissance avec lui, et vous saurez le reste. En effet, suivant ses instructions, je me mis à la recherche de *plançons* égarés, j'en trouvai, et je les lui vendis. Bientôt j'eus plus d'argent que je n'en avais jamais possédé de ma vie, je jugeai le commerce avantageux, j'appris aussi la manière de faire sortir les *plançons* des bûches. Je ne fus pas long-temps sans connaître à fonds et sans m'accoutumer à pratiquer sans remords le lucratif métier d'écumeur : écumeur est le nom qu'on donne à ceux qui trouvent dans le Port maints articles qui ne sont pas perdus. Je ne prévoyais guères où ce premier pas me conduirait. Il faut avouer qu'on a en Canada d'étranges notions quant à la propriété des bois ; c'est un pillage que ce commerce. Tel homme, réputé honnête dans toutes les autres transactions de la vie, a une conscience de turc quand il s'agit d'un *plançon*."

" QUELQUE temps avant la clôture de la navigation, comme je me préparais à retourner à Broughton, je rencontrai Cambray, qui me dit avec son air insinuant et persuasif :—

" WATERWORTH, tu es un brave garçon, et j'ai besoin de toi. Tiens, je sais où il y a de très beaux bois, seulement à neuf ou dix milles de Québec. Viens avec moi ; je t'assure qu'il y a là un bon coup à faire. . . . Une seule bonne marée de nuit, et c'est un profit clair."

" Nous fîmes l'expédition, et elle fut des plus heureuses. Nous emmenâmes pour dix louis de bois : j'eus dix chelins pour ma part. De retour à Québec, Cambray me dit :—

" GEORGE, je sais que tu es intelligent, et que tu peux faire quelque chose. Reviens de bonne heure de Broughton le printemps prochain, et je te ferai mon associé : tu verras quel commerce nous ferons. Mais avant ton départ, j'ai une espièglerie à te proposer. Il nous faudra, tu sais, pour notre trafic une *écumeuse*, une bonne chaloupe, légère comme une plume. Norris, ton beau-frère, a bien le bijou qu'il nous faut ; il vendrait, mais ce sont des prix sans conscience. . . . Je parlais donc d'espièglerie, tu devrais la lui *souffler*, cette chaloupe ?—

" COMMENT ! Lui faire un pareil tour, lui qui m'a nourri tout l'Été : Oh ! ce ne serait pas juste."

“ DIABLE, ce serait du moins charitable ; ça l'empêcherait d'écumer, comme tu sais. Enfin, point de scrupules, donne-moi ta main, ce soir j'irai moi-même avec toi ; prend chez Norris la clef du cadenas qui retient la chaloupe au quai, et tu la verras s'esquiver.”

“ EN effet le lendemain au matin la chaloupe de Norris était en hivernement à St. Roch dans la cour de Black Jack ; mais ce n'était pas Norris qui l'y avait mise.”

“ APRÈS cette farce comme nous l'appelions, j'envisageai avec défiance la perspective d'une société avec un homme qui me faisait voler, volait avec moi et finissait par me voler ; je lui dis même que je ne croyais pas pouvoir accepter ses offres de m'associer avec lui, et je réclamai ma part dans la chaloupe. Il me donna cinq piastres par une traite, (notre prise en valait au moins quarante,) et je partis pour Broughton assez peu satisfait.

“ A cette époque Cambray paraissait faire de bonnes affaires, avait beaucoup d'argent, vivait bien, mais régulièrement, si ce n'est qu'il était excessivement matinal le lendemain d'un gros vent, et avait un furieux penchant pour les batailles de coqs. Il n'était pas marié et demeurait chez un de ses amis. Je ne crois pas qu'il eût alors des rapports intimes avec les habitués des Prisons, ni qu'il s'occupa à autre chose qu'à *trouver* ; il ne faisait pas encore le commerce en grand ; mais aussi, il faut le dire, il était un terrible écumeur, il *trouvait* beaucoup et souvent. Il appelait cela ses *chances*.

“ Je n'aimais pas beaucoup la figure des gens qu'il employait sur ses cajeux : c'étaient des vagabonds qu'il ramassait sur les Plaines, tous possédés d'un terrible penchant à *trouver* gants, mouchoirs, habits, enfin tout ce qu'ils pouvaient *éclipser* dans leurs chapeaux,—ou sous leurs *Pee-jackets*.

CHAPITRE III.

CAMBRAY ET WATERWORTH devenus associés.—Portrait et Caractère de Cambray.—Comment on peut toujours gagner aux rafles.—Commerce sur les bois.—Les écumeurs.—Le partage du lion.—Cambray se marie.—Sa femme.—Son père.

“ Je passai l'hiver chez mon père à Broughton, et je revins de bonne heure à Québec dans le Printemps, (1834.) Je revis Cambray, qui me sollicita beaucoup de devenir son associé, ce à quoi je me déterminai enfin avec quelque répugnance. Il m'annonça qu'il avait loué une

mais
m'ap
cana

par
nait
tant
d'arr

robust
comm
larges
Il a d
douce
tromp
quand
d'hyp
phant
de lon
et me
blante
tour-à
de de
décom
un squ
le long
alcove
du bo
gnarda
assassi
Cette
homm
médite
crime
moi s
crimin
contre
désapp
passio
quand
seule
toutes
l'impu

maison à St. Roch, où nous irions demeurer ensemble le premier mai. Il m'apprit aussi qu'il était sur le point de se marier avec une jeune fille canadienne, dont il me dit être beaucoup épris."

"CAMBRAY faisait alors quelque bruit parmi les gens de sa classe par son faste, ses dépenses et ses nombreuses entreprises. On s'étonnait qu'un jeune homme, qui venait d'entrer dans le commerce, eût tant d'argent et parut presque nager dans l'aisance. Il avait beaucoup d'amis et était vu et estimé de personnes très respectables."

— "CAMBRAY peut être environ de mon âge, moins grand, mais plus robuste que moi. A cette époque il était d'une beauté et d'une force peu communes. Une belle tête, des traits réguliers, un cou bien fait, de larges épaules, une démarche aisée prévenaient d'abord en sa faveur. Il a des manières engageantes, l'esprit souple, la physionomie presque douce et prévenante, quand il n'a intérêt que de vous séduire et de vous tromper ; mais quand de fortes passions l'agitent, quand il rêve un complot, quand il veut, non pas éviter, mais renverser les obstacles, alors le masque d'hypocrisie qui couvre habituellement sa figure tombe, et vous montre un phantasme effrayant ; son œil étincelle et se cave, son front se couvre de longs replis, les fibres de son visage se crispent, battent avec violence et menacent de se rompre ; ses lèvres minces deviennent livides et tremblantes, et sa bouche à demi ouverte et tirillée convulsivement et tour-à-tour d'un côté et de l'autre, laisse entrevoir un affreux grincement de dents. Sa belle et large figure, molle et épanouie dans le repos, ainsi décomposée par la passion, agitée, tirillée par des nerfs de fer, semble un squelette décharné, sorti de la tombe, se glissant, la fureur dans l'âme, le long d'un mur glacé, cheminant à petit pas dans les ténèbres vers une alcove mystérieuse, là, où dans le plus heureux temps il buvait à la coupe du bonheur, là où repose dans les bras de la volupté le lâche qui le poignarda et qui viole sa couche, là où il vient faire sonner à l'oreille de son assassin des paroles de sang, et le mordre à la gorge jusqu'à la mort. Cette peinture paraîtra peut-être chargée à ceux qui n'ont point vu cet homme violent dans les accès de sa rage, à ceux qui ne l'ont point vu méditer un complot, à ceux qui ne l'ont point vu dans l'exécution d'un crime à la lueur vacillante d'un fanal sourd, à ceux qui n'ont point comme moi soutenu le coup d'œil poignardant dont il m'a fixé de la barre des criminels, au moment où j'ai été amené devant la Cour pour déposer contre lui. Vous le verrez dans son cachot, dans l'agonie de la rage, du désappointement et de l'incertitude, et vous jugerez si cet homme a des passions et du caractère, et si sa physionomie en est le fidèle miroir, quand il n'a pas intérêt de se déguiser. Mais la plus forte, presque la seule passion de cet homme, celle qui le maîtrise, et d'après laquelle toutes ses autres passions sont modelées, le levier puissant qui donne l'impulsion à son organisation énergique, c'est l'amour du gain, le désir

d'avoir, la convoitise, l'ambition des richesses ; et le fonds de son caractère, résultat infaillible de cette active propensité, c'est l'hypocrisie, l'art de feindre et de séduire. Quelques autres particularités qui le distinguent, sont sa dextérité dans les tours de passe-passe, son humeur joviale, son babil étourdissant, son ton impérieux, son manque absolu de sensibilité, sa forte détermination et son inébranlable courage. Il y aurait presque quelque chose de noble dans son caractère, s'il n'était hypocrite, car il préfère d'ordinaire s'essayer dans de grandes et hasardeuses entreprises. Mais j'avoue que je ne puis pas en parler sans préjugés, car j'ai toujours trouvé en lui un homme qui me fascinait. Il ne faut pas croire que ce soit un composé de tous les vices bas et honteux que l'on trouve dans les scélérats vulgaires : au contraire, ses mœurs sont loin d'être dissolues, et de ma vie je ne l'ai jamais vu ivre."

" Il avait un fort penchant pour les jeux de hasard et d'adresse, et il exerçait impitoyablement sa science d'escamotage et de magie blanche sur les dupes et les *gones* de tout genre. Lors de mon arrivée de Broughton il en fit l'essai sur plusieurs de ses amis, respectables citoyens de St. Roch avec un succès si complet, qu'il éveilla presque les soupçons. Comme il se préparait à transporter ces effets dans la maison qu'il avait lottée, il fit une rafle d'un grand nombre d'articles dont il disait n'avoir aucun besoin, pour environ quinze ou vingt louis. Arrivé le jour du tirage, par un hasard qui cessera de vous paraître miraculeux, quand je vous aurai dit ce que je sais du secret, seul il gagna le tout : le fait est qu'il s'était servi de dés plombés, qu'avec sa rare dextérité il avait furtivement glissés dans les gobelets. Plusieurs ne purent s'empêcher de murmurer tout bas, croyant peu à cet étrange caprice du sort ; mais pas un n'osa exprimer hautement ses soupçons : il eut été dangereux de mettre en question la probité d'un homme respecté de tout le monde. Il n'y eût que son vieux père qui, lorsque les dupes se furent retirées, lui reprocha avec aigreur d'avoir triché et de tenir une conduite qui tendait à le déshonorer, à le couvrir d'infamie. Il parla comme un homme qui connaissait de son fils d'autres espiègleries, et qui ne lui adressait pas pour la première fois la réprimande paternelle sur le chapitre de l'honnêteté."

" Dès que la navigation fut ouverte, nous commençâmes à commercer sur le bois en société, et nous fîmes les affaires en grand. Raconter tous les genres de tricheries, de fraude, de *smoglerie*, de *marchés*, de *jobs*, de *bargains*, nous pratiquâmes pendant l'été, serait bien trop long ; il suffira de dire qu'il ne se passait presque point de nuit que nous ne fîmes quelque bonne prise de bois : nous allions couper les cables des petits *cageux* de *plançons* destinés au chargement des navires, et attendre au-dessous du courant notre proie qui venait nous trouver ; nous nous entendions avec les guides des grandes *cages* du Haut-Canada, qui nous faisaient bon marché des effets de leurs bourgeois ; nous avions à nos

gages
dont
Ce da
trouble
Camb
réclam
souvie
de boi
de non
obstac
"
mais j
meille

"
pour l
pour r
l'autom
suader
jour à
instrui
compte
de papi
j'avais
joué t
couran
pas av

"
sur de
revint

On ne
prises

"
posséd

"
aiman
sur lu
de si
par e

gages des journaliers pour enlever la marque des loix, et des écumeurs dont de L..... était le chef, pour courir les grèves après les orages. Ce dangereux trafic nous fit souvent de mauvaises affaires, et faillit nous troubler avec la justice. L'effronterie et la manière brutale avec lesquelles Cambray répliquait aux impudens qui voulaient lui chercher querelle et réclamer leur propriété, nous tirèrent de quelques mauvais pas. Je me souviens que dans une semaine nous vendîmes trois fois le même *parti* de bois, dont deux fois à la même personne. Il est vrai que nous avions de nombreux antagonistes dans ce genre de vie, et c'est presque le seul obstacle que nous rencontrions dans notre petit négoce.

“ JE ne doute nullement que les profits ne fussent très-considérables, mais je n'en puis parler avec certitude, car ce n'est pas moi qui eus la meilleure part.

“ MON associé m'avait fait observer fort sagement que, vu mon goût pour le plaisir et la dissipation, et mon penchant à boire, il serait mieux pour moi de lui laisser en main tout mon argent, pour en recevoir dans l'automne le montant entier en une somme ronde. Je me laissai persuader, et Cambray tint les comptes de la société. Je les examinaï un jour à la dérobée, et je les trouvai assez corrects. Il n'est pas très-instruit, mais il peut tenir ses livres lui-même. Le moment de me rendre compte arrivé, tous les livres disparurent ; il me communiqua un chiffon de papier indéchiffrable, et me remit la belle somme ronde de deux Louis ; j'avais reçu auparavant cinq Louis, en sorte qu'il se trouva que j'avais joué tout l'été mon honneur et ma vie pour la somme de sept Louis courant. Pourtant il n'y avait pas un mot à dire, car on ne raisonnait pas avec lui.

“ DANS le cours de l'été, Cambray fit des gageures considérables sur des batailles de coqs, et perdit des centaines de Louis. Un jour il revint tout déconcerté, et me dit :—

—“ Pourquoi suis-je si fou de gager ? Si je me contentais des dés ! On ne plombe pas un *wheeler* comme un six. Il me faudra bien des prises pour réparer les pertes que je viens de faire.”

“ IL s'en évita le trouble, en me faisant donation de tout ce qu'il possédait, jusqu'au moment où s'étant marié, il donna tout à sa femme.

“ C'ÉTAIT une jeune personne gentille, douce, aimable, honnête, aimant son mari à la folie, et cherchant un peu trop à acquérir de l'empire sur lui. Il est étonnant que cet homme, si impérieux et si violent, céda de si bonne grâce aux caprices de sa femme, et se laissa presque conduire par elle. J'ai cru m'apercevoir depuis que ce n'était qu'une feinte, une

ruse pour la mieux décevoir : elle était maîtresse au-dedans, mais il menait au-dehors des intrigues sur lesquelles elle eût été mal reçue de donner son avis. Un jour lui ayant reproché cette faiblesse, il me répondit froidement :—“ Si elle m'embarrasse, je saurai bien m'en défaire.” En somme, leur ménage était assez paisible. Il ne traitait pas aussi respectueusement son vieux père, et il se permettait même quelquefois de lui donner la correction, quand le bonhomme, qui aimait à moraliser, frondait trop vertement sa conduite.

CHAPITRE IV.

Madame A. . . .—Dialogue d'Argot.—Une expédition à l'Isle d'Orléans.—Deux fausses attaques.—Vol avec effraction chez Monsr. Atkinson.

“ POUR mon malheur, je connaissais une Madame A , dont le mari, qui est mort depuis quelques années, était mon ami intime : elle tenait une petite auberge mal-propre au faubourg St. Louis, dans le notable quartier connu sous le nom de Fort-Pique. C'était là que je me rendais quelquefois pour boire bouteille, et que je fis des liaisons qui devaient m'être si funestes. Un soir que j'y étais resté fort tard, et que j'y fumais tranquillement, accoudé sur le comptoir, j'entendis dans une petite chambre attenante le dialogue suivant : ”

—“ DIABLE ! on l'a échappé belle ! Ces maudits bouchers ne dorment jamais ! Quand j'ai vu la lumière, j'ai sauté dix pieds ; je me suis massacré une jambe. Eh ! vois donc ce morceau ! c'était bien la peine de se risquer le *sifflet*, pour une méchante poitrine de bœuf !

—“ IL n'y a plus de sûreté dans le métier ! le monde est devenu méfiant. Il faudra se jeter sur la campagne, ou bien se servir du *porte-respect*, (du bâton.)

—“ Ah ! la campagne ! vive toujours la campagne, c'est là qu'on trouve des bonnes pâtes d'hommes, et de belles et grasses volailles qu'il ne tient qu'à faire rôtir. Quand j'y demeurais, j'avais toujours pour le marché des chapons et des agneaux ; c'était une bénédiction ; et pour tout cela je n'ai jamais été que deux ou trois fois dans le *Brick* (la prison.)

—“ Ma foi ! camarade, nous voici bien logés, mais on ne vit pas sans provisions, demain il nous faut travailler en conscience ; tu prendras

soin du marché de la Haute-Ville, moi j'irai marchander sur celui de la Basse, et je veux qu'on me pendre, si demain au midi nous n'avons pas de quoi faire bouillir la marmite.

—“ J'AI un autre plan. Pourquoi n'irions-nous pas à l'Ile d'Orléans ? c'est la terre promise des *travailleurs*. C'est là qu'il y a de fins moutons. Tiens, comme cela, sur le dos dans un champ, du foin sur la tête, et voilà le plus bel agneau pris !

—“ EN effet, ce serait bien une bonne idée, si nous avions une chaloupe.

—“ Nous y penserons ; allons boire un coup, en attendant : nous l'avons bien mérité.”

“ EN prononçant ces dernières paroles, deux hommes, que je reconnus pour des journaliers que nous avions souvent employés pour nos bois, entrèrent brusquement dans la chambre où j'étais. C'étaient Mathieu et Charbonneau. Madame A leur avait loué une petite chambre d'environ huit pieds carrés, dans laquelle ils entraient par une fenêtre. En m'apercevant, ils me reconnurent et m'accostant familièrement : ”—

—“ BOURGEOIS ! me dit l'un d'eux, vous allez nous tirer d'un bien grand embarras ! Nous avons un merle à dénicher, et il nous faudrait une chaloupe ! Vous nous prêtez bien la vôtre ? Considérez ; pour une nuit seulement, pas plus loin qu'à l'Ile d'Orléans, des moutons superbes ! ”

“ JE refusai net d'accéder à leur demande.”

—“ ALLEZ au diable ! leur dis-je, plutôt que je vous prête ma chaloupe pour voler.”

—“ POUR voler ! et qui est-ce qui parle de cela ? Eh ! bien, n'importe, nous verrons Cambray ! ”

“ AU même instant ce dernier entre, et ne répond à leur demande que par un rire de pitié.”

—“ BAH ! voler des moutons ! êtes-vous fous ? Mais, Mathieu, est-ce que tu ne connais pas dans ces paroisses-là quelque vieille bourse bien garnie ? Cela vaudrait la peine, et nous irions avec toi.

—“ OUI ? diable ! je connais bien un vieux garçon, qui reste seul près de l'église St. Laurent. Il doit avoir au moins trois cents Louis.”

“ Le complot est aussitôt formé, et nous partons tous quatre pour l'Isle d'Orléans, Cambray, Mathieu, Charbonneau et moi, et nous nous rendons à la maison du vieux garçon, située au milieu du village, à une petite distance de l'Eglise. C'était une belle nuit d'automne, quand la lune dans toute sa grandeur rivalise presque d'éclat avec l'astre du jour. Sans perdre un moment, Mathieu s'approche d'une fenêtre et rompt une vitre.”

—“ Ah ! ça dit Cambray, point de violence inutile, à moins qu'il n'élude....”

“ La vitre tombe et se casse. J'étais transporté, exalté, c'était la première fois que j'assistais à une pareille fête, à ce bruit je ne me possédai plus, et je m'enfuis comme un trait. Quand j'ai couru un arpent, je détourne la tête, et je vois mes camarades sur mes talons. Je continue de courir plus vite, et eux de me suivre.”

—“ QU'AS-TU vu ? me crie l'un.”

“ ENFIN je m'arrête au bout d'un mille, et Cambray me répète cette assommante question ? ”

—“ QU'AS-TU donc vu, Waterworth, qu'as-tu donc vu ?

—“ RIEN ? ” lui dis-je ; “ rien !

—“ QUOI ! tu n'as rien vu ! Poltron ! Pendard ! tu n'as rien vu ! ”

“ ET je fus rossé comme une bête morte. Bientôt le jour commença de paraître, et il nous fut impossible de reprendre l'expédition. Il nous fallut repartir pour Québec, sans avoir rien fait, si ce n'est que Mathieu voulut bien nous donner un échantillon de son adresse à attraper un mouton, que nous allâmes faire rôtir le soir chez Madame A.

“ DEPUIS cette époque, Cambray et moi nous eûmes des rapports intimes avec Mathieu, et il nous fit connaître quelques autres personnages de la même trempe. Nous avions coutume de le voir presque tous les soirs chez M^{de} A., où nous nous occupions de recherches et de complots. Chacun faisait rapport de ce qu'il avait vu ou appris de l'intérieur des bonnes maisons.

“ Quelques jours après notre fausse attaque à l'Isle d'Orléans, nous fîmes complot de faire une visite au comptoir de M. Atkinson. Cambray et moi connaissions la place où nous avions été souvent pour des affaires de commerce. Ce nouveau projet fut aussi conclu chez Madame

A . . .
précau
force
nous n
remord
camp.

“
vieux
porte d
piller le
vant qu
confrèr
je jurai
notre t
pronon

“
“

dépos
CHES ;
de la Q
risquent
faisons b
saient e
maudist
vient d'
dans la
de huit
Delà no
vis-à-vi
fonce le
dons à
prise. C
pe à br
tres, et
louie ;
sorte qu
Stewart
comme
je deme
même r
fit assig
D. . . l.

A et les mêmes personnes y étaient concernées. Mathieu, par précaution, avait pris d'autres engagements avec des industriels de sa force pour accaparer la poire, si nous négligions de la cueillir. Cependant nous ne réussîmes pas cette fois-ci ; car le premier carreau brisé, soit remords, soit faiblesse, je pris encore la fuite et mis la déroute dans le camp. L'entreprise fut ajournée.

" Ce ne fut que quelques jours après, (le 3 Novembre 1834,) que deux vieux délinquans, J. Stewart et J.-H. . . . l vinrent frapper le soir à la porte de Cambray, et lui proposèrent d'accomplir le projet avorté de houspiller le comptoir d'Atkinson à l'insçu de Mathieu et des autres, lui observant qu'il ne fallait pas laisser mûrir le fruit plus longtemps, car tous les confrères en faisaient leur point de mire. Je dormais, ils m'éveillèrent, je jurai d'être ferme à mon poste, et nous partîmes tous quatre, mettant notre tête à prix si jamais nous dévoilions le secret, par cette sentence prononcée solennellement : "

" Au nom du Diable, tuez-moi, si j'en souffle ! "

" Nous nous rendons en chaloupe près du quai des Indes, où nous déposons Stewart et H. . . . l ; nous ramenons notre embarcation aux MARCHÉS ; et nous rejoignons nos camarades qui nous avaient ouvert la porte de la Cour. Une croisée est ouverte sans bruit, et Cambray et H. . . . l se risquent dans la place, tandis que Stewart et moi, bien armés tous deux, faisons bonne garde. Nos camarades ont trouvé le coffre-fort, mais ils essaient en vain de le remuer, quand tout-à-coup Cambray impatienté et maudissant son âme, le saisit seul, le lève à la hauteur de son estomac, et vient d'un pied ferme le déposer sur la fenêtre, d'où nous le faisons glisser dans la cour avec précaution, à l'aide d'un madrier. Je crois qu'il posait plus de huit quintaux, et nous eûmes quelque peine à le rendre à notre Chaloupe. Delà nous nous rendons sur le banc de sable qui se découvre à mer basse vis-à-vis du Marché St. Paul ; Cambray court chercher une hache, enfonce le coffre, en met tout le contenu dans deux mouchoirs, et nous nous rendons à sa demeure. Là a lieu dans une chambre secrète l'inventaire de la prise. Cette fois encore Cambray fait le partage du lion ; tandis qu'il m'occupe à brûler les papiers et les livres, il esca mote tout l'argent à la face des autres, et les congédie avec quelques piastres. Le lendemain il me remit sept louis ; j'ai appris depuis que le coffre en contenait cent cinquante ; en sorte que cette nuit vallut à l'un de nous près de cinq cents dollars. Stewart fut arrêté sous soupçon pour ce vol, et resta deux mois en prison comme vagabond. Après cette échauffurée, je partis pour Broughton, où je demeurai jusqu'à la fin de Janvier, (1835,) lorsque Cambray vint lui-même me solliciter de revenir à Québec, et pour plus grande précaution me fit assigner comme témoin dans un procès qu'il avait avec un nommé D. . . . l, aubergiste. Ce n'était qu'un prétexte, car je ne connaissais rien de

cette affaire. En effet, je revins avec lui ; et nous allons voir par quels nouveaux exploits nous nous distinguâmes à notre rentrée dans la carrière."

CHAPITRE V.

Expédition au Carouge.—Madame O....—Un vol pour rire.—Vol avec effraction, chez le nommé Paradis à Charlesbourg.

"A peine sommes-nous arrivés à Québec, Cambray et moi, que nous recommençons nos visites chez Madame A..., où nous trouvons Matthieu et G...n, qui y demeuraient. Entre autres projets, il fut question de faire une visite à un vieillard du nom de Paradis, qui demeurait, nous dit-on, au Carouge, et possédait d'immenses sommes d'argent. Il fut convenu que Cambray et moi nous nous procurerions les renseignements nécessaires le lendemain. En effet, nous fîmes le voyage, mais presque sans succès. Nous trouvâmes la porte fermée, et une vieille femme (M. O....) qui demeure seule avec sa fille sur le chemin du Carouge, et y tient une espèce d'auberge, nous apprit que Paradis était allé demeurer à Charlesbourg. Nous rentrons dans la ville au commencement de la nuit, et rendons compte à nos Camarades de ce que nous a appris Madame O...."

"A propos," dit Matthieu, "elle doit avoir de l'argent cette vieille-là, depuis si longtemps qu'elle et sa fille font le commerce. Allons dès ce soir tâter de leur pistrine."—"A quoi bon !" lui dis-je, "je la connais bien : c'est une pauvre femme, qui n'a pas le sou : sans compter que nous sortons de chez-elle."

"N'IMPORTE, n'importe, allons toujours !"

"ET nous voilà partis."

"Nous fêsons sauter la porte sans cérémonie avec de forts leviers ; les deux femmes épouvantées s'échappent par une fenêtre de derrière ; nous les poursuivons, et nous les ramenons bon gré mal gré ; sans plus tarder, nous les jetons toutes deux à la cave, où Cambray et Matthieu les suivent pour les consoler."

"TIENS, tu vois bien cette cave," me dit Gagnon, "s'est la seule manière de faire les choses en sûreté."

"TOUTE cette scène s'était passée dans les ténèbres, qui nous étaient nécessaires ; car nous n'étions pas déguisés : ce n'était pas notre usage. Les moineaux une fois dans le cachot, Gagnon et moi nous fisions de la lumière, et tandis que nos camarades s'amusaient à leur guise dans la noirceur, nous apportons sur la trappe de la cave une petite table, que nous chargeons de bouteilles et de provisions, et assis tous deux en face l'un de l'autre nous nous mettons à manger, à boire et à chanter comme des lurons. Les deux autres ne tardent pas à sortir de leur cage, et à nous rejoindre."

"ELLES peuvent appeler cela comme elles le voudront," dit Matthieu en sortant ; "mais du moins la résistance n'a pas été grande : le diable m'emporte, si elles n'ont pas pris cela comme une bonne fortune. J'ai pincé le bras de la fille, elle a eu cinq cents amants, m'a-t-elle avoué !"

"Et moi, je lui ai oté son jonc," dit Cambray, en nous le montrant."

"BIENTÔT nous chargeons la trappe de la cave de tout ce qui nous tombe sous la main, poêle, coffres, chaudrons, marmites ; et nous nous mettons à piller la maison. Après nous être emparés des meilleures hardes et de quelques pièces d'argent que nous trouvons, nous excitons nos deux belles prisonnières à la patience, et nous détalons."

"LE jour suivant fut consacré à une nouvelle excursion à Charlesbourg, où Cambray et moi allâmes à la recherche de Paradis, que nous trouvâmes enfin. Cambray lui parla sur sa porte, pour lui demander le chemin du Lac Beauport. Cependant nous n'avions pas connu les êtres de la maison, et j'y retournai le lendemain avec Gagnon, qui y entra sous le prétexte de s'informer de la route qui conduit à *Craig's-mill*, dont nous lui avions écrit le nom sur un morceau de papier. Je ne me montrai pas, je craignais que ma taille et mon bégaiement ne me fissent reconnaître. Nous revînons chez Cambray, et de là nous partons tous quatre le même soir pour l'expédition. C'était, je crois, le 3 Février, (1835.)

"Nous nous lançons tous ensemble avec des leviers sur la porte qui s'ouvre avec fracas, et nous nous précipitons dans la première salle. Quelle est notre surprise d'apercevoir au milieu de la chambre un vieillard à genoux, les mains jointes et levées vers le Ciel, tremblant, priant, et criant :"

"MISERICORDE ! miséricorde ! mille fois miséricorde !"

"C'ÉTAIT un mendiant qui avait pris là son gîte pour la nuit. Sa peur et ses prières nous firent éclater de rire. L'un s'empare du mendiant, un autre prend au collet le vieux Paradis dans son lit, et nous les envoyons tous deux de compagnie à la cave."

“ Je voulus entrer dans un cabinet, où j'avais vu remuer quelqu'un.”

“ N'ENTRE pas là,” me dit Cambray, faisons les choses en ordre, et partageons en frères.”

“ LAISSE-moi faire,” lui dis-je, “ il y a là quelque jolie fille, la nièce du bonhomme : c'est à mon tour ce soir.”

“ RESTE avec nous, te dis-je ; reste, ou tu es mort !”

“ Je fus forcé d'obéir. Nous enfonçons un tiroir, et dans une boîte de fer blanc nous trouvons une grande quantité de pièces d'or, que Cambray met dans ses poches. Nous nous préparions à retirer Paradis de la cave, pour lui faire avouer où était le reste de son argent, décidés à le faire assoir sur le poêle qui était rouge, au cas qu'il voulût regimber, opération destinée à tous ceux qui faisaient les méchants enfans ou qui ne donnaient pas de bonne grâce, quand l'un de nous s'aperçut que quelqu'un s'était échappé par une fenêtre du cabinet où j'avais voulu entrer. C'était sans doute la jeune fille qui était sortie. Craignant que l'alarme ne fût donnée dans le canton, nous fûmes forcés d'évacuer la place à la hâte et plutôt que nous ne le désirions. Quand nous fûmes à quelque distance, G...g...n nous montra un pistolet, qu'il nous dit avoir arraché des mains de Paradis. “ Sur la route, Cambray s'approchant de moi me dit à l'oreille :”

“ Il faut tâcher d'embêter G...g...n et Matthieu. Cache cet or-ci.” “ Et il me remit dix-huit doublons et quinze piastres. Il glissa adroitement le reste dans les doublures de ses pantalons et dans ses chaussures. Rendu chez lui, il mit la main dans ses poches, en retira quelques piastres, et en remit seize à G...g...n et Matthieu pour leur part ; pour moi j'en reçus quarante huit, et Cambray dut en garder pour lui pas moins de six cents et quelques. Nous avions mis le vieux Paradis à contribution pour £170.

“ TANDISQUE nous étions d'humeur, nous continuâmes à travailler. Nous enfonçâmes le Bureau de M. Parke, Marchand à la Basse-ville, et nous en enlevâmes quelque argent et un télescope, que Cambray s'appropriâ, pour satisfaire une fantaisie, ainsi qu'il le disait.”

“ Nous vivions alors dans la plus grande sécurité ; personne ne nous soupçonnait ; nous entendions chaque jour raconter les détails de nos brigandages, et nous nous permettions aussi la réflexion morale. Cambray et moi voyions toujours des sociétés bien respectables. Quand plus tard des soupçons se furent élevés contre nous, et que nous fûmes incarcérés, Cambray, trouvé en la possession du Télescope pris chez M. Parke, eut son procès pour ce vol, mais ne fût pas trouvé coupable.

“ E
et le vol d
moignage
crime, vo

Vol sacrilè

Jusc
rible cata
adopteront
terons nos
bunaux a
précis des
procès.

PEN
grégation
lampe d'A
£50 ; qu

LE 2
procès de
Nicolas M
Le préve
pas pour
indique a
sante et a
un de ces
mence à

MES
cristain ;
Chapelle
le vol en

GEO
témoin à
connait d

DAN
avec Ca

“ ENHARDI par nos premiers succès, nous ne nous arrêtons pas là, et le vol de la Chapelle de la Congrégation fut commis. J'ai rendu témoignage dans cette affaire, et le procès de Gagnon, complice dans ce crime, vous fournira tous les détails de cette audacieuse entreprise.”

CHAPITRE VI.

Vol sacrilège de la Congrégation.—Procès de Gagnon.—Plaidoyer.—Verdict.

JUSQU'ICI nous avons fait réciter au complice lui-même cet horrible catalogue de crimes, mais pour les détails qui vont suivre nous adopterons pour un moment une autre forme de narration. Nous emprunterons nos renseignements à la procédure même qui a eu lieu devant les tribunaux au sujet du Vol Sacrilège de la Congrégation, et nous donnerons un précis des témoignages tels qu'ils ont été publiés dans les journaux lors du procès.

PENDANT la nuit du 9 au 10 Février, (1835,) la Chapelle de la Congrégation de Québec fut forcée par des Voleurs, qui en enlevèrent une lampe d'Argent valant £20 ; un crucifix, £10 ; une Statue de la Vierge, £50 ; quatre Candélabres, £10, et deux Chandeliers, £2 10s.

LE 29 Mars, (1837,) la Cour Criminelle de Québec s'est occupée du procès de Pierre Gagnon, accusé d'avoir participé avec Charles Cambray, Nicolas Mathieu et George Waterworth au vol sacrilège de la Congrégation. Le prévenu, jeune par les années, mais vieux dans le crime, ne paraît pas pour la première fois au banc des criminels, et sa contenance assurée indique assez qu'il est sur un terrain qu'il connaît. Sa physionomie repoussante et sa voix désagréable et particulièrement caractéristique annoncent un de ces hommes qui semblent nés pour le crime, et dont la carrière commence à la prison et finit à la potence.

MESSIRE Cazault, Chapelain de la Congrégation Joseph Dubois, Sacristain ; Joseph Petielerc, Syndic ; et Etienne Métivier, Gardien de la Chapelle sont entendus comme témoins, et constatent par leurs témoignages le vol en question et la valeur des effets enlevés.

GEORGE WATERWORTH, complice de ce crime, et qui s'est rendu témoin à charge dans l'espoir d'obtenir son pardon, raconte ainsi ce qu'il connaît de cette affaire :

DANS le mois de Février, (1835,) le témoin, Waterworth, demeurait avec Cambray. Le soir du vol de la Congrégation, ils se rendirent vers les

huit heures chez Madame Anderson, où demeuraient alors Mathieu et Gagnon qu'ils trouvèrent à la maison. Ils burent ensemble, et une conversation à demi-voix s'engagea entre Cambray, Mathieu et Gagnon. Tandis que Madame Anderson était dans une autre chambre, ces deux derniers sortirent et revinrent un instant après avec un levier. Alors ils sortirent tous ensemble et se dirigèrent vers l'esplanade, après avoir passé la porte St. Louis. Ce ne fut que lors qu'ils arrivèrent près de la Chapelle qu'il fut résolu entre eux de la voler. Il y avait alors quelqu'un près de là, ce qui les empêcha de s'y arrêter ; ils se dirigèrent vers la porte St. Jean et revinrent au même lieu par une autre rue. Mathieu et Gagnon s'approchèrent de la porte de l'Eglise, et y travaillèrent pendant quelque temps.

QUAND la porte fût forcée, l'un d'eux s'approchant de Cambray et de Waterworth, leur dit : " maintenant que la porte est ouverte, vous pouvez venir." Le témoin vit alors qu'on avait enfoncé une demi-fenêtre au-dessus de la porte, de manière à permettre à un homme d'y passer. Il pense qu'un des deux s'introduisit dans l'Eglise par cette ouverture et ouvrit la porte. Mathieu et les deux autres entrèrent, laissant Waterworth en sentinelle, pour donner l'alarme s'ils étaient découverts, ou terrasser à coup de bâton quiconque passerait seul. Les trois autres restèrent dans l'Eglise près de trois quarts d'heure. Ils avaient allumé une chandelle au moyen d'allumettes phosphoriques que Cambray avait achetées chez Sims. Quand il sortirent, ils portaient ce qu'ils avaient enlevé dans des manteaux de femmes que Mathieu et Gagnon s'étaient procurés et dont ils étaient couverts avant le vol. Ils retournèrent tous ensemble par le même chemin à la maison de Madame Anderson, mais craignant d'être observés, ils transportèrent chez Cambray tout ce qu'ils avaient dérobé. Ils entrèrent dans une cour reculée, et s'étant introduits dans un hengar à foin, ils allumèrent une chandelle. Ce fut alors seulement que le témoin vit les objets emportés de l'Eglise, parmi lesquels étaient une image de la vierge, une lampe à chaîne d'argent et une quantité de chandeliers. Il s'éleva une difficulté au sujet de l'un de ces chandeliers : doutant qu'il fût d'argent, le témoin le brisa d'un coup de hache, et vit qu'en effet il n'était pas d'argent. Ils levèrent ensuite une partie du plancher de l'étable et y cachèrent les objets volés. Gagnon et Mathieu s'en retournèrent à leur logis et le témoin resta chez Cambray qui occupait alors le bas d'une maison, rue de l'Eglise, à St. Rock. Quelque temps après, Cambray et sa femme étant sortis un jour, Gagnon et Mathieu vinrent demander leur part des objets volés, ou bien de l'argent. Le témoin leur donna à chacun une ou deux piastres, leur disant de s'arranger avec Cambray pour le reste.

WATERWORTH et Cambray décidèrent plus tard de transporter leur argenterie à Broughton, où demeurait la famille du témoin. Ils se procurèrent deux barils, dans l'un desquels ils mirent de la boisson et dans l'autre les ornemens de l'Eglise.

Le témoin partit alors pour Broughton en carriole avec un charretier, emportant les deux barils et divers autres articles ; et y arriva le second jour, après avoir couché la veille à l'auberge de Morin, près de Ste. Marie. Il trouva chez lui, à Broughton, sa sœur, son beau-frère Norris, et le nommé Knox, son engagé.

Il entra les deux barils dans la maison, et dit à sa sœur d'en prendre soin. Il emplit une cruche de la boisson contenue dans l'un des barils, et se rendit avec cela chez le nommé Stevens, à l'extrémité du Township, avec sa sœur, son beau-frère, Knox et le charretier. Le témoin passa la nuit chez Stevens, et lorsque Knox sortit, il lui recommanda de cacher le plus grand baril dans la neige ; ce qui fut fait.

QUELQUES jours après Cambray arriva à Broughton, et lui et le témoin ayant caché le baril qui contenait l'argenterie, revinrent à Québec. A peine y étaient-ils arrivés. qu'ils apprirent que Carrier, le connétable, venait de partir pour Broughton. C'était le Mercredi des Cendres. Ils se mirent en route le lendemain, pour parer le coup par un moyen ou un autre, et firent près de 50 milles vers ce Township depuis cinq heures du soir jusqu'à une heure du matin. Sur la route ils rencontrèrent Carrier, et le témoin, se doutant d'où il venait, l'accosta et lui demanda où il était allé. Il répondit qu'il venait de Broughton, où il avait été envoyé pour plusieurs affaires.

Le témoin lui fit aussi d'autres questions, auxquelles le connétable ne répondit qu'évasivement. Waterworth, afin de s'assurer si Carrier n'avait point fait quelque découverte, feignit d'être ivre, et fureta la carriole du connétable sous le prétexte d'y chercher de la boisson, mais il n'y trouva rien. Cambray et le témoin continuèrent alors leur route vers Broughton. Arrivé chez lui, le témoin parla de la visite de Carrier. Son père lui dit que ce connétable était venu chez lui, et parut très affligé que sa maison, qui jusqu'alors n'avait jamais été suspecte, eût été l'objet des recherches de la police. Quand les deux associés virent que Carrier n'avait rien découvert, ils tinrent conseil ensemble, et Cambray partit pour Québec. Il revint à Broughton au commencement d'Avril, emportant avec lui deux creusets, un boisseau de charbon, et une paire de soufflets. La nuit suivante, Cambray, Norris, Knox et le témoin se rendirent dans le bois avec le baril et les divers objets apportés de Québec, allumèrent du feu dans une cabane à sucre, et essayèrent de faire fondre l'argenterie ; mais n'ayant pu y parvenir, il la brisèrent à coup de marteau, l'emballèrent avec soin, et Cambray et Waterworth la remportèrent à Québec.

DANS la nuit qui précéda le jour de Pâques les deux associés se rendirent avec leur argenterie aux Carrières du Carouge, enfoncèrent une petite maison destinée pour les ouvriers qui y travaillent, mais qui ce jour

étaient absents, et y trouvèrent la clef d'une forge qui était près delà. Ils allumèrent du feu, mirent l'argenterie dans les creusets, et la battirent avec de lourds marteaux pour la faire fondre. Ils passèrent toute la journée du dimanche à cette opération, sans être troublés, et firent un feu si ardent qu'un des creusets éclata. Comme l'image d'un enfant que la vierge tenait dans ses bras résistait à l'action de la flamme et du marteau, Cambray la prenant entre ces mains dit à Waterworth :—

“ Vois donc, ce petit malheureux ! Il va nous donner autant de trouble que Sidrach, Misach et Abdénago ! ” Cependant vers le soir toute l'argenterie fut réduite en lingots, que Cambray remporta chez lui et qui sont restés en sa possession.

L'ACCUSÉ transquestionne ici le témoin, comme suit :—

L'accusé :—Croyez-vous avoir une âme ?

Témoin :—Oui, je crois avoir une âme à sauver.

L'accusé :—N'avez-vous jamais fait de faux sermens.

Le témoin :—Non jamais.

L'accusé :—Quoi ! vous n'avez pas fait un faux serment, quand vous avez juré que Cambray n'était pas présent au meurtre de Sivrac ? N'y étiez-vous pas aussi ?

La Cour exempte le témoin de répondre à cette question.

Plusieurs témoins sont ensuite entendus pour corroborer le témoignage du complice :—

Madame Anderson, pour prouver l'entrevue des prévenus chez elle ; Cécilia Connor, George Hall, William Hall et Eliza Lapointe, pour confirmer les transactions qui ont eu lieu à Broughton ; et René Labbé, forgeron, l'opération faite dans sa forge le jour de Pâques.

L'accusé adresse alors au Jury le discours suivant, qu'il a écrit d'avance et qu'il tient à la main.

M
vois fo
il y va
cusé.
place
Roi da
la Com
mari d
il livre
à cette
le mêm
qu'il os
Sivrac,
jurait e
d'argen
prouve
mais e
tection
ques jo
son :
vol con
d'avou
y insul
à la Be
qui jur
son co
cher ;
vous q
ont air
vol de
sonnes
quemm
vaincre
fausse
l'entrep
tant de
un gra
des vie
ment s
que j'a
disgrâc
bien p
ment s
à en é
caract
actuell

MESSIEURS DU JURY :—C'est avec une douleur bien sincère que je me vois forcé de vous adresser la parole dans une occasion comme celle-ci, où il y va de ma vie, si vous me trouvez coupable de l'offense dont je suis accusé. Ma situation est d'autant plus pénible que je n'occupe ici que la place d'un autre, auquel on m'a substitué. Waterworth, le témoin du Roi dans cette cause, le seul témoin qui m'implique dans le vol sacrilège de la Congrégation, me fait occuper le rang d'un de ses parens, de Norris, le mari de sa sœur. Pour le sauver, il me perd ; pour ménager un parent, il livre un innocent au glaive de la justice. Je vous prie de bien faire attention à cette observation, et au caractère de celui qui dépose contre moi. C'est le même homme qui l'année dernière s'est parjuré devant cette Cour, lors qu'il osait dire que C . . . (Cambray) n'était pas l'auteur du meurtre de Sivrac, commis à Lotbinière, et dont lui-même était complice ; lorsqu'il jurait en face du ciel et des hommes qu'il lui avait vu acheter des cuillères d'argent que lui-même lui avait aidé à voler. Huit personnes auraient pu prouver ces faits et ce parjure, s'il m'eût été possible d'assigner des témoins ; mais enfermé depuis dix-huit mois dans la prison, sans argent et sans protection, que pouvais-je faire ? Les Subpoenas que je m'étais procurés quelques jours avant ce Terme n'ont été enlevés par mes Compagnons de prison. L'homme qui me dénonce est le même qui s'avoue le complice du vol commis chez Madame Montgomery ; c'est le brigand qui n'a plus honte d'avouer qu'il est entré dans une Eglise, pour y voler les choses saintes, et y insulter la divinité ; c'est lui qui était à la tête des vols nombreux commis à la Basse-ville, dans les Comptoirs des Marchands. Oui, c'est là l'homme qui jure sur sa conscience, en l'absence de tous autres témoins, que j'étais son complice, à la place de Norris, son beau-frère, qu'il a intérêt de cacher ; c'est-là l'homme dont vous avez à peser le témoignage. Rappelez-vous qu'il y a eu devant cette Cour même des exemples où des complices ont ainsi substitué des innocens aux véritables criminels. Dans le cas du vol de M. Masse à la Pointe Lévy, un témoin du Roi accusa quatre personnes qui n'avaient nullement trempé dans cette affaire, lorsque subseqüemment une personne ayant rendu un témoignage bien différent, fit convaincre les véritables auteurs du crime, et sauva la vie à quatre innocens faussement accusés. L'homme qui s'était ainsi parjuré était le chef de l'entreprise de la Pointe Lévy, et il fut exécuté : c'était Ross, qui fit alors tant de sensation dans cette Ville. Rappelez-vous qu'il y a dans Québec un grand nombre de voleurs cachés, qui ont l'art de mettre sur le compte des vieux délinquans, qui ont souvent paru à cette barre, et qui sont aisément soupçonnés, les crimes qu'ils commettent dans les ténébres. J'avoue que j'ai le malheur d'avoir une mauvaise réputation, et que j'ai déjà eu la disgrâce de paraître devant ce tribunal ; mais si j'ai été coupable, j'ai été bien puni. Si ma réputation est mauvaise, le soupçon tombe plus aisément sur moi ; un parjure a plus d'avantage à me charger de ses fautes, et à en écarter de lui la responsabilité. Ne faites donc pas attention à mon caractère passé, et daignez ne prendre en considération que ma situation actuelle.

Le soir du 10 Avril que le crime a été commis, je passai la nuit entière chez une Madame Anderson, avec une fille, qui aurait pu prouver ce fait, si elle n'était à présent dans l'Etat du Maine, ainsi qu'une autre fille du nom de Doren, que Waterworth battit si violemment dans un démêlé qu'il eût avec elle à mon occasion, que le lendemain elle fut trouvée morte dans la rue St. Louis. Je ferai pourtant entendre une femme du nom de Catherine Roque, qui coucha le même soir chez Madame Anderson. Après vous avoir ainsi exposé ma défense, je ne vous demande pas d'exposer votre conscience pour moi, mais seulement de me rendre justice ; et que Dieu vous aide.

L'ACCUSÉ déclare qu'il n'a qu'un seul témoin à faire entendre, et demande au geôlier de l'envoyer chercher en prison : C'est la nommée Catherine Roque : on la fait venir.

L'accusé :—Je vous demanderai, Mam'zelle Roque, si vous me connaissez ?

Le témoin :—Oui.

L'accusé :—N'étiez-vous pas chez Madame Anderson le 9 Février, il y a deux ans ?

Le témoin :—Oui.

L'accusé :—N'ai-je pas couché là ce soir-là ?

Le témoin :—Oui, je crois bien ; il y a deux ans, n'est-ce pas ?

L'accusé :—N'y suis-je pas resté toute la nuit ? N'étais-je pas ivre ?

Le témoin :—Je ne sais pas si vous y êtes resté toute la nuit, car j'étais bien en *train* moi-même ; je me suis couchée à six heures, et je ne me suis éveillée que le lendemain.

L'accusé :—C'est assez : je n'ai point d'autres question à faire.

DURANT le cours de ce procès, M. O. Stuart, Conseil de C . . . (Cambray,) prit une objection quant à l'un des chefs de l'acte d'accusation, celui de sacrilège, mettant en question si la Chapelle de la Congrégation doit être mise au rang des Eglises, où la loi dit que des sacrilèges puissent se commettre ; et la Cour prit en délibéré cette question. L'ho-

norabl
détaill
rendre
consp
Il fit o
ou non
dre en
ou de
c'est u
consci
homme

I
de sac
ultérie

Soupe

pation
presqu
penda
voici

cent
une s
vaie
sortim
faits,
crime.
parti
projet
vent d
et c'e
D'apr
incom
furent

honorable Juge Bowen récapitula ensuite aux Jurés les divers témoignages, et détailla longuement les divers points qu'ils avaient à considérer avant de rendre leur verdict, leur observant que le principal était sans doute la circonspection avec laquelle ils devaient recevoir le témoignage d'un complice. Il fit observer qu'on doit l'accepter ou le rejeter entièrement, selon qu'il est ou non exactement confirmé par d'autres témoignages. Il faut aussi prendre en considération, ajouta-t-il, le ton d'assurance, de modération ou de haine avec laquelle un semblable témoignage est donné. En un mot, c'est une question délicate que chaque juré doit décider d'après sa propre conscience, qui lui dira sans doute : Cet homme dit la vérité, ou ; Cet homme déguise la vérité.

Les jurés se retirent un instant et déclarent Pierre Gagnon coupable de sacrilège ou de grand larcin pour la valeur de £20, selon la décision ultérieure de la Cour sur l'objection prise par M. Stuart.

CHAPITRE VII.

Soupons.—Complot contre Waterworth.—Regrets de ce dernier.—Nouvelle expédition à l'Isle d'Orléans

Waterworth reprend ici le fil de ses révélations.

“ LE vol sacrilège de la Congrégation nous avait donné tant d'occupation, et avait excité tant de recherches de la part de la Police, qui était presque tombée sur nos traces, que nous fûmes obligés de rester tranquilles pendant quelque temps. On commença dès lors à se défier de nous, et voici comment les premiers soupçons prirent naissance.

“ LE Gouverneur avait offert par une proclamation une somme de cent Louis au Dénoncateur qui ferait connaître les coupables. C'était une somme assez forte pour tenter bien des gens. Une femme de mauvaise vie, Catherine Rocque, était chez Mde A, lorsque nous sortîmes le soir du vol de la Congrégation : rapprochant ces deux faits, elle avait imaginé que nous pourrions bien être les auteurs de ce crime. Elle alla trouver Carrier, le Connétable, et lui proposa de tirer parti de ses soupçons à profits communs. Ce dernier communiqua ce projet à un certain individu de nos connaissances, qui avait déjà eu vent de nos menées. Je fus, moi, la victime que choisirent ces délateurs et c'est dans cette vue que les voyages à Broughton furent entrepris. D'après ce plan, je devais seul être compromis, et Cambray restait inconnu. Grande fut la déconvenue de ces hommes avides, quand ils furent obligés de revenir sur leurs pas sans avoir rien découvert. Mais

Carrier peut remercier le ciel de n'avoir rien eu dans sa carriole, quand nous le rencontrâmes ; car nous lui aurions évité la peine de faire le reste du chemin : notre projet était formé et nos précautions étaient prises pour l'assassiner. Il est certain que nous avons en maintes occasions poussé l'indulgence et l'humanité trop loin : ce système de leniété nous a perdus. Ces premiers soupçons à la vérité n'eurent pas de suite, mais ils ne laissèrent pas de jeter sur nous un jour défavorable, et qui a peut-être amené plus tard des découvertes mieux fondées.

“ En effet, je ne doute nullement que ce ne soit les démarches de Carrier à Broughton qui n'aient donné à Cécilia Connor, la servante de Norris, l'idée que nous avions en notre possession l'argenterie de la Chapelle ; qui n'aient excité dans son esprit de graves soupçons, et ne l'aient enfin portée plus tard, dans le cours de l'été, (1835,) à donner les renseignements imaginaires, sur lesquels nous fûmes arrêtés : car, sachez-le bien, cette femme n'avait jamais rien vu de ce que contenait le baril que j'avais emporté à Broughton ; elle n'avait pu entendre aucune conversation ; enfin pour dire le mot, elle jura sur une imagination, et malheureusement cette imagination était fondée. Voilà un incident qui nous a toujours étonnés, et que nous n'avons pu comprendre.”

—“ ARRÊTEZ ! vous ne savez peut-être pas qu'elle vous a suivis dans le bois ; qu'elle a vu l'image de la Vierge entre les mains de Cambray ; qu'elle a ôté à Knox un petit sceptre d'argent.... ?

—“ EST-IL possible ? est-il possible ? Quoi ! elle nous avait suivis, espionnés, découverts ! Ah ! si nous l'avions su.... ! Il m'était si facile de m'en défaire ! Si j'eusse jamais imaginé qu'une vieille imbécille comme elle ôsât seulement nous observer, par précaution je l'aurais étranglée sans remords. La sûreté personnelle ! c'est la première des lois ! Comment ! elle nous avait suivis, seule, dans le bois, au milieu des ténèbres ! Ah ! que ne puis-je l'y rencontrer encore ! ”

En prononçant ces paroles d'une voix menaçante, le dénonciateur se trahit un instant, et se montre à découvert : la force de la passion et du naturel l'emporte sur toute autre considération, et prend la place des beaux sentimens de componction et de regret qu'il avait d'abord montrés. Une expression horrible se répand sur sa figure, un sourire, mais un sourire qui fait frissonner, passe sur ses lèvres ; il se soulève sur son siège, serre les poings de fureur, et semble altéré de la soif du sang. Bientôt une longue rêverie succède à cet accès, et ses traits reprennent leur calme et leur froideur de marbre. Il continue son récit.

“ QUAND l'argenterie de la Chapelle fut fondue en lingots, et déposée en lieu de sûreté, je partis pour Broughton d'où je revins à Québec

vers
Nou
l'affi
mén
moi
emm
à St
céli
son
rég
n'av
aux
mieu
une
chos

et ét
déta
de M

Le

trave
plain
on a
rend

comp
min

piller
nous
D'ail
d'aff

vers le commencement de Mai. A mon arrivée, nouvelle expédition. Nous n'avions pas *travaillé* depuis le vol sacrilège. Nous reprîmes l'affaire de l'Isle d'Orléans, dont j'ai parlé au commencement de ces mémoires. Nous étions quatre du parti, Cambray, Mathieu, Knox et moi ; mais Knox ne connaissait rien du complot, et nous ne l'avions emmené que pour prendre soin de notre chaloupe. Nous nous rendons à St. Laurent, nous entrons en faisant effraction, dans la maison du vieux célibataire, que nous trouvons seul, et que nous prenons à la gorge dans son lit. Il voulut faire quelque résistance, et nous fûmes obligés de le régaler de quelques coups de bâton. Mais le voyage fut perdu ; car il n'avait point d'argent, et je l'en crois sur sa parole, après les épreuves auxquelles il fut soumis pour lui faire avouer où était son or. Faute de mieux, nous emportâmes ses provisions et ses meilleurs habits. C'était une cruauté, je l'avoue, que d'aller troubler ce vieillard pour si peu de chose."

" L'EXPÉDITION qui suivit immédiatement valait beaucoup mieux, et était moins pénible ; ce fut le vol chez Madame Montgomery, dont les détails, assez intéressans, vous sont fournis par le procès de Cambray et de Mathieu."

CHAPITRE VIII.

Le Bois du Carouge.—Retraite de Voleurs.—Mathieu, Stewart et Lemire.—Un Complot.—

LE 22 mai, (1835,) vers trois heures de l'après-midi, deux hommes traversaient le faubourg St. Louis, et se dirigeaient à la hâte vers les plaines d'Abraham. A les voir marcher, et se parler mystérieusement, on aurait dit deux hommes que des affaires d'importance appelaient à un rendez-vous.

"— Pour ce coup-là, disait Waterworth à demi-voix à Cambray, son compagnon, " il nous faut au moins sept ou huit hommes bien déterminés ! Rappelle-toi que c'est au milieu de la ville !"

" BAH ! sept ou huit hommes pour étrangler quelques femmes, et piller une maison ! Tu n'es qu'un poltron, et tu n'y entends rien. Plus nous aurons de complices, et moins les profits seront considérables. D'ailleurs il n'est pas bon de faire entrer trop de monde dans ces sortes d'affaires : quelque traite...."

“ Oh ? pour cela tu as raison ; ne confions point notre secret à trop de monde. Dans un moment critique, on se laisse intimider, on oublie ses sermens, et soit faiblesse, soit remords, soit trahison, pour se sauver l'on mange le *morçeau*, l'on dit tout.”

“ Ah ! mille diables, si jamais complice me faisait pareil tour ; si je soupçonnais qu'il y eût un lâche parmi nous qui osât seulement y penser, qu'il ne serait pas longtemps redoutable ! que je lui ferais bientôt perdre le *goût du pain* !

“ C'EST pourquoi il nous faut choisir, “ dit Waterworth avec un air un peu embarrassé, ” des hommes d'énergie et de confiance, capables de se laisser pendre, plutôt que de lâcher un mot. Si Dumas n'était pas en prison ! C'est un rusé coquin celui-là ! ”

“ DUMAS ! il ne fait jamais les affaires en grand : il craint trop de danser en plein air. Je te l'ai déjà dit, c'est Mathieu que je cherche. C'est là l'homme qu'il nous faut, déterminé comme un diable, ne craignant ni ciel ni terre, plein de ruses et de sang-froid, discret, vigilant, aguerri, et capable surtout de faire sauter une serrure mieux que qui que ce soit. Et puis, ce qui n'est pas à mépriser, c'est un vieux misérable coquin, qui ne connaît pas son mérite et qui ne sait pas le faire payer. Quelques piastres pour boire bouteille et passer une nuit de désordre, voilà ce qu'il demande. Il ne connaît rien de mieux. Trouvons-le, et deux autres brigands secondaires, que nous paierons tant la nuit, ferons notre affaire....”

—“ CERTES, Mathieu ! c'est bien ce que nous pouvons trouver de meilleur ! et deux autres seulement.... C'est bien peu !—répliqua Waterworth, et comme il prononçait ces dernières paroles, les deux compagnons sautèrent une cloture, et découvrirent à quelque distance un peloton d'hommes et de femmes. C'était la bande qu'ils cherchaient.—

Les plaines d'Abraham et les bois environnans, particulièrement celui du Carouge, sont le rendez-vous ordinaire d'une classe industriels, qui trouvent plus commode de ne point travailler et de vivre sur le bien commun ; hommes marqués du sceau de l'infamie, rebuts de la société, unis pour le crime et ligés contre les lois, n'ayant d'autre ressource pour vivre que dans des attentats que la justice repousse, et qu'accompagnent le remords et le danger. Ils ne connaissent ni la paix ni la sureté ; ils n'ont pas même le revenu médiocre mais régulier de la pauvreté ; gorgés de leur proie ou mourant de faim, ils veillent et dorment sur le bord d'un précipice, un bandeau d'infamie sur les yeux et une corde autour du cou.

Ils ne connaissent point le repos de l'homme honnête. De cruelles

appréhensions
l'attention
regard
de la
est plu
et les
eux.
tion j
infecté
de pris
bauch

car si
la gor
sur la
cavern

branch
la lune
orgies.

L
jouets
elles q
enlevé
des h
devou
et corn
drame
de rad
et l'ap
dans

—
groupe
nent
innoc

chose
et rai
que l'
Camb

appréhensions les poursuivent sans cesse. Ils n'ont pas même les consolations de l'amitié ! Des hommes qui se rencontrent sur ce terrain ne se regardent point d'un œil affectueux ou compatissant. Tous les sentimens de la nature sont morts dans leur cœur ; l'intérêt purement personnel est plus fort chez eux que toutes les autres passions ; et les bassesses, et les calomnies, et les trahisons, c'est la monnaie dont ils se paient entre eux. Tous les printemps, quand les prisons se vident, et que la navigation jettent sur nos bords ses flots de populations diverses, ce troupeau infecté se répand dans les champs et se grossit chaque jour d'habitues de prisons, de matelots mécontents, d'aventuriers, de fénéans et de débauchés.

ALORS il n'est pas sûr de passer vers le soir, seul, au coin d'un bois ; car si votre mise annonce un contribuable, quatre bandits vous prennent à la gorge, lèvent sur vous l'impôt, et s'enfuient, vous laissant demi-mort sur la place. Ils ont dans les bois leurs retraites, leurs fontaines, leurs cavernes, et dans les environs leurs auberges et leurs tripôts.

QUAND ils ont fait quelque bonne prise, la marmite s'accroche à la branche d'un arbre, la volaille cuit en plein air et se mange sur l'herbe ; la lune et les étoiles voient des rendez-vous amoureux, de dégoûtantes orgies, des complots iniques, des sommeils courts et agités.

LE croirait-on ? ces hommes infâmes, endurcis, dénaturés, sont les jouets et les esclaves de femmes encore plus infâmes qu'eux. C'est pour elles qu'ils volent, qu'ils jouent leur vie, qu'ils prodiguent ce qu'ils ont enlevé au péril de leurs jours : tant il est vrai que l'amour, même dans des hommes morts à tout autre sentiment, est la plus violente et la plus dévouée de toutes les passions ; et tant il est vrai aussi que l'homme vicieux et corrompu n'est que faiblesse et lâcheté. Il serait affreux de révéler les drames de sang dont le bois du Carouge a été fréquemment le théâtre, et de raconter les jalousies, les vengeances et les meurtres que l'indifférence et l'apathie des criminels, froidement témoins de ces scènes, ont laissés dans le Poubli.

— " OH ! les lâches, " dit Cambray, comme ils marchaient vers le groupe qu'ils avaient d'abord aperçu, " vois les donc fuir : ils nous prennent pour les hommes de la Police. Ils ne sont jamais bien sûrs d'être innocens ces gens-là, "

Cependant quatre ou cinq bandits, car ce groupe n'était rien autre chose qu'un ramas de canaille, étaient restés bravement sur le terrain, et riaient aux éclats, adressant des paroles de mépris à leurs compagnons que l'approche d'anciennes connaissances avait mis en fuite. A l'instant Cambray quitte son associé, et s'avancant vers les cinq brigands, frappe

tive familiarité sur l'épaule de l'un d'eux. C'était un homme dans sa quarantaine, de taille moyenne, marqué de petite vérole, aux membres frêles et au teint livide ; ses yeux étaient noirs et pleins de vivacité, son front étroit et ombragé d'une épaisse chevelure, sa voix rauque et saccadée. De larges favoris qui lui couvraient le visage jusqu'à l'os de la joue, des lèvres minces, une bouche excessivement petite, les traits les plus saillants de la figure coupés à angles droits, tout cela lui donnait une expression de physionomie qui tenait plus de la bête féroce que de l'homme.—

—“ MATHIEU ? ” (car c'était lui,) “ Mathieu, ” lui dit Cambray, “ je voudrais te dire un mot à l'écart. ”

—“ Quoi ! quoi ? ” repartit celui-ci, en faisant une gambade, et se frappant sur les hanches,—“ Quoi ! un nid de merle à dénicher ! Parle, parle ; je suis l'homme, tu sais. . . . ”

—“ Eh ! bien ! camarade, tu te rappelles que nous avons parlé souvent de madame Montgomery, et cependant nous n'avancions à rien. Il y a là de l'argenterie, comme tu sais. Nous aiderais-tu à faire ce coup-là ? Nous perdons presque l'habitude du *travail* depuis quelque temps !—Mais, Mathieu, sourions-toi qu'il faut du zèle et de la discrétion ! Tiens, le secret et du courage, et la poule est à nous ! ”

—“ Du courage ! le Diable y serait, que j'y rentrerais. Le secret ! vingt ans dans le service m'ont appris à le garder. Dès ce soir, si tu veux : il n'y a pas de lune, le temps est sombre et couvert, et je tuerais ce soir, sans broncher. ”

—“ QUE ce soit entendu ; ” dit Cambray ; “ donne-moi ta main, à ce soir ! mais il nous faut du secours ? Nous ne serions pas assez de trois ; et ce grand nigaud, (montrant Waterworth,) n'est qu'une poule mouillée. Tu connais sans doute de bons enfans, des coquins de bonne volonté ?—

—“ Des coquins ? oui ; mais de bonne volonté ? c'est autre chose. Pourtant voici de bons crânes : Stewart est un vieux renard, que tu connais ; et puis Lemire est une fameuse pâte d'homme : il est jeune dans le métier, mais il a de l'âme pour un mangeur de lard, (un novice ;) il fera quelque chose. ”

—“ MAIS vous ne pensez pas à G. . . . n, ” dit Waterworth, en s'approchant, “ lui qui a servi chez la Dame : il pourrait donner de bons renseignements, ”

—“
quillo,
à trop

—“
“ par
qui la
Lemire

D.
tenaien
comple
était v
pourtan
et allai
du no
profond
coup p
comme
contour
contena
pour l
ans, et
crimine
avait e
avait e
année
avait é
plein j
taille,
saires,
bande

—“
thieu
soir, c

—“
bouch
viend
amene
bonne

doye

—“Ses renseignemens,” dit Cambray, “je les lui ai gobés. Sois tranquille, j’ai son secret : c’est tout ce qu’il nous faut. Il voulait l’évaluer à trop haut prix....!”

—“Ça lui apprendra à découvrir son nid de merle,” dit Mathieu ; “par ma foi ! c’est un fin tour de cueillir la poire en son absence, lui qui la comptait dans son sac depuis si long-temps. Holà ! Stewart, Lemire, venez ici, mes enfans !”

Deux hommes sortirent à cet appel du groupe de brigands qui se tenaient à une petite distance, jaloux de n’être point dans le secret du complot qui paraissait se former, et vinrent joindre les trois amis. L’un était un homme d’environ trente-six ans, de petite taille, bien pris pourtant, et d’une figure assez passable, excepté qu’elle était un peu dure et allait à merveille à son caractère ; cet homme était un vieux délinquant du nom de Stewart ; ce n’était pas tant un grand criminel, qu’un homme profondément vicieux et corrompu. L’autre avait une physionomie beaucoup plus caractéristique et beaucoup plus révoltante. Son teint cuivré comme celui des Indiens, ses yeux étincelans, sa tête pointue et mal-contournée, ses traits aigus et minces, sa démarche, son expression, sa contenance, tout en lui trahissait la noirceur et l’énergie d’une âme faite pour le crime : cet homme ou plutôt ce monstre n’avait que vingt-deux ans, et se nommait Lemire, il avait déjà paru plusieurs fois au banc des criminels, accusé de crimes commis avec une audace épouvantable, et avait entendu prononcer sur sa tête la solennelle sentence de mort, qu’il avait accueillie d’un souris moqueur. L’on se rappelle qu’il y a quelques années un Irlandais, traversant les *Plaines*, avec sa chère moitié, qu’il avait épousée le matin et qu’il allait introduire à son logis, fut attaqué en plein jour par quatre bandits. Heureusement que l’époux était de bonne taille, et avait du nerf et de la bravoure : il désarma l’un de ces adversaires, et en terrassa trois qu’il fit prisonniers. Lemire était de cette bande et avait commencé l’attaque.

—“ALLONS, vrais gibiers de potence, approchez donc,” leur dit Mathieu ; on a besoin de vos services ; voulez-vous vous distinguer ? Ce soir, c’est chez.....

—“CHUT ! chut !” —interrompt Cambray lui mettant la main sur la bouche ; “Mathieu ! le secret ou la mort ! souviens-toi....! Vous viendrez tous chez moi ce soir, et vous saurez le reste ; Mathieu vous amènera ; vous vous cacherez sur le fénil, et nous vous rejoindrons de bonne heure. Que le Diable vous donne de la disposition ! adieu !”

Et il s’éloigna avec son compagnon, laissant les trois brigands soudoyés qui allèrent rejoindre le groupe.

CHAPITRE IX.

La jeune épouse.—Ses appréhensions.—Le rendez-vous.—Vol avec éfraction chez Madame Montgomery.

Le même jour vers neuf heures et demie du soir, trois personnes veillaient ensemble dans une chambre assez étroite, située au rez-de-chaussée, et assez confortablement meublée. Waterworth, assis dans un coin de l'appartement, et la tête entre les mains, ne disait mot ; Cambray se tenait auprès d'une table, décrivant avec un crayon les divisions d'une maison spacieuse ; de l'autre côté et devant lui était une jeune femme, d'une physionomie douce et agréable, et en apparence d'une santé très-faible et très-délicate. Une expression de mélancolie se peignait sur sa figure, et lui donnait un air fort intéressant. Elle était dans un état qui ajoutait encore au sentiment de sympathie qu'elle inspirait. Elle semblait souffrir beaucoup, et essayait avec un mouchoir blanc de grosses larmes, qui coulaient le long de ses joues. Une seule chandelle, dont la clarté était obscurcie par une mèche noire et longue, jetait sa faible lueur sur ces trois figures, et semblait ajouter encore à la solennité du silence triste et mystérieux qui régnait dans cette chambre !

—“ MAIS, mon cher ami,” observa la jeune femme, interrompant la première cette monotone tranquillité, “ quelle vie mènes-tu donc depuis quelque temps ? Hélas ! tu ne restes plus chez toi ; tes occupations sont trop nombreuses ; ton commerce est trop étendu ; prend-bien garde, mon cher mari, de te mettre dans de mauvaises affaires, de te couvrir de dettes. Je crains beaucoup ; tu me fais de la peine ; tu n'es plus le même ; je te vois soucieux, rêveur, discret ; tu ne prends pas même le temps de dormir. Oui, je crains que tu n'aies pour moi des secrets ! se pourrait-il que tu cachasses à ta femme quelque chose ? ”

—“ Oh ! ne me trouble donc pas ! ” répartit brutalement le mari impatienté ; “ si l'on vous en croyait, vous autres femmes, il faudrait constamment rester à la maison comme des poupées de cire. Ce n'est pas comme cela que l'on gagne sa vie. Toutes tes craintes, toutes tes lamentations sont des imaginations, des caprices de femme. Est-ce que tu n'as pas tout ce qu'il te faut ? ”

—“ Il est vrai que nous avons beaucoup d'argent ; ça m'étonne même que tu puisses en gagner tant : les temps sont si mauvais ! Mais ne disais-tu pas que tu pars encore demain au matin pour les Foulons ? A quoi bon toutes ces courses, mon cher mari ? ”

—“ Oui, femme, je te le disais, et ce sera. Je vais me coucher un instant dans la mansarde, afin de partir sans s'éveiller ”

Au même instant, un chien qui était couché sous la table, se leva en grondant, le poil hérissé sur le dos, et s'approchant de la porte qui donnait sur la cour, se mit à aboyer. Waterworth fit un bond involontaire, et relevant la tête, rencontra la figure de son associé qui lui fit un clin-d'œil significatif, et se mit à sourire.

— "Eh bien ! bon soir, ma petite femme," ajouta Cambray, — "Tâche d'être plus raisonnable." Et se tournant du côté de son associé : "Il est temps, Waterworth, il nous faudra partir de bon matin ; montons nous coucher."

— "CHARLES ! Charles !" interrompit la jeune femme, comme pour faire diversion à la douleur qui l'oppressait, "quand me donnes-tu donc le schall que tu m'as promis ; il ne vient jamais ?"

— "Sois tranquille ; tu l'auras demain ; car j'espère faire de bonnes affaires avant le jour. Adieu !"

En disant ces mots, il grimpa, suivi de son compagnon, dans les marches étroites d'un escalier tortueux, et entra dans une mansarde basse, grande au plus de huit pieds carrés, dans laquelle était étendu un méchant grabat. Les deux brigands, se trouvant seuls, ne purent s'empêcher de rire.

— "ELLE est bien innocente, la poulette," dit Cambray ; "laissons-la coucher, et nous passerons par la lucarne : l'échelle est placée là pour nous recevoir."

Au bout d'un quart d'heure, ils étaient tous deux sur le fenil, se glissant dans le silence et l'obscurité, comme on nous peint les sorciers allant au Sabath.

— "ETES-VOUS là, camarades ?" murmura Cambray.

— "Ici," répartit un fantôme noir blotti dans un coin ; "nous voici tous trois, braves comme l'épée du Roi. Je sommeillais déjà, j'ai eu des rêves charmans ; nous avons rompu la vieille, exploité la servante, pillé la maison, et incendié le tout avant de partir !"

— "CHARMANT en vérité !" dit Cambray, "mais il est temps, préparons-nous à partir. Et vous," s'adressant à Lemire et à Stewart, "vous saurez que c'est chez Madame Montgomery que nous allons ce soir. Connaissiez-vous ?"

— "CHEZ Madame Montgomery ?" dit Lemire, "ma foi c'est

drôle ça ; c'est chez elle que je devais faire une *visite* demain avec G...g...n. C'est une bonne fortune qu'une affaire comme cela. Faut-il casser la tête, assassiner... ?

—“ NON, point de violence inutile,” dit Cambray ; “ seulement emmailloter les gens, pour qu'on ne nous voie pas : je me charge du pillage. Partons.”

—“ LE serment, le serment ! ” observa Waterworth, “ c'est notre sûreté ! ”

—“ AH ! oui, c'est de rigueur,” dit Mathieu, “ quoiqu'entre gens de notre réputation ce ne soit guères nécessaire.”

ALORS Cambray leur fit prononcer à tous un serment horrible, par lequel ils se vouaient à la mort s'ils reculaient d'un pas, et s'ils vendaient le secret. Cette cérémonie terminée, ils défilèrent en silence les uns après les autres dans la rue, et montèrent à la Haute-Ville.

—“ AH ! le voilà, le bijou ! ” dit Mathieu, et il se lança rudement sur une petite porte de cour, qu'il enfonça et par laquelle il entra suivi des autres.

—“ VOIS donc Waterworth,” ajouta-t-il ; “ j'étais certain qu'il serait le dernier à entrer : il est toujours poltron dans une occasion de la sorte.”

—“ JE suis si reconnaissable ! ” répondit Waterworth ; “ mais nous verrons qui tiendra mieux le serment jusqu'à la fin.”

LA-DESSUS une fenêtre de la cuisine fut ouverte, et ils entrèrent dans la maison.

PARVENUS dans une cuisine basse, ils entendirent un petit chien japper au-dessus de leur tête au second étage, et le plancher résonner sous les pas d'une personne qui venait de sauter précipitamment. Lors de son lit. Interdits un moment, ils se blottirent chacun dans leur coin, silencieux et immobiles comme des statues de marbre.

DANS l'appartement supérieur, une femme dans le déclin de l'âge, s'éveillant en sursaut, s'était écriée d'une voix altérée, en appelant sa servante :—

“ ELIZABETH ! Elizabeth ! n'as-tu pas entendu un bruit sourd en bas ? Qu'a donc le chien à japper ? Ecoute, écoute, n'entends-tu pas ? Ciel ! des voleurs peut-être.. ?

cuisin
qu'un

la vie
et pre

un pe
éveil
et da
respi
perso
plus
que
sonne
qui p

les e
rende
d'am
situa
rem
vienn
leur
sang
romp
la go
fenê
un b
cœur
un d
une
qui
orgie
p.es
catie
peut
tion
pren

fem
pou

—“ Oui, j'entends bien,” répondit la servante, “c'est dans la cuisine; une fenêtre qui bat peut-être? Non, j'entends marcher quelqu'un, je crois; descendons voir...”

—“ Non, non; au nom de Dieu, ne sois pas si étourdie,” répliqua la vieille femme, perdant presque connaissance, “ferme la porte à la clef, et prêtons bien l'oreille; Ah! ciel, viens donc à moi, j'étouffe!”

—“ Qu'y a-t-il donc? vous ne dormez pas, Madame?” murmura un petit garçon de dix ans qui dormait sur un sofa, et que ce bruit avait éveillé. C'était les seules trois personnes qu'il y eût dans la maison; et dans la cuisine, les cinq brigands intimidés restaient toujours tranquilles, respirant à peine, prêtant l'oreille, et cherchant à deviner à combien de personnes ils avaient à faire. Toute la maison rentra bientôt dans le plus profond silence; silence pénible et douloureux, qui ne fut interrompu que par les soupirs retenus des deux femmes, le bruit de l'horloge qui sonna minuit, et les jappemens interrompus et entrecoupés du petit chien qui parcourait les appartemens en se battant les flancs.

Il y en a qui se sont plus à peindre sous les couleurs les plus fortes les ennuis, les souffrances, l'agonie d'un amant qui attend en vain à un rendez-vous, et se promène seul dans un lieu solitaire, le cœur plein d'amour, d'espoir, d'impatience et de jalousie. Ce n'est rien que cette situation comparée à celle de deux femmes faibles et sans protection, tremblantes et épouvantées, certaines qu'elles sont que des brigands viennent d'entrer dans leur demeure, épient le moment de fondre dans leur appartement, et trament contre elles dans les ténèbres des projets de sang et de mort. A tout moment elles s'attendent à voir leur porte se rompre avec fracas, des figures horribles s'avancer vers elle, les saisir à la gorge, et leur présenter le pistolet ou le poignard. Si le vent siffle à une fenêtre; si une planche craque; si un insecte remue; c'est pour elles un bruit terrible, qui leur peint le danger tout entier, glace leur sang au cœur, et leur cause une crispation mortelle. Attendre dans cette situation un danger réel ou imaginaire, c'est souffrir mille morts; c'est être sous une meule qui vous brise et vous broie les os; c'est être sur des aiguilles qui vous déchirent et vous ensanglantent; c'est dormir au milieu d'une orgie de spectres, qui font retentir votre cabinet d'affreux ricanemens, se pressent autour de votre couche, et vous scufflent à l'oreille des imprécations; c'est souffrir tous les maux à la fois, sans la consolation qu'ils peuvent excéder vos forces et vous rendre insensible. Telle fut la situation de ces deux femmes durant près d'une heure que dura, après le premier bruit, le silence suspect qui lui succéda.

—“ ELIZABETH, j'espère qu'ils sont partis,” reprit enfin la vieille femme reprenant un peu ses sens; “je vais me remettre au lit, je ne crois pourtant pas que je dorme du reste de la nuit; veille encore un instant.”

PENDANT tout ce temps les voleurs n'avaient point changé de place, pas même de posture. Ils éprouvaient aussi eux des émotions non moins vives d'impatience, de crainte, d'empportement, et de convoitise. Ils étaient laissés à leurs réflexions, qui leur faisaient souffrir mille tortures, qui leur montraient le danger, l'infamie, l'échaffaud, la mort, et puis de l'or, des orgies, des amantes.

— " J'AI cru entendre la voix d'un homme," disait l'un d'eux ; " faut-il monter ? qu'en pensez-vous ? "

— " Attendons encore un moment... ! "

— " Non, non, je suis certain qu'il n'y a que des femmes ; courage, montons, montons." "

ET au même instant Cambray fit de la lumière, et montrant le chemin, se précipita dans l'escalier, brisa les portes, et gagna, suivi des autres, la chambre où étaient les femmes. En entrant, il reçut un violent coup, que la servante, Elizabeth McLellan, lui appliqua avec un tisonnier de fer. Cependant les trois personnes sont saisies à la gorge, enveloppées dans des couvertures, et surveillées par trois des voleurs, tandis que les deux autres pillent la maison. Madame Montgomery s'était presque évanouie d'abord, mais revenant à elle-même, elle dit à celui qui avait soin d'elle, avec un accent qui eut adouci un tigre :

" Vous êtes un bon garçon ; vous ne me ferez pas de mal, j'espère ? "

— " Non, non, je ne suis pas un bon homme ; je suis un méchant homme, très-méchant. Mathieu, trouves-tu quelque chose ? "

— " Tut... tut... tut... silence, tais-toi donc." "

LES voleurs parcoururent toute la maison ; vidèrent les armoires, les bureaux, les valises ; culbutèrent tout sans dessus-dessous ; s'emparèrent d'une grande quantité d'argenterie et d'effets précieux ; et partirent chargés, ayant eu la cruelle précaution de rouler les deux femmes et le petit garçon dans les tapis, de manière qu'il leur fût difficile de se débarrasser. Il faisait jour lorsqu'ils sortirent, et quand ils passèrent à la porte St. Jean, ils rencontrèrent les hommes du guet qui revenaient de leur poste, et les laissèrent passer tranquillement.

CAMBRAY et Mathieu ont eu leur procès pour ce crime le 28 Mars, (1837,) et sur la déposition de Waterworth, leur complice, ont été trouvés coupables tous deux. A cette époque, Lemire avait été déporté, et Stewart était mort.

CHAPITRE X.

Une expédition par eau.—Le prix d'une indiscretion.—Un moment critique.

QUELQUES jours après le vol commis chez Madame Montgomery, deux hommes étaient auprès du quai des Indes dans une petite Chaloupe, dont ils s'occupaient à dérouler les voiles. Une troisième personne, qui se tenait sur le quai, disait à l'un d'eux :—

“ Ne manque pas ton coup toujours, car c'est bien important, comme tu sais ; il s'agit de notre propre sûreté . . .

“ N'AIE pas peur, Camarade, je ferai bien mon . . . affaire.”

Et les voiles étant ajustées, la brise, qui soufflait de l'ouest, emporta en un instant la Chaloupe loin du quai, dans la direction de l'Isle d'Orléans. Le soleil venait de se coucher, et les ombres commençaient à se répandre sur les flots. C'était un beau soir du mois de Juin, quand les côteaux, les campagnes et les vergers, que la nature a groupés avec tant de richesses et de variété dans les environs de Québec, sont couverts de verdure, de fleurs et de troupeaux, et que la rade, remplie de grands vaisseaux, venus de toutes les parties du monde, ajoute encore à ces beautés naturelles. C'était à cette heure d'illusion et d'ineffable enchantement, quand la nuit commence à mêler à la clarté et aux mouvemens du jour son clair-obscur et sa première tranquillité. Les rivages, les bosquets et les mâts des vaisseaux se reflétaient dans le cristal des ondes ; et les échos ne retentissaient plus que des chants des marins, et d'un certain bruissement sourd qui sortait de la cité. Cependant la brise augmentait, et le clapotis des vagues commençait à s'agiter sur les flancs des vaisseaux, tandis que la lune s'élevait au-dessus de son à-travers quelques nuages venteux ; la lune que les anciens en ont fait la chaste Lucine, probablement par ce qu'elle est destinée à contempler en silence toutes les impuretés et autres horreurs que l'on cache à l'œil du jour.

DÉJÀ l'esquif s'était dégagé du labyrinthe inextricable que forment devant Québec les vaisseaux sur leurs ancres, et croissait seule dans le bassin qui s'étend de Québec à l'Isle d'Orléans ; déjà aussi les ombres s'épaississaient, et la personne restée sur le quai n'apercevait plus les voiles de la chaloupe que comme une petite vapeur blanche qui aurait rasé la surface des eaux.

“ Tiens voilà Lien rêveur,” dit l'un des deux marins à son compagnon ; “ belle brise ! belle brise, n'est-ce pas ? Je ne sais pas exactement où tu me mènes, mais nous irons loin avec ce vent-là ! Dis-moi donc, où sont-ils les plançons en question ? y en-a-t-il beaucoup ?”

" Tu le sauras, quand nous y serons rendus," répondit l'autre d'une voix un peu aigre.

" HEIN ?" murmura le premier, " il n'a pas l'air d'humeur ; mais Camarade, est-ce que tu as encore sur le cœur ce que j'ai dit l'autre soir chez Madame A. Écoute donc, je n'ai rien gâté ; j'ai seulement dit que je connaissais ceux qui étaient de l'affaire Montgomery, voilà tout : je n'ai nommé personne ; et puis j'étais bien en *train* ! ça ne peut pas tirer à conséquence."

" De grâce, ne m'en parle plus," répliqua l'autre avec passion ; et réprimant un mouvement de rage, qui fit tressaillir tous ses membres, il grommela entre ses dents :

" IL est temps, je crois ; je suis bien assez loin ! oui, c'est ici..."

" Quoi !" interrompit le premier tout semillant de loquacité ; " est-ce ton grapin, cette grosse pierre que voici attachée de deux brasses de câble ? Trois pieds seulement... ! tu iras loin avec cela !"

" PLUS que tu ne penses peut-être... mais... mais... vois donc, diable ! Holà ! vite à l'écoute ! sacre-dieu, dépêche-toi donc ; la voile va se déchirer."

" Et pourquoi l'as-tu laissé aller ? tu l'avais en main ! n'importe... bon augure... nous voilà entre les deux églises ; nous serons peut-être une descente !"

Et en disant ces mots, il se précipite sur le devant de la chaloupe, et montant sur l'une des banquettes, se penche pour attraper la voile qui frélate aux grés des vents, et lui échappe sans cesse. Tandis qu'il s'occupe à cette manœuvre, son compagnon quitte sans bruit le gouvernail ; s'avance vers lui sur la pointe du pied, et d'une main lui passe dans le cou l'extrémité du câble attaché au grapin dont il s'est moqué, de l'autre le frappe rudement sur la nuque, et le renverse hors de bord avec la pierre, qui l'entraîne dans l'abîme sans lui donner le temps d'achever une exclamation de désespoir. Cependant l'infortuné parvient à se débarrasser du lourd fardeau qui le retient sous les eaux, et tandis que son ennemi, penché sur le bord de l'esquif, regarde avec une joie féroce les bouillonnemens de l'onde qui vient de se refermer sur lui, il remonte vers la lumière et se rencontre face-à-face avec son adversaire. Le cœur plein de rage et de désespoir, il s'élançe hors des flots comme un monstre marin, saisit des deux mains son adversaire à la gorge, et suspendu dans cette position dans l'élément mobile qui fuit sous ses pieds, il le fixe d'un œil étincelant, le tient étranglé sous l'étreinte mortelle de ses doigts de fer, et dans l'agonie de sa fureur lui lance des imprécations.

“ TRAITRE ! ce n'était que cela ! ô joie d'enfer ! du moins nous périrons tous deux !... défends-toi ;—je ne lâcherai prise, que tu ne sois mort !”

Le meurtrier était sans voix, et ayant voulu pousser un cri, il ne sortit de sa bouche qu'un torrent de sang qui se répandit sur la figure de sa victime, et humecta sa langue aride. C'était une lutte horrible que celle qui s'était engagée entre ces deux hommes, dont l'un trompé dans ses projets de meurtre, étouffé, agonisant, se voit à tout moment tiré hors de la chaloupe, dans laquelle il ne se retient plus que par un pied ; dont l'autre, certain de périr s'il ne tue son adversaire, limité dans sa fureur désespérée, et comme suspendu par un fil au-dessus d'un abîme, sent à tout moment ses forces défaillir et sa main glisser. Cette scène d'horreur se serait prolongée plus longtemps, si le vent, qui continuait à souffler avec force, n'eût poussé contre la chaloupe une grosse vague, qui la souleva avec violence, et fit lâcher prise aux deux adversaires. Retombé dans l'eau, l'un se promène à la nage autour de l'esquif, et tente, mais en vain, d'y sauter ; car à chaque nouvel effort qu'il fait, son adversaire, qui le guette armé d'une gaffe ferrée, lui assène un coup violent qui le rejette plus loin. Enfin la victime fait un dernier effort, reçoit le coup mortel, et disparaît sous les flots. Resté seul et triomphant, le meurtrier, le cœur palpitant d'une joie féroce, remet à la voile, et glisse comme une vapeur sur les flots : la marée le seconde et la lune, apparaissant à travers un nuage, sourit à sa victoire. Il n'a pas couru trente brasses, qu'il croit voir une tête s'élever comme un phantôme au-dessus de la proue, le regarder en face, et se retirer mystérieusement. D'abord l'étonnement, et puis la terreur s'empare de lui ; mais à la troisième apparition, il se lève de fureur, ressaisit sa gaffe ferrée, court à l'avant, se penche, regarde à la quille et découvre... quoi ?... une tête d'homme qui s'y tient collée, et des mains cramponnées comme des griffes dans le bordage. Ciel ! c'est son adversaire, il le reconnaît, et sans perdre un moment, il s'élance de toutes ses forces, et lui brise la cervelle sur la joue de sa chaloupe qui en est souillée, en lui jetant cette affreuse ironie : “ va chez les morts conter ce que tu sais ! qu'ont-ils à faire qu'à t'écouter ?”

Et cette fois sûr de sa victoire, il rentre dans le port avec la marée. En mettant le pied sur le quai, l'homme qu'il y avait laissé se présente à lui :

—“ En bien ! qu'en as-tu fait ?” lui dit-il !

—“ Ce qu'il fallait ! j'ai eu bien de la peine ; mais son affaire est faite ; nous en sommes débarrassés ; il n'en dira pas davantage ; car les morts ne parlent pas !”

—“ BRAVO ! c'est comme cela qu'il faut traiter ceux qui *mangent le mort-veau* ! Mais entrons prendre un souper, tu l'as bien mérité. Pour nous mettre en appétit, tu me-conteras cette affaire.”

EN prononçant ces paroles, ils entrèrent tous deux dans une auberge.

L'HOMME qui venait de périr par une mort si cruelle s'appelait James Stewart, le même que nous avons vu participer dans le vol chez Madame Montgomery. Il avait payé cher un mot échappé dans un moment d'ivresse. Ses meurtriers... ? il ne nous est pas donné de les nommer.

CHAPITRE XI.

LES meurtres de Montmorancy.—Cambray au Presbytère.—La Ménagerie babillarde.—Le bedeau accusé.—Les deux Griffiths.

UN soir qu'il pleuvait par torrens, et que les ténèbres étaient si épaisses qu'on ne pouvait se voir à trois pas, deux habitans de la Paroisse du Château Richer revenaient du marché, et, s'en retournant chez eux, passaient à gué l'étendue d'eau qu'il y a au-dessous du Sault Montmorency, quand tout-à coup cinq bandits, armés de bâtons et de poignards, se présentent à eux et les saisissent au collet, en leur adressant le mot terrible :—

“ LA bourse ou la vie.”

“ EH bien ! la vie ; car je n'ai point d'argent,” dit l'un d'eux.

—“ MENSONGE ! je t'ai vu recevoir cinquante piastres au marché, il n'y a pas quatre heures : notre chaloupe est bonne voilière ; nous vous avons devancés, voilà tout ! donne, donne, car nous ferons *suer le chène*, (nous verserons le sang.)

Et les deux nabitans, épouvantés et trop loin des maisons pour crier au secours, tirèrent leur bourse, et comme l'un d'eux présentait la sienne à celui qui le tenait à la gorge, et se penchait vers lui, il fit un mouvement de surprise, et s'écria :—

“ QUOI ! Polette, c'est toi ! Tu as le cœur assez dur pour assassiner sur la route les compagnons de ton enfance, ceux avec qui tu as été élevé, qui te connaissent, qui t'ont sauvé vingt fois la vie, en passant sous silence tes fredaines ;”

IL avait en effet reconnu Mathieu parmi les brigands, Mathieu natif de la côte Beaupré, filou redouté dans sa paroisse sous le nom de Polette : mais il y avait dix ans que Mathieu avait quitté le lieu de sa naissance et s'était jeté dans le commerce en grand. Il était fier à-présent ; il avait honte de la campagne, comme un commis d'auberge a honte de ses cousins de village.

—“ AH ! tu me reconnais,” dit Mathieu, “ c'est ton malheur, c'est ton coup de mort ! sans cela, vous en étiez quittes pour votre argent ! A présent, il faut que vous mouriez, ou que je sois pendu ; eh bien ! mourez.”

Et au même instant, les cinq bandits les tirent hors de leurs voitures, les renversent par terre, et leur tiennent la tête à l'eau, jusqu'à ce qu'ils soient étouffés. Quand ils sont morts, ils détellent les chevaux, poussent les voitures et les deux cadavres dans le courant, pour faire croire que ces deux hommes ont manqué leur route et se sont noyés ; puis ils se sauvent avec leur chaloupe à deux lieues de là.

UNE heure plus tard, environ vers dix heures du soir, un homme, assez bien mis, mais tout percé de la pluie, se présente chez un Curé de la Côte Beaupré, et demande à couvert pour la nuit. On l'introduit, et l'hôte l'apercevant, s'écrie avec l'accent d'amitié :—

—“ COMMENT ! c'est vous, . . . (Cambray,) ! Et où allez-vous donc de ce pas là ? Vous allez souper d'abord ; et j'ai pour vous un lit excellent.”

—“ OH ! je ne vais pas loin ;—un parti de chasse à Ste. Anne. Quant à votre souper, je ne le refuse pas ; car j'ai bon appétit.”

Et voilà la conversation engagée, riante, amicale, familière, en attendant qu'un souper exquis et copieux s'apporte sur la table, et réunisse les deux amis autour d'une table ronde.

“ TIENS ! ” dit le Curé, “ voici un feu sur la grève ! Encore des canailles, sans doute, qui vont nous voler nos moutons cette nuit !

—“ PARDON ! Messire,” dit Cambray, “ ce sont des matelots qui m'ont amené : ils descendent pour une avarie de mer.”

ENFIN les deux amis se mirent à table, et soupèrent copieusement, après quoi monsieur le Curé se mit à dire son bréviaire, et Cambray passa dans la cuisine se sécher au feu de la cheminée.

Le Curé avait une ménagère, qui comme toutes les ménagères de Curés et de garçons, avait plus de caquet que de discrétion. Cambray la fit jaser, et en moins de dix minutes il connut toutes les affaires du Curé ; combien il avait de soutanes et de pauvres honteux ; combien de moutons ; combien de louis en réserve ; et puis où étaient les clefs, les vases sacrés, les papiers de conséquence, sans parler des difficultés et des histoires scandaleuses de la paroisse. Ce qui donnait surtout un air d'importance au babil de la vieille, c'est qu'elle parlait au pluriel :—*nous avons fait ceci, nous ferons cela, nous voulons que ce soit comme cela, nous sommes de cet avis, moi et monsieur le Curé.*

Et quand la vieille eut parlé jusqu'à s'enrouer, elle conduisit Cambray à la chambre qui lui était destinée, prit son bouillon à la reine, et alla se coucher.

Le lendemain au matin, grande alarme au Presbytère ! On crie, on court, on va, on vient ; c'est que Monsieur le Curé, étant entré dans la Sacristie pour dire sa messe, venait de s'apercevoir que les vases sacrés en avaient été enlevés pendant la nuit. Cambray, éveillé par le vacarme que fesaient dans la maison la ménagère, les serviteurs, les chantres et le bedeau, s'habille à la hâte, et vient se mêler au brouhaha. Au milieu de la mêlée, il s'approche du Curé, et lui dit à Poreille :—

—“ L'EGLISE a été volée ? je ne sais, mais j'ai vu dans votre cuisine un homme tout transporté ; il a une figure suspecte ; le voici. . .

—Quoi ! C. . . c. . n ? C'est le Bedeau ! ”

—Le Bedeau ! Oh ! ce ne peut pas être lui ; il n'a pas les clefs, sans doute ?—“Non, mais c'est lui qui ferme les portes,” répartit le Curé ; “c'est pourtant un honnête homme ! vous avez raison, il paraît agité ! qui sait encore ? . . .”

DES le même jour, le Bedeau fut arrêté, et mis en prison ; la vieille ménagère conta à toutes ses voisines combien elle le soupçonnait depuis longtemps ; et Cambray alla rejoindre les gens de la chaloupe.—

—“ JE les ai gobés, les vases sacrés,” leur dit-il, en les abordant ; “ et qui plus est, j'en ai fait loger un dans le *brick* pour ce coup là.”

DE là les brigands se rendirent à l'Isle aux Oies, et y assassinèrent les deux infortunés Griffiths, dont la mort a été un mystère jusqu'à ce jour.

TROIS mois après l'infortuné Bedeau eut son procès, et fut acquitté. Il était innocent !

Meur

terrom
crimes
depuislequel
Cour
Capit
Camb
autres
de se
je déc
je ne
misér
souven
sais
armes
les pl
combl
dans
peut
pour
n'étai
ne vo
suadé
la Ju
que le
inflig
dansmois
la pl
une
gross
l'ora
vol
ment

CHAPITRE XII.

Meurtre du Capitaine Sivrac.—Effronterie et témérité.—Les escamoteurs.—Un revirement de fortune.—Arrestation de Cambray et de Waterworth.—Le voile est déchiré.

“ VOICI,” dit Waterworth, reprenant son récit que nous avons interrompu un moment par une autre forme de narration, “ voici tous les crimes auxquels j’ai pris part et qui se sont succédés sans interruption depuis le mois de Novembre jusqu’au mois de Juillet (1835.)

“ IL en est un autre qu’on a mis sur notre compte, je le sais, et pour lequel Cambray a subi un procès, mais dont il a été acquitté devant la Cour Criminelle. C’est le meurtre du Capitaine Sivrac. Quoique le Capitaine Sivrac, sur son lit de mort, ait nommé ses assassins, et quoique Cambray depuis sa condamnation récente avoue que lui, moi et les autres, nous étions tous présens à ce meurtre, dans la vue probablement de se venger de moi et de m’impliquer dans quelque mauvaise affaire, je déclare solennellement que je ne suis jamais allé à Lotbinière, et que je ne me serais jamais imaginé qu’il y eût de l’argent à *trouver* dans la misérable hutte qu’occupait le gardien des Phares du Richelieu. J’ai souvent entendu raconter dans la prison les détails de cette affaire, et je sais qu’ils sont des plus révoltans. Attaquer un vieillard seul et sans armes sur une isle déserte, le rouer de coups, le forcer par les traitemens les plus inhumains à donner tout ce qu’il possède, et, pour mettre le comble à la barbarie, après l’avoir cruellement battu et meurtri, le jeter dans une cave pleine d’eau et l’y enfermer sous clef, c’est tout ce qu’on peut imaginer de plus affreux et de plus diabolique ; c’est faire le mal pour faire le mal, c’est se complaire dans des actes de férocité. Ce n’était pas notre système. Quand on donnait de bonne grâce et qu’on ne voulait point faire de résistance, nous ne maltraitons personne, persuadés que les recherches seraient moins assidues ou les démarches avec la Justice moins dangereux. C’est une opinion reçue parmi les voleurs, que le meurtrier n’échappe jamais à la mort ; et si cette peine n’était infligée que pour le meurtre, je doute qu’il se commît jamais de violences dans les vols avec effraction.

“ A cette époque, nous avions déjà oublié les soupçons qui deux mois auparavant avaient retenti jusqu’à notre porte, et nous vivions dans la plus grande sécurité, ne sachant pas que cette première rumeur, comme une boule de neige partie du haut d’une montagne, allait toujours se grossissant, et fondrait bientôt sur nous. Cambray croyait avoir conjuré l’orage par sa hardiesse et son hypocrisie effronterie. Le lendemain du vol de la Congrégation, il s’était rendu sur le lieu pour satisfaire un sentiment de vaine et audacieuse curiosité, et passant près de la Chapelle

comme par hasard, s'était arrêté avec un ami, se faisant raconter tous les détails de l'attentat commis la nuit précédente.

"VOLER la Congrégation !" avait-il dit, "et comment sont-ils entrés ? Quoi ! par ce vitreau ? Quelle audace ! quelle atrocité ! Venir voler dans une église, à la face de Dieu même ! C'est horrible ! ça fait frissonner ! Ils ont emporté toute l'argenterie ? Est-ce qu'on la laissait dans l'église ? Mais eux, qu'en feront-ils ? Cela me paraît absurde ! ce sont pourtant ces misérables qui sont sortis de la prison à la fin du terme de Mars !"

"Et en faisant ces édifiantes observations, il était entré dans la Chapelle avec le gardien, et, à chaque nouveau dégât qu'on lui avait montré, avait feint de la surprise et de l'étonnement.

"IL n'avait pas manqué d'en faire autant par rapport aux autres expéditions qui avaient suivi celle-là, et, il faut l'avouer, avec ce faux semblant d'honnêteté et ce babil moral, il avait pour quelque temps rendu les soupçons impossibles, et aveuglé cette indolente déité qu'on nomme la Justice.

"Nous fîmes plus ; car nous allâmes jusqu'à user de menaces et de violences, et même de ce que nous appelions la grande mesure de nécessité ; et après avoir ainsi pris toutes nos sûretés contre les soupçons, qui une fois avaient failli nous atteindre, Cambray et moi, nous nous disposâmes à recommencer notre trafic de bois, et à faire des dupes de tout le monde et particulièrement des étrangers qui avaient de l'argent, et que nous entraînions dans les auberges, où nous ne manquions que rarement de leur escamoter tout ce qu'ils possédaient en pratiquant sur eux nos lucratifs talens d'industriels. Il y a dans plusieurs parties de cette ville, des maisons d'entretien public, où ce genre d'industrie est habituellement en pleine opération, et où tout le monde, depuis l'hôte jusqu'aux serviteurs et aux affidés de la maison, font par ce moyen de fort jolis profits. Je ne fus pas peu surpris d'y rencontrer fréquemment des gens qui ne comptent pas parmi les derniers rangs de la société et surtout de prétendus gentilshommes, aventuriers il est vrai, mais qui ont assez d'impudence pour se glisser quelquefois parmi les honnêtes gens ; escamoteurs de première force, dont l'un à face hypocrite jouait le rôle de compère en prêchant la vertu ; dont l'autre, plus hardi et plus adroit, coupait la bourse de son voisin, ou la lui gagnait au jeu en lui faisant des contes.

"COMME nous étions en si bon chemin de fortune, le nuage creva, et la foudre nous atteignit : nous fûmes arrêtés et mis en prison. Vous trouverez dans les procédures de la Cour tous les détails de cette malheureuse affaire."

l'après
trats,
la m
un té
Palais
rentré
(car
minut
trats l

" n'a

tu me
Louis
ne pe
" Qui

Entre

pour
non ac
Ce n'
figures
notre
partie
porte,

un sa
s'éten
un sp
parole
tables
lâché
bond
et il é
avait-
trahi
avait
face a

C'ÉTAIT un beau jour d'été, vers la mi-juillet, à trois heures de l'après-midi environ que cet événement eut lieu. La veille, des Magistrats, munis d'un document authentique, avaient fait des recherches dans la maison de Cambray, et en avaient emporté des cuillères d'argent et un télescope. Ce jour là, après avoir passé une partie de la journée au Palais à faire battre des coqs, suivant sa louable coutume, Cambray était rentré chez lui à l'heure dont je viens de parler, et seul avec sa femme, (car Waterworth était absent,) s'informait d'elle avec une sorte de minutie capricieuse et fatigante de tous les détails de la visite des Magistrats le jour précédent.

“ N'ONT-ILS rien dit de bien significatif ? ” lui demandait-il ; “ n'as-tu rien lu dans leur figure ? Ils ne m'ont pas demandé toutefois ? ”

— “ MAIS pourquoi tant de questions sur cette affaire, si, comme tu me le disais hier au soir, ce n'est qu'une saisie pour une somme de dix Louis que doit Waterworth, et pour laquelle tu t'es rendu caution ! Cela ne peut pas nous ruiner, quoiqu'il faille toujours en revenir au proverbe : “ Qui répond, paie. ”

— “ C'EST que, vois-tu, je ne crois pas cette procédure bien légale. Entrer ainsi dans la maison d'un individu, ça me paraît un peu fort ! ”

— “ Sois donc tranquille, ” répartit la jeune femme ; “ si c'était pour quelque mauvaise affaire, pour tes propres dettes, quelque marché non accompli, ce serait bien autrement affreux ! Mais un cautionnement ? Ce n'est rien . . . Ah . . . Ci ! que vois-je ? ce sont encore les mêmes figures ! regarde donc, les voici ; ils conversent ensemble et se montrent notre demeure ; quoi ! reviendraient-ils encore ? M'aurais-tu caché une partie de la vérité ? Que nous veulent-ils donc ? Je vais barrer la porte, n'est-ce pas ? ”

— “ ARRÊTE, arrête ! ne fais point de folie, ” répliqua le mari avec un sang froid affecté, en se levant de sa chaise et allant d'un pas ferme s'étendre sur un sofa. Durant la conversation qui venait de précéder, un spectateur attentif aurait pu découvrir dans l'expression et dans les paroles du mari de l'embarras, du doute, de la crainte même, effets inévitables de quelque pressentiment. En effet, quand la jeune femme avait lâché le mot si terrible pour lui “ *les voici*, ” il avait fait sur son siège un bond involontaire, un frisson de glace était passé par tous ses membres, et il était resté un instant pâle, oppressé, décontenancé. “ Comment ! ” avait-il murmuré entre ses dents, “ serions-nous découverts, serais-je trahi ? ” Puis revenant aussitôt à lui-même, la force de son caractère avait repris le dessus et maintenant il était calme et résolu, prêt à faire face au malheur, et ne désespérant pas de le conjurer ; quand on frappa

rudement à sa porte, et que cinq ou six hommes, parmi lesquels il reconnut des gens de la Police, entrèrent et se rangèrent autour de lui avec précaution.

—“ QUE me voulez-vous, Messieurs ? ” dit Cambray d’une voix assurée, se levant doucement de son sofa et se croisant les bras avec arrogance.

—“ AU nom du Roi ! vous êtes mon prisonnier, ” dit l’un des Magistrats, lui mettant la main sur l’épaule et faisant signe aux connétables de s’emparer de lui.

—“ QUE veut dire cela ! pourquoi suis-je arrêté ? ”

—“ POURQUOI ? Cambray, vous êtes accusé de meurtre ! Connaissiez-vous Sivrac ? Vous êtes accusé de sacrilège ? N’êtes-vous jamais entré dans la Chapelle de la Congrégation ? Vous aviez des cuillères d’argent, n’est-ce pas ? Et le nom de Cécilia Connor ne vous est peut-être pas inconnu ? ce sont les témoins qui vous dénoncent. ”

CAMBRAY, toujours froid et composé, jeta les yeux sur le mandat d’arrestation et l’on eût pu s’apercevoir qu’à chaque mot qu’il lisait, sa figure avait pâli d’une nuance, quoique son regard fut resté serein et son maintien assuré ; et puis regardant en face le Magistrat :

“ SIVRAC était mon ami ! ” dit-il avec calme et pourtant avec effort, et soudain perdant patience et frappant du pied : “ A quoi bon toutes ces questions, ” ajouta-t-il ? “ Est-ce ainsi qu’on doit en user avec un homme libre et intact ? Qu’on me mène à la Police ; je me rie bien de ces accusations. ”

IL avait d’abord lancé sur ses surveillans un regard livide et plein de feu, mais bientôt jouant l’innocence et la fermeté, une expression de moquerie passa dans ses yeux et sur ses lèvres, et l’on eût dit qu’il goûtait par avance le plaisir de confondre ses accusateurs. Quand les Magistrats étaient rentrés, sa femme avait d’abord passé dans une autre chambre, mais elle n’avait pas eu le courage de ne point prêter l’oreille à ce dont il était question.

—“ Eh ! bien, avançons, ” dit Cambray ; “ allons voir si je suis le meurtrier de Sivrac ; ” et comme il se préparait à sortir, sa femme sortit, en criant, d’une chambre attenante et se précipita vers lui. Pâle, tremblante, échevelée, respirant à peine, elle jeta un oeil égaré sur tous ceux qui l’entouraient ; et muette de terreur à la vue des tortures que lui préparait son désespoir anticipé, trois fois elle essaya de parler, et trois

« Mais elle resta sans voix. Enfin poussant un cri aigu, qui ressemblait moins à une voix humaine qu'à un sifflement sauvage et perçant :

“ QUE vois-je ? qu'entends-je ? que lui voulez-vous ? ” s'écria-t-elle.

IL se fit un moment de silence, que Cambray eut seul la force d'interrompre, en parlant avec une solennité affectée :

“ MA femme ! sois courageuse et montre-toi digne de moi ! Tu es la femme de celui qui n'a jamais faibli devant les malicieux complots des hommes ! Souviens-toi de cela, et ne crains rien ! Ecoute, tu me connais : ils m'accusent d'un crime, et d'un crime affreux ; l'accusation est vague, il est vrai, mais c'est d'un meurtre qu'ils m'accusent ! ”

En prononçant ces paroles terribles, qui sonnèrent comme des paroles de mort à l'oreille de sa femme tremblante et à demi-évanouie, dans les bras de sa voisine, attirée par la curiosité, Cambray franchit le seuil de sa demeure, et marcha bravement vers la prison, entouré de Magistrats, et exposé aux sarcasmes et aux réflexions charitables des passans et des commères suspendues à mi-corps au-dessus de la rue, et se parlant de leurs fenêtres.

Le même soir Cambray fut confronté avec les témoins qui l'accusaient, et jeté dans un noir cachot. Waterworth, son associé, vint lui-même s'offrir à la Police, et partager son sort. Tant que Cambray avait espéré d'en imposer par sa fermeté, il s'était montré calme et soumis ; mais quand il vit que le voile était déchiré, quand il connut la nature accablante des témoignages, quand il fut instruit du nom de ses accusateurs, enfin quand il se vit perdu, il ne put plus se contenir et se laissa aller à tous les emportemens de la rage. Dès les premiers jours de son incarcération, il devint sombre, féroce et brutal, au point de se faire redouter de ses commensaux les plus aguerris. Ce qui semblait le tourmenter davantage, ce n'était pas la peur de la mort, ce n'était point non plus l'infamie dont sa réputation allait être entachée ; c'était le dépit, la déconvenue d'avoir été arrêté en si bon chemin, par suite de son imprévoyance et de ses faux scrupules. Il se reprochait d'avoir été trop conscientieux dans ses prises, et trop indulgent envers des traîtres.

Cambray et Waterworth, avant ce revirement de ce qu'ils appelaient leur bonne fortune, jouissaient d'une haute considération parmi les leurs, et étaient presque respectés de tout le monde. Voici comme Waterworth, qui demeurait la plus grande partie de l'année à Québec, décrit ce qui se passait dans l'intérieur de la famille de Cambray quelque temps avant son arrestation.

“ Il est étonnant,” dit-il “ jusqu’à quel point l’adresse et l’hypocrisie peuvent pour un temps en imposer à la généralité des meilleurs citoyens ; et même il est digne de remarque que les premiers soupçons ne viennent jamais d’eux, mais bien au contraire de gens, qui semblent n’avoir aucun droit de jeter la première pierre. Il semble que ce soient les trahisons du vice contre le vice qui protègent la société contre la corruption universelle. Quoiqu’il en soit, seulement quelques jours avant notre arrestation, la maison de Cambray était encore le rendez-vous de personnes de la plus haute respectabilité. Ce qui vous étonnera davantage est l’intimité dans laquelle il vivait avec un homme de mœurs et de probité exemplaires, avec un homme que son rang seul dans la société recommandait au respect de tous ; car cet homme était Sans doute il était loin de connaître, d’imaginer même les trames secrètes de son ami, et j’affecte hautement qu’il le croyait honnête. Il était dupe, à la vérité, mais bien d’autres l’auraient été ; car si la surface couvrait un abîme, elle n’avait rien néanmoins de rebutant. La croyance religieuse de la femme de Cambray avait d’abord été l’occasion de cette liaison, que l’honnêteté apparente et la sociabilité du mari avaient ensuite fortifiée. Il ne partageait pourtant pas la croyance religieuse de cet ami, car il n’en avait aucune : mais il croyait qu’il ne lui serait pas inutile auprès de ses concitoyens d’avoir l’estime d’un homme vertueux, et en conséquence il singeait la vertu.

“ N’ALLEZ pas conclure que je veuille insinuer que Cambray ne crût pas en l’existence de la Divinité : bien loin de là, sa conduite prouve le contraire, puisque dans nos complots d’iniquité, il adressait sa prière au Diable : or qui croit au malin esprit croit au bon esprit ; le scélérat qui se voue à Satan et qui meurt dans le désespoir, prouve infailliblement l’existence de celui qui a mis le remord et le repentir dans le cœur de l’homme.

“ Au moment de notre arrestation, ainsi que je viens de le dire, nous étions donc au comble de notre prospérité ; fortune, réputation, sécurité, tout nous souriait. Le jour de la rétribution était arrivé, le soupçon tomba sur nous, et tout s’évanouit en un instant. Nous ne fûmes pas arrêtés, que les crimes les plus horribles, réels ou supposés, furent mis sur notre compte, et ces accusations, accueillies comme vérités de tout le monde, et proclamées avec indignation. Il se trouva des milliers de personnes qui, fières de leur perspicacité et de leurs prétendues découvertes, racontèrent les incidents les plus ridicules, tendant tous à dévoiler nos sourdes menées, et à nous représenter comme des montres. Les coupables surtout ne manquèrent pas cette belle occasion de nous charger de leurs fautes, et de s’exonérer pour autant.

“ CETTE malheureuse affaire nous alarma beaucoup, et nous sentîmes toute la portée du coup qui nous avait atteints : cependant nous ne

déses
socié
que n

La p

triomp
notre
réflex
dans l
parcou
suites
nous
Plût a
Le so
dans l
l’autre,
moins
jetait a
d’un c
en tran
leur é
les em
les ru
cachot
revant
acculé
assaill

soulev
voici

Camb
aussi c

velle

désespérâmes par d'échapper à la rigueur des lois, et de rentrer dans la société, pleins de l'espoir de nous dédommager en bonne monnaie de ce que nous avions perdu en réputation."

CHAPITRE XIII.

La première nuit passée dans le cachot.—Les reproches.—Réflexions des détenus.

Jusqu'à présent nous avons eu devant les yeux le vice dans son triomphe et dans ses excès, marchant tête levée et défiant la justice. Ici notre sujet change un peu de couleur, et semble prêter davantage aux réflexions et aux moralités : nous allons maintenant suivre nos Héros dans leur défaite, rongéant leurs chaînes et maudissant leur sort. Nous avons parcouru les détails révoltans de crimes nombreux, nous allons en voir les suites et les conséquences ; nous avons compris la grandeur des offenses, nous allons juger de la proportion des châtimens et de leurs résultats. Plût au ciel que nous eussions à peindre des remords et des repentirs ! Le soir de leur arrestation Cambray et Waterworth furent mis à la chaîne dans le même cachot. Dès qu'ils se virent seuls, placés en face l'un de l'autre, fixés par une lourde chaîne à une épaisse muraille tapissée de moisissure et de toiles d'araignées, éclairés d'une lampe unique qui ne jetait autour d'eux qu'une lueur pâle et livide, se regardant mutuellement d'un oeil inquiet et méfiant, leurs sentimens ne s'exhalèrent pas d'abord en transports ; mais leur figure se revêtit d'une expression de torpeur, et leur émotion se manifesta par un silence plus éloquent que les paroles et les emportemens ; silence interrompu quelquefois par les soupirs de l'un et les rugissemens de l'autre. Quelqu'un qui eût pu regarder dans ce cachot par l'unique soupireil qui l'éclaire le jour, eût cru voir, en apercevant leurs yeux flamboyer dans ces demi-ténèbres, deux bêtes féroces, acculée chacune dans leur coin, et n'osant remuer dans la crainte d'être assaillie par son adversaire.

—“Voici ! “ dit Waterworth, interrompant enfin ce pénible silence et soulevant ses chaînes qui retentirent sourdement dans ce souterrain, voici ce que je te dois. Cambray ! Vois où tu m'as conduit !

—“ Tu ouvres enfin les yeux ? Te voilà contrit, je gage ! ” repartit Cambray, accompagnant ces paroles d'un rire moqueur, et s'asseyant aussi commodément qu'il est possible de le faire dans un cachot.

—“ Ciel ! que va dire mon père, lorsqu'on va lui apprendre cette nouvelle ! Que va-t-il penser ? que va-t-il faire ? Ah ! si je ne t'avais

jamis connu ! Oui Cambray, tu m'as séduit, tu m'as trompé, tu es seul coupable !

— “ Qu'oses-tu dire, misérable ? ” s'écria Cambray, en s'élançant à la longueur de ses fers ; “ qu'oses-tu me reprocher ? tais-toi ou je t'étrangle de ma chaîne ! tais-toi, ou je t'accable de malédictions ! tais-toi, ou j'appelle l'enfer à mon secours ! comment, si tu es plus lâche, n'es-tu pas aussi coupable que moi ? Veux-tu t'isoler de moi ? veux-tu te faire mon accusateur ? As-tu déjà la trahison sur les lèvres ? Souviens-toi que je ne serai pas toujours dans les fers ; choisis entre le secret ou la mort ! ”

“ Oh ! Cambray, ” repartit lentement Waterworth, “ que tu es injuste envers moi ! tu sais bien que je suis prêt à partager ton sort, et qu'en présence même de la mort je ne fléchirai pas pour me sauver, s'il faut te perdre ! Tu le sais, et je le jure encore. Mais ne serait-il pas mieux pour moi de n'avoir pas besoin de ce dévouement ? Ah ! mon ami, je t'ai suivi dans la carrière du crime, et je mourrai avec toi, s'il le faut ! ”

— “ BAH ! bah ! mourir ! ce serait bon pour des gauches ! Qu'avons-nous à craindre ? le sort semble nous avoir protégés jusqu'à ce jour dans ce que tu as la faiblesse d'appeler la carrière du crime, et que j'appelle moi le chemin de la fortune, de l'honneur, et de la considération. Il est vrai que notre étoile nous a manqué, et que nous sommes en partie déverts. C'est beaucoup de n'être plus à l'abri du soupçon, mais nous lutterons contre ce malheur par notre adresse ; nous pouvons encore nous tirer de ce mauvais pas. Le coup nous vient de Broughton ; c'est ta famille qui nous a trahis ! si tu m'en avais cru, tu les aurais expédiés quatre à quatre. . . . Que tu étais peu propre au rôle que je voulais te faire remplir ! Ecoute ! tant que j'ai pu marcher à l'ombre du secret, je ne t'ai jamais dévoilé mes plans. Le voile est déchiré à-présent, nous sommes seuls, ces murs sont discrets, je n'ai plus d'intérêt à te rien cacher, écoute et apprendis à me connaître. Je me suis vu dans les embarras de la pauvreté, j'ai presque éprouvé les atteintes de la misère, j'ai senti surtout l'orgueil et les dardins du riche ; et je me suis dit : “ le bonheur, la vertu et la distinction ne sont que le produit de l'or. ” Je me suis dit cela, et depuis ce temps, au milieu de mes concitoyens dans la misère, et avec des connaissances ordinaires, je n'ai jamais été pauvre. Pourquoi ? c'est que le monde entier est mon trésor. Je vis sur la race humaine, ennemi juré de la société et des lois qui me destinent à mourir de faim ! Vivre d'abord, et jouir ensuite, n'importe aux dépens de qui ; ce sont mes lois à moi ! je n'en connais point d'autres, et je n'en veux point d'autres. Il est vrai que me voici entre quatre murailles, accusé de crimes qui peuvent me conduire à l'échafaud, et arrêté au plus beau jour de ma carrière. Tu pleures, tu trembles, toi, à cette pensée ; eh

bien ! moi, je m'en rie : j'ai du cœur, mais surtout j'ai de l'argent ; je puis gagner nos gardiens, je puis rompre ces chaînes, je puis m'échapper peut-être, je puis avoir des avocats et des solliciteurs, enfin je puis un jour recommencer comme de plus belle ; et j'espère le faire !—

—“ Savent-ils tout, ”—interrompt Waterworth ;—“ tout est-il découvert ? ”

—“ Non, je ne le crois pas ! J'ai subi des interrogatoires, et je crois avoir deviné la nature des témoignages qui seront rendus contre nous. Des bagatelles ! des rapsodies sans suite ! L'affaire de Parke et de Sivrac ! voilà tout. . . . ”

—“ De Sivrac ? quoi ce meurtre affreux ! Ciel ! tu n'y étais pas ! ”

—“ OUI-DA ! je n'y étais pas ? Un *alibi* ! un *alibi*. . . . / Diable me voilà sauvé ! tu prouveras l'*alibi*, n'est-ce pas ? ”

—“ Je ne sais ; tu aurais pu y aller. . . . ; je n'étais pas toujours avec toi. . . . ”

—“ COMMENT ! traître, tu hésites, tu as des scrupules quand il s'agit de sauver un ami, de sauver l'homme qui t'a nourri et vêtu, quand tu étais pauvre ; qui t'a fait connaître les jouissances de la vie, quand tu manquais même du nécessaire. . . . Tu baisses la tête ! Ecoute ! choisis entre ma haine ou mon argent ; jureras-tu. . . . ? ”

—“ Je jurerais tout ce que tu voudras ! Cambrai, tu me maîtrises comme un enfant. Il y a dans toi quelque chose qui a plus d'influence sur moi que tous les méchants esprits qui assiègent mon âme. J'ai entendu dire que certains animaux sauvages charment leur proie de l'œil, tu as sur moi un pouvoir magique plus étrange encore. Tu as toujours été résolu, déterminé. . . . mais ne réveillons pas le passé, ces murs peuvent cacher des espions, et je n'aime pas à me rappeler au moment du sommeil ces scènes d'horreur. . . . mes rêves me font peur. . . . Ciel ! quelle nuit à passer ? quelle destinée devant nous ! Q'on ne me dise pas que l'homme est libre, et se fait son propre sort ! Quand je me demande comment je suis arrivé au lieu où je me trouve aujourd'hui, je crois en une fatalité aveugle qui poursuit l'homme, qui l'enchaîne à une roue roulant sans cesse sur lui, jusqu'à ce qu'elle arrive à la borne sur laquelle elle l'écrase ! Je suis donc né, j'ai donc été marqué au berceau pour le crime, l'infamie, et une damnation éternelle ! ”

—“ En voilà une morale ! ” dit Cambrai ; “ c'est une lâcheté que de commettre des crimes, et d'en jeter la faute sur une aveugle fatalité.

Si je voulais, moi, je ne serais qu'un nigaud ! mais je méprise tout ce que les hommes respectent, je foule aux pieds tout ce qu'ils adorent, et je vis aux dépens de tous : ce sont mes principes, des principes de mon choix et de mon goût ! Je pourrais être tout autre chose, si je le voulais."

"Y a-t-il rien d'aussi lugubre, d'aussi désolant," s'écria Waterworth, "que cet appel que fait la sentinelle à tous les quarts d'heure ! — Hélas ! comment dormir avec ce cri persécuteur dans les oreilles ?"

"Ça m'affecte moi-même. Tiens, pour chasser la mélancolie, faisons un peu de musique," dit Cambray ; et il se mit à fredonner un air et à secouer ses chaînes avec tant de violence, que le gardien, qui faisait sa dernière ronde, se hâta de se rendre à leur cachot, et vint mettre le holà, en les menaçant de les séparer et les laissant entièrement dans les ténèbres. Déjà les autres parties de cet asile du crime étaient rentrées dans le silence, et les deux nouveaux arrivés s'étendirent enfin sur le pavé froid et humide, et dormirent bientôt du sommeil profond des scélérats.

Le lendemain Cambray vit sa femme et conversa quelque temps avec elle à travers l'énorme porte grillée, qui sert de barrière entre la liberté et la détention. Cette femme était pâle, défigurée, abattue, et pourtant résignée. Lors de l'arrestation de son mari, elle était tombée évanouie, et avait failli étouffer ; mais bientôt l'habitude de la souffrance, l'espoir, et surtout cette étonnante élasticité de caractère dont la femme est douée à un degré éminent, avaient rétabli le calme dans son âme et n'y avaient laissé qu'une douleur lente et continue. Dans cette entrevue, l'horreur de sa situation vint encore se peindre à elle sous son plus hideux aspect, et il ne lui fut pas possible de retenir ses larmes et ses sanglots.... La providence qui avait lié le sort de cette jeune femme, douce et vertueuse, au sort d'un misérable bandit, lui accorda bientôt la consolation de succomber à ses souffrances, et de se dépouiller d'une existence empoisonnée. Elle mourut de chagrin quelques mois après l'incarcération de son mari.

CHAPITRE XIV.

Mœurs intérieures de la Prison.—Le Patriarche des filous, ou le Capitaine Dumas.—Plusieurs tentatives d'évasion.—Le Baron Tunique ou Van Kenig.—Le Geolier.

QUELQUES jours après leur arrestation, Cambray et Waterworth furent tirés de leur cachot, et enfermés avec une douzaine d'autres scélérats

dans
Prison
délinq
rent d
Il est
qui r
nous
honn

"
parût
nous
trâmes
plus
mo
captif.
des pla
fesaient
avaient
à leur
moins
J'ai en
consci
parmi
qui n'a
moins
l'appel
seurs
depuis
soin d
crimes
se fait
procès
fait un
soires
petite
jusqu
avait
et se
le plai
tandis
de b
pris de
nous
de la

dans une chambre commune, suivant la funeste coutume suivie dans nos Prisons. Ils y rencontrèrent Mathieu et Gagnon et nombre d'autres vieux délinquans, tous célèbres dans les annales du vice, avec lesquels ils formèrent des associations criminelles et de nouveaux complots contre la société. Il est difficile d'imaginer et plus encore de peindre les mœurs diaboliques qui règnent dans ces cercles de bandits. Pour en donner une faible idée, nous ferons encore parler le complice-révéléteur, (Waterworth,) de qui nous tenons la plupart de nos renseignemens.

« Tant que nous fûmes dans le cachot et à la chaîne, notre position me parût si affreuse que je crus ne pouvoir la supporter. Par bonheur, on nous en tira bientôt, pour nous mettre dans une chambre, où nous rencontrâmes nombre de vieilles connaissances. De ce jour la prison ne me parut plus si affreuse, et nous eussions été assez heureux, si ce n'eût été de l'amour de la liberté, sentiment si naturel à l'homme et si désespérant pour le captif. Nous n'avions rien à faire qu'à raconter nos prouesses et à former des plans d'évasion et des complots de vol. Les anciens confrères nous faisaient part de leurs tours, de leurs aventures, de la connaissance qu'ils avaient des bonnes maisons, et des projets qu'ils se promettaient d'effectuer à leur rentrée *dans le monde*. Nous nous encourageons dans le vice, et les moins expérimentés pouvaient en peu de temps faire d'étranges progrès. J'ai entendu là des récits qui m'ont fait dresser les cheveux, à moi dont la conscience commençait pourtant à prendre de la latitude. Nous avions parmi nous un singulier caractère : c'était Dumas, voleur adroit et prudent, qui n'a encore jamais couru le risque de *danser dans l'air*, et qui néanmoins a passé plus de la moitié de sa vie dans les prisons. Ses camarades l'appellent le Capitaine Dumas, et en ont fait le patriarche des *grinchisseurs de la haute pègre*, (voleurs de profession.) Ce bandit original tient depuis dix ans un journal des exploits de sa petite bande, et se charge du soin d'endoctriner les jeunes gens, et de les initier aux détails de tous les crimes commis ou à commettre. A l'approche d'un *Terme Criminel*, il se fait le président d'une Cour régulière, devant laquelle chacun plaide son procès. Il dicte à chacun sa défense, écrit des discours, adresse le Jury, fait une réprimande paternelle aux coupables et prononce des sentences dérisoires. C'est ainsi que les détenus s'instruisent mutuellement dans leur petite industrie, et se familiarisent avec les peines imposées par les lois, jusqu'au point de faire un jeu de celles qui sont les plus rigoureuses. Il y avait avec nous un homme d'une force herculéenne, qui jouait à la potence, et se suspendait par le menton sur un mouchoir de soie, pour nous donner le plaisir des contorsions d'un pendu. Nous n'étions pas toujours oisifs, car tandis que Mathieu et compagnie fabriquaient chaque jour de fausses clefs de bois, pour effectuer nos projets d'évasion, Cambray et moi nous avions pris des arrangemens avec un faux-monnayeur du nom de K....y, et nous travaillions de concert avec lui à un appareil qui devait, à notre sortie de la prison, changer notre vierge d'argent en écus américains. Et quand

il survenait une de ces nuits obscures et pluvieuses, qui font dormir la sentinelle dans sa guérite et favorisent les entreprises criminelles, nous nous mettions à l'œuvre tout de bon, et en peu de temps huit portes étaient ouvertes, un plafond était coupé, un mur démoli, une échelle de cordes tendue, et à l'instant où nous allions être en liberté, quand il ne restait plus qu'à dire : " Eh bien ! êtes-vous prêts ? partons ! " une voix malencontreuse jetait l'alarme, un piquet de soldats investissait la place, et chacun de nous de rentrer et de se blottir dans son lit, pour s'épargner la correction. Il est bien étonnant qu'il soit presque impossible de comploter une évasion, sans que les geoliers en soient infailliblement informés à temps. Nous sommes trop de monde ensemble, il y a toujours un traître parmi nous, qui, pour obtenir une faveur, peut faire pendre tous ses camarades. Mais nous savons bien nous venger de ces trahisons, et gare à l'espion que le soupçon peut atteindre : nous lui faisons payer cher ses petites faveurs. Cambrai sur cet égard était inexorable, et le geolier fut contraint de séparer de nous quelques-unes de ses victimes, auxquelles il faisait souffrir un martyre perpétuel. Depuis que je suis en prison il y a eu plusieurs tentatives d'évasion qui ont toutes été infructueuses. La plus hardie peut-être est celle de Cambrai. Un jour que nous étions plusieurs dans la cour, et que la porte s'en ouvrit pour laisser entrer un voyage de bois, il se précipita dans la rue, renversa le charretier et la sentinelle, et allait s'échapper, quand, arrêté dans sa marche par la voiture, il fut appréhendé par un peloton de soldats appelés à temps. Mais la mieux concertée de ces entreprises est celle qui eut lieu il n'y a pas bien longtemps. Un des prisonniers, et c'est Mathieu qu'on accuse d'avoir pris cette liberté, avait fait des fausses clefs de bois pour toutes les portes de la prison, voire même pour la porte du dehors. Tous les arrangemens étaient pris pour faire une délivrance générale, et la conspiration était à l'abri de tous les soupçons. Provost, qui était à la tête de l'entreprise, devait ouvrir pendant la nuit les portes de toutes les chambres, réunir les prisonniers dans un passage, descendre doucement ouvrir la porte du dehors, donner le signal du départ, faire entrer sans bruit toute la bande dans le vestibule, armer les plus déterminés des fusils de la garde, et les faire défilér tous dans la rue, avec la détermination de tuer la sentinelle à son poste, si elle bronchait. Ce plan fut en partie effectué, et tandis que toute la petite armée, rangée dans les passages, attendait avec impatience le signal de Provost, descendu pour ouvrir les portes, ce dernier, qui est un des criminels condamnés à la déportation, et qui aurait voulu faire commuer sa sentence, alla donner l'alarme au geolier et se faire un mérite de sa trahison. Il a pour cela obtenu des faveurs et les moins coupables ont été jetés dans les cachots. C'est un bien méchant homme que ce Provost. Il mérite bien d'être déporté, et je me flatte qu'il le sera."

" Nous n'avions pas seulement pour compagnons des hommes entièrement perdus de mœurs et de caractère : quelquefois la haine, les préjugés, un soupçon aveugle jetait parmi nous un innocent ou un novice dans

la car.
gauda,
une ve
par pre
nous un
qu'une
fait jete
qui a t
paysan
qui a p
de Bar
en alle
Anglai
allema
et des
ses pre
où son
ment c
était d
heureu
cours
de la P
grande
ne son
puisère
arriver
à sa fa
qu'il di
et sa s
aller ré
Canad
maines
entrés
des ré
somme
des Va
moins
ce Bar
humbl
destine
dans le
une p
naissa
et vou
grand

la carrière. Il était horrible alors d'entendre les sarcasmes dont ces nigauds, ainsi que nous les appelions, étaient le sujet, et s'ils n'avaient point une vertu à toute épreuve, soit mauvaise honte, soit contagion, ils finissaient par prendre les mœurs de leur entourage. Il y a en ce moment parmi nous un homme d'une haute extraction et plein d'honnêteté, j'en suis sûr, qu'une suite de malheurs a réduit à la misère, et qu'un horrible incident a fait jeter dans ce lieu d'infamie. C'est un habitant de St. Jean Port-Joly, qui a tout l'air de bonhomie, de franchise et de sociabilité naturel au paysan Canadien. Il m'a raconté son histoire : c'est un drame intéressant, qui a presque l'air d'une fable. Il est connu dans sa paroisse sous le nom de Baron Tunique, qui est une corruption villageoise de Van Kœnig, qui en allemand signifie *filz de Roi*. Son père était Officier dans un Régiment Anglais, qui fut congédié en Canada il y a près de soixante ans. Il était allemand d'origine, et le fils unique du Baron Van Kœnig, un des premiers et des plus riches Barons de l'Allemagne. Son père l'avait envoyé faire ses premières armes dans les troupes Anglaises, en attendant le moment où son âge l'appellerait aux premières dignités de l'Empire. Malheureusement ce jeune Officier, plein d'amabilité et riche des plus belles espérances, était d'un caractère insouciant et d'une tournure d'esprit qui préférerait une heureuse obscurité à une pénible et harassante célébrité. Après avoir parcouru en aventurier presque tout le Canada, il alla se fixer en la paroisse de la Rivière-Ouelle, fit connaissance avec la fille d'un habitant d'une grande beauté, et l'épousa. Il vécut quelque temps dans l'abondance, et ne songea plus à retourner en Allemagne. Mais bientôt ses ressources s'épuisèrent, sa famille augmenta, ses liens d'affection se doublèrent; et il vit arriver le moment où il allait être dans l'indigence, ce filz de Roi. Il écrivit à sa famille, et en reçut des secours pour passer en Allemagne, secours qu'il dissipa encore, sans améliorer sa condition. Enfin son père mourut, et sa succession devint vacante. Trop pauvre et trop peu industrieux pour aller réclamer ses biens lui-même, le Baron Tunique chargea un Avocat Canadien d'y aller pour lui, et lui donna tout pouvoir d'aliéner ses domaines et sa dignité pour de l'argent. Des Héritiers Collatéraux étaient entrés en la possession de cette immense succession, et pour se débarrasser des réclamations du légitime héritier, donnèrent à son chargé d'affaire une somme de plusieurs milliers de florins, suffisante pour assurer à la famille des Van Kœning en Canada une fortune très considérable, et que néanmoins elle a dissipée imprudemment en moins de vingt années. Le fils de ce Baron, âgé d'environ trente et quelques années, pauvre, ignorant, aussi humble dans son apparence que le dernier des paysans, ce filz des rois, destiné à jouir d'une fortune colossale, à régner sur des esclaves, et à briller dans les premiers cercles de l'Europe, cet homme est aujourd'hui dans une prison américaine. Où est à-présent cette supériorité que donnent la naissance et le rang ? Elevez l'homme du peuple, et rabaissez le monarque, et vous ne vous appercevrez pas qu'aucune loi de la nature, qu'aucun grand principe ait été violé !"

“ Vous savez combien l’hiver dernier les paroisses des Comtés de Rimousky et de Kamouraska ont été affligées par la disette. St. Jean Port-Joly avait aussi son nombre de pauvres et de souffrants, parmi lesquels se trouvaient le Baron Tunique, sa femme et ses enfans. Un soir que le froid était à trente deg. es au-dessous de zéro, et que le vent battait avec fureur sur les toits et les arbres glacés, il n’y avait ni vivres ni bois de chauffage dans la maison du Baron Tunique, et des enfans à demi-vêtus, pleurant et grelottant, en entouraient le maître, et lui demandaient du pain. La douleur et le désespoir dans le cœur, il sort au milieu de la nuit, se glisse chez un riche voisin, et revient avec un pain et quelques livres de lard. Le lendemain son voisin prend contre lui des soupçons, le fait arrêter comme voleur, et jeter dans cette prison, où il languit depuis plus de trois mois, attendant son procès et ne trouvant point de cautions pour obtenir provisoirement son élargissement. Voilà, entre mille autres histoires du même genre et aussi intéressantes, celle du Baron Tunique !

“ Il y a déjà bien longtemps,” ajouta encore Waterworth, “ que je suis enfermé dans cette prison, et que j’éprouve toutes les tortures qui résultent de la privation de la liberté. Mais je dois l’avouer avec tous mes compagnons, nous trouvons ici une source constante d’adoucissement à notre malheureuse condition, dans l’humanité et la sympathie de notre Gardien. Malgré les désagréments que lui causent tous les jours les plus forcenés d’entre nous, et malgré surtout les inconvéniens qui résultent de la disposition de ce Bâtiment, il conserve toujours son humeur, et trouve les moyens de nous rendre la vie aussi supportable que possible. La douceur, soyez-en sûr, peut beaucoup plus sur des criminels, que la sévérité qui ne fait qu’aigrir les pervers et désespérer ceux dont la corruption n’a pas encore dissout le cœur.

“ N’allez pas croire pourtant qu’il y ait relâchement dans la discipline : au contraire il faut toute la vigilance de notre Geolier pour découvrir les trames ourdies chaque jour, et pour contenir dans un espace aussi étroit tant de prisonniers, qui ont des rapports constans avec les gens du dehors, qui peuvent se procurer tous les instrumens nécessaires pour faire une brèche, et dont tous les efforts se réunissent pour éluder la règle. Aussi ne se passe-t-il point de jour qu’il n’enlève à quelques-uns d’entre nous des clefs, des limes, des cordes, des poignards, de l’eau-forte, enfin tout ce que d’officieuses maîtresses, qui soupirent après l’élargissement de leurs bien-aimés, peuvent faire loger dans des corbeilles que les détenus attirent à eux au moyen de cordes.

Pou

dit u
ses c
term
Enfinque j
des a
voyai
pour
un jo
l’Offic
qu’il
et qu
surtou
sur les
appos
nous
sans
d’acce
puisquronne
la vic
une g
toujou
corres
sur d
d’affa“ a l
“ co
“ tue
“ qu
“ t’a
“ ve
“ no

CHAPITRE XV.

Pourquoi Waterworth s'est fait témoin de la Couronne.—Correspondance de Cambray et de Waterworth à ce sujet.

DANS tout le cours de ces révélations, Waterworth n'a pas encore dit un mot de ce qui l'a porté à se rendre témoin de la Couronne contre ses complices, et il a fallu le presser vivement de questions pour l'y déterminer. Il semblait se reprocher cet acte comme une trahison.... Enfin il y a consenti, et voici comment il explique ce fait.

—“ J'ÉTAIS dans un cachot depuis quelques jours pour une fredaine que j'avais faite, et j'éprouvais toutes les horreurs de l'isolement. Le jour, des accès de rage, et la nuit, des rêves épouvantables m'obsédaient. Je voyais des spectres tracer ma sentence de mort sur les murailles, et dresser pour moi des échafauds. Enfin j'étais abattu, désespéré, mourant, quand un jour le geolier m'avertit que Cambray avait eu des pourparlers avec l'Officier de la Couronne, et lui avait offert de tout révéler, à condition qu'il serait mis en liberté à l'expiration du Terme de Septembre, (1836,) et qu'on lui pardonnerait tous les crimes dont il était accusé. Il insistait surtout à avoir sa liberté sans délai, me dit le geolier, et ce fait m'éclaira sur les véritables motifs de cette révélation et des conditions qui y étaient apposées. “ Nous avons, ” me dis-je, “ de fortes sommes en réserve ; nous n'avons pas encore tiré parti des argenteries de la Congrégation, et sans doute le dessein de Cambray est de sortir seul, de me perdre, et d'accaparer toutes nos prises. Eh bien ! je suis libéré de mes sermens, puisque je suis trahi ; je le prévien, et je le dénonce ! ”

“ Dès le même jour je fis offrir ma déclaration à l'Officier de la Couronne, sans condition, et mon offre fut acceptée. Je ne sais si j'ai été la victime d'une supercherie, mais il est certain que Cambray m'a juré une guerre à mort pour lui avoir joué ce tour. Quoique nous ayons toujours été séparés depuis, nous nous sommes écrits souvent, et notre correspondance a roulé en partie sur des projets d'évasion, et en partie sur de nouveaux expédiens proposés par Cambray pour nous tirer d'affaire tous deux. Voici ce qu'il m'écrivait l'automne dernier :—

“ WATERWORTH, t'avait juré par le diable de tenir le secret, et t'a
“ a la lâcheté de t'faire témoin du Roi ! tu tes deshonoré devant tous les
“ confrères, pour avoir mangé le morceau. Pour ça j'avons droit de te
“ tuer, tu sais, et quoique je soignons moi et les autres à la chaîne entre
“ quatre murs, n'espère pas d'échapper à ma main. Quand je devrais
“ t'aller trouver par un souterrain dans ton cacheau, j'ty étranglerai, si je
“ veu ; mai, tu sai que jé toujou été bon pour toi, et jé un moyin de
“ nous sauver tous deux. Je ne sui accusé que de volle, et y a le

" meurtre de Sivrac qui n'est pas punit. Soignons comme deux frères
 " toi et moi, et faisons nous témoin contre quelques-uns de ces gueu qui
 " y a ici ; conte P. . . . ou G. . . . , si tu veu ? Voi tu avec ça on se
 " sauvera, car ce meurtre de Sivrac est une affaire abominable, que je
 " regraitte presque, par qu'elle n'a pas mit un sou dans ma poche : pui
 " j'sortirons, et taras la moitié de nos cachettes. Faut que je te dise un
 " bon tour de précaution que j'ai prise : une vintaine de coquin viennent
 " de sortir du *brick*, et j'leur ai fait la langue. Ils von assomer tout le
 " monde dans les rus par vengeance. Ça ra l'effait de détourner l'atten-
 " tion de nous, et de faire tomber l'indignation des gens sur ces niais-là :
 " voi-tu ça. Diable, çait dommage que tu mais trahit, j'pouvait encore
 " faire une belle fortune. Ecri moi si tu veu t'arranger avec moi pour
 " l'affère de Sivrac, ou sinon choisi que j'te tue.

CAMBRAY.

" A cette épître, voici à peu près comme je répondis :—

" CAMBRAY, tu me reproches d'avoir manqué à mes sermens et
 " d'avoir trahi mes camarades ; mais tu m'avais donné l'exemple, et tu
 " me proposes encore une nouvelle trahison, bien autrement lâche,
 " puisqu'elle serait fondée sur un mensonge. Longtemps tu as pu me
 " séduire, me montrer la fortune et les plaisirs comme fruits de nos bri-
 " gandages, abuser de ton influence sur moi, et me faire l'instrument de
 " ta cupidité, mais je suis revenu de cette illusion, et j'ouvre enfin les
 " yeux. Oui, je serai témoin du Roi, mais non pas contre des innocens
 " que tu veux charger du meurtre de Sivrac ; je le serai contre toi,
 " Cambray, et tu verras si j'ai une mémoire fidèle, lorsque je serai mon
 " récit. Il faut bien que tu sois un diable incarné pour te vanter d'avoir
 " engagé les misérables qui ont été mis en liberté à assommer le monde
 " dans les rues, pour détourner de toi l'attention publique. Tu me de-
 " mandes pourquoi j'en agis ainsi ? voici ma réponse :

" The Devil told me that I was doing well,

" And afterwards that my deeds were chronicled in hell !

" VOILA le fait : je suis désabusé, et je me crois libéré de sermens
 " dictés par le crime. C'est pourquoi je dirai tout, en me riant de tes
 " menaces et de ta rage impuissante. Ne compte plus sur moi. Adieu !

" WATERWORTH.

" J'EUS besoin de me faire violence pour me résoudre à faire parvenir
 à mon camarade cette lettre désespérante, à laquelle je reçus la réponse
 suivante :

" WATERWORTH, on se rencontra dans un cacheau, dans un passage étroit, sur un échafaud peut-être, ou du moins ché l'enfer, n'importe où ! tu tombas sous ma main, et j'étouffai, j'te massacrai. En attendant, j'tenvoie toutes mes malédictions, traître infâme.

CAMBRAY.

" ENFIN le Terme de Mars, (1837) est arrivé, Cambray et ses complices ont eu leur procès, et j'ai rendu témoignage dans cette affaire ; mais je dois l'avouer, quand je me suis vu en présence de mes camarades, mon propre cœur s'est révolté contre moi-même, et, tout en disant la vérité, j'ai éprouvé les tortures du remords.... Hélas ! que j'aimerais à revoir Cambray, avant mon départ ! je ne craindrais pas de le rencontrer, pourvu qu'il n'eût point d'armes.... Nous ne pourrions nous voir sans émotions, j'en suis certain.... Mais souffrez que je termine ici mon récit, et que je je tire un voile sur ces tristes événements, aussi bien vous savez le reste...."

Quelques jours plus tard, savoir le 6 Avril, (1837,) Waterworth a été mis en liberté, et est allé chercher fortune ailleurs.

CHAPITRE XVI.

Procès de Cambray et de Mathieu.—Conviction et Sentence.—La première nuit des Condamnés.—

PENDANT le long et intéressant procès qu'ont eu à subir Cambray et Mathieu pour le vol commis chez Madame Montgomery, duquel nous avons donné plus haut les détails, les deux accusés, assis à la barre des criminels au-dessus de la foule qui encombrait la Cour ce jour-là, sont restés calmes et impassibles, promenant tour-à-tour avec assurance un œil ferme et scrutateur sur les témoins, les Juges, et le Jury, et lançant par fois à quelques personnes parmi la foule un regard dédaigneux ou menaçant. Mathieu était surtout d'un sang-froid imperturbable, tandis que son complice, Cambray, plus capable de sentir et d'apprécier sa position, semblait éprouver quelque chose de violent à l'intérieur et trahissait par la répression convulsive de ses traits la violence de ses émotions : ce n'étaient point de la crainte ni le remords, c'étaient du dépit et du désappointement. Les souffrances et le mal-aise qu'il avait éprouvés dans la prison étaient profondément gravés sur sa figure ; quelques légères contractions autour de la bouche, indices infailibles des angoisses et des souffrances de l'esprit, détruisaient un peu la sérénité feinte de son expression, et cet homme qui avait été si fort, si brillant de jeunesse, paraissait maintenant malade et languissant. Tout le monde le savait coupable, et pourtant l'on voyait plus d'un œil de compassion se tourner vers lui. Maints badauds, pleins de bonhom-

mie et très honnêtes citoyens du reste, voyaient dans ce scélérat un homme au-dessus du vulgaire, et se faisaient les sincères admirateurs de sa grandeur d'âme.

QUAND Waterworth, leur complice, est entré pour déposer contre les accusés, ceux-ci se sont levés brusquement, et l'ont fixé pendant quelque temps avec des yeux de feu, et qui semblaient vouloir plonger dans le cœur du témoin. Mais le dénonciateur s'était préparé à cette rencontre ; car il a levé sur Cambray un œil calme et assuré, et après l'avoir regardé un moment sans éprouver d'émotion en apparence, il s'est tourné vers la Cour et a donné son témoignage avec précision et sang-froid. On apercevait en lui un homme qui avait pris une forte détermination de tout dévoiler, et qui avait dû combattre longtemps avec lui-même avant de se résoudre à cette trahison, tant il parlait avec abandon et résignation. Le sentiment de sa propre conservation n'avait pas éteint le remords que lui faisait éprouver la trahison qu'il exerçait contre ses camarades ; espèce de sentiment confus, qui reste fréquemment au fonds du cœur des scélérats, quand tous les autres penchans honnêtes l'ont abandonné.

LES témoignages étaient accablans contre les accusés, et la seule défense qu'a jugé à propos de faire le conseil de Cambray, s'est réduit à mettre en question la crédibilité du complice ; celle de Mathieu, à demander à Madame Montgomery, si, quoiqu'elle eût entendu prononcer le nom de Mathieu, il n'était pas possible que ce fût une autre personne que lui dont il était question ; il n'y avait pas en effet beaucoup de personnes qui portent ce nom-là. Les Jurés se sont retirés un instant, et sont rentrés bientôt au milieu de l'anxiété générale. Tout le monde, et surtout les prisonniers, cherchaient à lire dans leur figure le verdict, qu'ils allaient rendre. Il s'est fait un moment de silence et le fatal verdict a été prononcé, comme suit : CHARLES CAMBRAY ET NICOLAS MATHIEU SONT COUPABLES DU CRIME DONT ILS SONT ACCUSÉS.

MATHIEU, en recevant ce verdict, n'a paru éprouver aucune émotion quelconque ; il n'a pas même fait un mouvement de contrainte et d'effort, qui indiquât une impassibilité affectée. Cambray, au contraire, a laissé voir un moment d'agitation et d'abattement : mille pensées diverses ont semblé bouleverser son âme en même temps, et peser sur son imagination comme autant de reproches.

LEUR procès était terminé : on les a ramenés en prison au milieu de la foule. Cambray, qui était malade et se prétendait trop faible pour marcher, s'y est fait conduire en voiture.

QUELQUES jours après, quand ils ont reçu leur sentence de mort, prononcée avec une solennité imposante et un accent de douleur et de

bien
multi
foudr
pren
long
pour
son a
de se
signif
dans

avoir
palpis
pou
sensat
proch
chaqu
fin, u
la ce
honn
murs
diens
spect
semb
face,
heure
de sa
encor
il y a
avec
pas d
s'ob
dans
bray
de l'a
sant
bien
diens
cond
aucu

bienveillance sympathique par le Président de la Cour, en présence d'une multitude attendrie, morne et silencieuse, les Criminels ont soutenu cette foudroyante apostrophe avec fermeté et hardiesse. Cependant Cambray, prenant une attitude fière et hautaine et relevant la tête, a laissé couler le long de ses joues quelques grosses larmes, qu'il eût été difficile de prendre pour des larmes de faiblesse ou de regret, tandis que Mathieu, aussi à son aise que s'il n'eût pas été question de lui, s'amusait à jouer avec l'une de ses mains sur la barre des criminels : mouvement qui n'eût été qu'insignifiant ou ridicule dans une autre occasion, mais qui dans celle-ci laissait dans l'âme du spectateur une impression pénible et douloureuse.

La première nuit que passe, dans le cachot, le condamné, après avoir reçu sa sentence de mort, est une nuit d'oppression, d'horreur, de palpitante agonie, qu'il nous est impossible de peindre, d'analyser. Car qui pourrait faire comprendre à l'homme plein de santé et d'espoir les désolantes sensations qu'éprouve le malheureux dont l'existence est assurée d'une mort prochaine et infâme, d'un terme fixe et connu ? Chaque mouvement, chaque pensée, chaque crispation de nerfs est pour lui un pas vers sa fin, un fil retranché au lien qui le tient à la vie, et ajouté à celui qui doit le lancer dans l'éternité ; un appel retentissant qui l'enlève à la justice des hommes pour le livrer à la justice de Dieu. Toujours devant les yeux des murs grisâtres et sourds, une clarté livide, des portes énormes, des gardiens, des chaînes, un bourreau, et puis l'infamie et la mort ; la mort ! spectre affreux, que tout le monde a vu et doit voir, et dont tout le monde semble douter ; la mort ! que le condamné est seul destiné à regarder face-à-face, debout devant lui, inexorable, inflexible : telle est le sort du malheureux sur la tête duquel pèse une sentence de mort. C'est la certitude de sa fin, à une époque fixe, qui double et triple ses souffrances. S'il avait encore la satisfaction de pouvoir se convaincre de l'équité de la loi ! mais il y a toujours au fonds de son cœur cette voix désespérante qui lui crie, avec l'accent de la rage : " l'homme a-t-il le droit de t'oter la vie ? n'as-tu pas de ton côté celui de qui tu la tiens ? " et il se déchaîne contre la société, s'obstine dans le crime, et arrive sur l'échafaud la haine et la vengeance dans l'âme ! Telles furent à peu près les sensations qu'éprouvèrent Cambray et Mathieu, modifiées toutefois par le caractère particulier de l'un et de l'autre : le premier s'emporta d'abord comme une bête féroce, bondissant de frénésie, secouant ses chaînes, criant, hurlant, et puis se calmant bientôt pour réfléchir à tête reposée sur sa condition, trouver des expédients, gagner des sympathies, et conjurer encore une fois l'orage ; le second, plus résigné et moins violent, resta sombre et froid, ne nourrissant aucun espoir d'échapper au gibet, et ne voyant dans tout cela qu'une consé-

quence naturelle de sa conduite. Mais bientôt cette élasticité de l'esprit humain, dont nous avons parlé plus haut, qui double la force et l'énergie du caractère, qui familiarise avec toutes les situations, et qui finit par nous soustraire à l'ivresse du plaisir comme à l'agonie de la souffrance, vint rétablir le calme dans l'esprit de nos héros et leur permettre de passer le jour avec assez d'indifférence et de dormir la nuit profondément. Après quarante-huit heures leur grande douleur était passée... Cependant, Cambray et Mathieu demandèrent des Ministres de la religion : Mathieu eût un prêtre Catholique, Cambray eût des prêtres de toutes les dénominations, et feignit d'adopter l'opinion de chacun d'eux. Bientôt le vulgaire répondit qu'il était repentant et contrit, et le proclama comme une ouaille ramenée au bercail, dont le martyr allait couronner l'édifiante conversion.

CHAPITRE XVII.

La Religion au cachot.—Le caractère de Cambray se montre sous un nouveau point de vue.

COMME nous l'avons dit dans le chapitre précédent, Cambray demanda et reçut des ministres de toutes les croyances religieuses, et parut flotter incertain entre toutes les doctrines pendant près de deux jours. Enfin il se détermina en apparence pour le Catholicisme, et feignit d'en adopter tous les rites : il ne cessa pourtant point de voir les ministres des autres églises ; car son objet, ainsi que nous le verrons ci-après, était de les intéresser tous en sa faveur. Le prêtre catholique qui le visita dans son cachot était le même qui, trompé par sa fausse apparence d'honnêteté, le fréquentait en qualité d'ami avant son arrestation. Il ne l'avait point vu depuis cette époque, et en entrant dans sa cellule, il eut de la peine à le reconnaître.

—“ Eh ! bien, Cambray,” lui dit le jeune prêtre avec douceur, “ comment êtes-vous ? vous éprouvez sans doute du mal-aise, quelques peines d'esprit ? Je viens, en autant qu'il est en mon pouvoir, vous offrir quelques consolations. Je vous ai bien connu une fois, et je ne pensais pas cela de vous... Vous m'avez bien trompé... Mais il serait cruel de vous en faire reproche en ce moment... Il vaut mieux vous faciliter le chemin du repentir, vous ouvrir la voie de la réconciliation avec Dieu, si toutefois vous voulez vous prêter à l'œuvre de la grâce sur vous.”

—“ Ah ! ciel,” répondit Cambray, “ de tout mon cœur ! Je suis malade, je souffre beaucoup, mais ce n'est rien en comparaison de mes peines d'esprit. Je le sens, il n'y a plus pour moi de remède, de conso-

l'homme, de refuge que dans la religion. Les hommes ne me sont plus rien ; Dieu seul peut encore me sauver, si j'obtiens qu'il me pardonne... Mais une chose m'embarrasse. Parmi tant de religions, que je ne connais pas plus l'une que l'autre, laquelle choisir, laquelle est la meilleure ? comment un homme comme moi peut-il en un instant se décider sur un objet si important, sans crainte de se tromper ?

« Vos moments sont courts et précieux, » dit le jeune prêtre, « et vous êtes loin d'être dans la science du salut ! comme prêtre catholique, et d'après mes propres convictions, je dois vous dire, en face de Dieu et des hommes que je prends en témoignage de ma sincérité, et suivant les paroles des fondateurs du christianisme, que hors de l'église catholique, apostolique et romaine, il n'y a pas de salut ! Mais comme je vous l'ai dit, vos moments sont courts et précieux ! je pourrais vous prouver chacun des dogmes de notre religion ; mais en avez-vous le temps ? Le Seigneur n'a pas dit : *discutez et prouvez*, mais *croyez et priez*. Ce n'est point avec les subtilités contentieuses de l'esprit qu'il faut marcher dans la voie du salut, mais avec un cœur humble, soumis et plein de foi. Et la foi ! c'est une grâce qui s'obtient de ciel, quand on la demande avec ferveur, et qu'on lui fait le sacrifice pénible de ses passions, de son orgueil et de ses pensées ! Si donc vous voulez vous jeter dans les bras de la religion catholique, dites-le, et je me dévouerai tout entier à votre conversion. Je fais passer dans votre âme les douces consolations de l'évangile ; peut-être que les paroles du Sauveur vous attendriront, et que l'exemple de sa vie vous inspirera l'horreur du péché. Ne désespérez pas ; car la religion chrétienne, est une religion d'amour, de charité et de compassion. Elle verse également le baume de ses consolations dans les hôpitaux et dans les prisons, dans la cabane du pauvre et dans les palais des riches, sur les sollicitudes de l'homme vertueux et sur les remords du pécheur converti. Vos crimes sont grands, sans doute ; mais Dieu est plein de miséricorde : croyez, pleurez et priez, et son cœur vous est ouvert ! »

Ces paroles, prononcées avec une onction ineffable, avaient presque ému le condamné, et il s'écria avec cet accent de douleur, de repentir passager, auquel il n'est pas donné aux plus grands scélérats de se soustraire :

— « C'en est fait, je me jette, sans plus tarder, dans les bras de la miséricorde divine ; je déplore mes crimes, et j'en demande sincèrement le pardon ; mais le temps est si court ! N'y aurait-il aucun moyen d'obtenir que le jour de l'exécution soit retardé ? Si des personnes innocentes et vertueuses s'intéressaient pour moi... Mais non, la justice humaine qui me condamne ne m'accorde pas même le temps du repentir... Croyez-vous qu'il serait inutile de faire une requête ? »

—“ Ne comptez pas là-dessus, car vous pourriez vous abuser, et vous entretenir dans une dangereuse sécurité. Peut-être est-il mieux pour le salut de votre âme, que la mort vous enlève dans ce moment de bonne disposition ; car la chair est faible, et l'inclination forte dans une nature vicieuse comme la vôtre : cependant j'y songerai, je me consulterai, et surtout je me conduirai d'après ce qu'il y aura à espérer de vous ?....

ELLE est touchante et sublime la religion du Christ, quand elle adresse au malheureux ses paroles d'amour et de bienveillance ! elle est noble et philanthropique la mission du Prêtre qui vient jusques dans le cachot exercer son ministère auguste de paix et de consolation ! Et il est gangrené jusqu'au cœur, il est incurable, l'homme qui se refuse à ces séduisantes caresses, et qui méprise le baume de ces consolations ! Cependant pourquoi la religion pardonne-t-elle, quand la loi condamne et est inexorable ? la première a horreur du sang ; la seconde se plaît à le voir couler ; la première offre une planche de salut au malheureux qui veut se repentir ; la seconde lui donne pour consolation le désespoir et la mort ! La loi, qui établit la peine de mort, est donc inhumaine ? que dis-je, elle est presque impie ! Elle prive un homme de son existence actuelle, et rend douteuse son existence future ! Songez-y bien, législateurs ; et voyez s'il n'y a pas quelque moyen de réformer les hommes, au lieu de les tuer ! Il est vrai que les exécutions sont rares, mais la loi existe ! Et si elle n'est pas mise à exécution, elle n'est que dangereuse, car elle est un gage certain d'impunité et une invitation au crime ! Le scélérat, qui se prépare à violer les lois, n'a en vue que les châtimens dont elles le menacent, et s'il entrevoit les moyens d'y échapper, il se rassure bientôt, sans s'occuper beaucoup des peines secondaires qui peuvent l'atteindre, mais qu'il n'a pas devant les yeux.

“ ENFIN,” dit Cambray, (car il faut revenir à notre sujet,) “ je me flatte que vous voudrez bien songer au moyen de faire commuer ma sentence ! je vous reverrai demain, car je n'ai jamais été baptisé, je pense.”

—“ Oui, je reviendrai demain,” dit le jeune Prêtre, “ adieu ! vivez en paix, mais rappelez-vous que vous devez comparaître dans trois jours devant le tribunal de l'Eternel.”

Et il sortit.

“ JE ne désespère pas,” dit alors Cambray à Mathieu qui pendant toute cette entrevue n'avait pas dit mot : “ si je puis intéresser le clergé en ma faveur, nous sommes sauvés ! ” et il reprit un sourire d'espérance et de satisfaction ; car il était à demi-contrit, à demi-trionphant.

—“ Ça prend bonne couleur,” dit Mathieu, “ ça prend bonne couleur.”

CHAPITRE XVIII.

Une visite à la prison.—Charland.—Les condamnés.—Gillan, le meurtrier.—La déportation.—Le départ.

QUELQUES jours après le Terme Criminel de Mars, (1837,) nous visitâmes la prison, et le guichetier nous introduisit dans les chambres occupées par les criminels. Il faisait sa revue de huit heures du soir, et constatait la présence de chacun des prisonniers, ce qui se fait trois fois la nuit, à huit heures, à minuit, et à quatre heures du matin. Chaque étage est divisé en cours par un passage ou corridor, aux deux côtés duquel sont situées les cellules des prisonniers. Chaque chambre peut avoir environ quinze pieds carrés, et contenir douze ou quinze personnes. Il y a autour de cet appartement commun de petites cellules, qui servent de cabinet de nuit pour deux ou trois prisonniers. Dès que le guichetier ouvre la porte, tous les prisonniers se rangent en demi-cercle, et répondent à leur nom. Ceux qui ont des demandes ou des plaintes à faire, profitent de ce moment pour faire parvenir leur requête au Shérif ou au Geolier. La première chambre que nous visitâmes renfermait les criminels condamnés récemment à la déportation ; ils étaient au nombre de treize, tous dans la fleur de l'âge et condamnés pour récidive ; le plus jeune n'avait que douze ans, le plus âgé n'en avait pas vingt-cinq. Il est impossible d'imaginer une collection plus complète de figures rebarbatives et scélérates. Cependant ils étaient tous d'une gaité vive et bouffonne, et se lançaient des plaisanteries les uns aux autres sur le nombre d'années, que devait durer leur déportation.

—“ N'IMPORTE,” disait un jeune garçon de douze à quinze ans, “ je n'en ai que pour sept ans, moi ! ce n'est pas comme Johnny qui en a quatre fois sept : ce sera un grand garçon, quand il reviendra.”

—“ BAN ! ” dit un autre, “ nous sommes plusieurs, nous nous amuserons bien, et nous leur donnerons de la tablature. . . .”

—“ OUI,” ajouta un troisième, “ s'ils parviennent jamais à nous rendre à la colonie des bons enfans, (Botany-Bay ;) mais je crains que ça ne joue dur sur la route. . . .”

DE LÀ nous passâmes dans la chambre où sont réunis tous les vieux délinquans, vagabonds incorrigibles, pensionnaires permanens du Roi, dont la vie tient à la prison, comme celle des poissons tient à l'eau, et celle des oiseaux à l'air. A leur tête est Charland, bossu sémitant et spirituel, plein de babil, de politesse et de grâces, (car un bossu en a toujours,) les cheveux blancs et lisses, la peau jaune, trapu, courtéau, rond comme une boule, la tête dans les épaules, les épaules dans l'estomac, l'estomac dans

le ventre, comme M. Soulié nous peint son farceur Gangrenet ; Charland, voleur redouté sur les Plaines, et prisonnier chéri de ses gardiens ; Charland, hardi et sanguinaire dans l'action, mais doux, jovial, aimable, et drôle dans la gédie ; enfin Charland, filon et assassin, parce que ce métier lui plaît, et qu'il ne veut faire autre chose.

—“ VOYEZ-DONC,” dit-il, s'adressant au guichetier avec un air de compassion, et lui montrant un jeune homme qui n'avait sur le corps qu'un véchant pantalon, et dont tout le buste était à nu, “ voyez-*donc* ce pauvre enfant, comme le voilà ! Est-ce que vous ne pourriez pas lui obtenir une chemise ? sachez que l'air est cru dans cette chambre-ci.”

“ QU'A-T-IL fait de la chemise qui lui a été donnée hier ? ” dit le guichetier.

—“ JE ne sais ; elle était si mauvaise, elle s'est tombée par morceaux.”

—“ EH ! bien, j'y penserai.... ”

EN sortant, nous demandâmes au guichetier le motif de l'intérêt que Charland paraissait prendre à ce jeune homme.

“ C'EST,” me dit-il, “ qu'il est le *brigadier*, c'est-à-dire le doyen de sa chambrée, et qu'en cette qualité il se fait l'organe des autres ; mais il a une autre raison peut-être ; souvent il arrive que les prisonniers cachent entre eux leurs vêtements, pour s'en faire donner d'autres, et échanger les premiers pour du tabac et du rhum. Il y a quelques jours Charland s'enivra, en buvant des liqueurs dans une vieille pipe, dont un ami du dehors avait introduit le manche par une fente de la porte cochère. Il est presque impossible de les empêcher de communiquer avec les gens du dehors. Tous les jours nous leur enlevons des instrumens de tout genre, destinés à percer portes et murailles ; tous les jours, nous leur donnons des habillemens forts et solides, et ils sont toujours en lambeaux : c'est qu'ils se déchirent entr'eux. Il est bien difficile de contenir ces vieux *traquiers* du crime ; il n'y a pas jusqu'aux égouts qui ne leur paraissent une route attrayante pour s'échapper. Mathieu est une fois resté trois jours dans les canaux, parcourant le Québec souterrain dans tous les sens, et visitant tous les trésors de Cloacine, pour trouver une issue, jusqu'à ce qu'il ait été saisi à une grille, non sans offusquer un peu l'odorat des concétables.”

DE cette chambre nous passâmes dans celle des malheureux innocens, qui parcourent nos rues l'été, et que la police empêche ainsi de pèrir durant l'hiver, en les enfermant dans une prison, à défaut d'un asile que

ne nous n'avons pas. C'était la réunion qui offrait le tableau le plus affligeant et le plus désagréable qu'il y eût dans ce bâtiment, et qui portait sur tout l'empreinte de la misère et de la dégradation. Le Baron Van Kamp, le *Roi d'Ecosse*, (*The King of Scotland*), Paddy le chanteur, et maintes autres notabilités de nos places publiques, étaient dans cette chambre.

Après avoir ainsi visité tous les quartiers les uns après les autres, nous arrivâmes enfin au cachot des condamnés.

En entrant dans cet asile du crime, nous aperçûmes quatre hommes, étendus sur un méchant grabat, et éclairés par une seule lampe, qui ne jetait dans cette étroite demeure qu'une faible clarté. Ces quatre personnes étaient un soldat du nom de Gillan, condamné à mort pour avoir tué un de ses compagnons, Cambray et Mathieu aussi condamnés à la même peine pour vol avec effraction, et Gagnon trouvé coupable du vol de la Congrégation, mais qui ne doit recevoir sa sentence que dans six mois. Il n'était guères possible d'entrer dans ce cachot étroit, bas et obscur, et d'aborder ces quatre personnes, destinées à une mort horrible, et dont la pâleur était augmentée encore par la teinte jaunâtre des murailles, sans éprouver une émotion vive, un serrement de cœur ! En nous apercevant, Cambray se leva sur son séant, et nous invita à nous asseoir sur un banc, meuble unique de cet appartement.

A nos premières questions, il ne répond d'abord que par des lamentations sur l'état de sa santé, nous parlant avec un air contrit et affligé, et d'un ton de voix languissant et cassé ; et puis, il nous demande des nouvelles de la requête qui circule pour faire commuer sa sentence de mort en une sentence de déportation, combien il y a de signatures, et s'il est probable qu'il obtiendra son pardon.

« On n'est pas, » nous dit-il, « que je tiens beaucoup à cette requête ; je suis bien résigné, et puisqu'il faut mourir, peu m'importe de mourir plutôt ou plus tard : cependant des amis m'ont conseillé de tenter encore cette chance. . . Il y a bien peu d'espoir, je crois. »

— « Avez-vous entendu parler de ma sœur ? » interrompit Mathieu ; — « On vient de m'apprendre qu'on l'a trouvée morte sur la glace. Il n'y a que cela qui m'afflige. . . Je connais si bien ses dispositions ; elle était venue de la campagne pour voir comment ça se passait, et quand elle m'a vu pris dans cette affaire-là, elle se sera empoisonnée. Ils ont aussi fait une requête pour moi dans ma paroisse ; mais c'est bien inutile. Ma foi ! j'aime autant mourir à présent ; hier j'ai vu un prêtre durant un quart d'heure environ ; mes affaires sont arrangées, et je suis prêt ! Je ne crains pas plus la mort que cela ! » ajouta-t-il, en tirant de sa pipe un nuage de fumée, qui se déroula en longues spirales autour de sa hideuse figure.

—“ C’est un singulier corps que Mathieu,” dit Cambray, “ il a l’air simple, mais il est *profond* ; il pense loin, lui. C’est un fait singulier qu’il ne vole que par plaisir : c’est chez lui une inclination, une *envie* qu’il a depuis l’enfance, et pourvu qu’il vole, il se soucie peu du butin. Tu comprends bien ce que je dis, Mathieu ; n’est-ce pas le cas ?”

—“ Non, je ne sais ce que tu veux dire. Je n’ai jamais pensé à cela ; je ne me donne pas la peine de raisonner là-dessus !”

—“ C’est comme tous ces jeunes gens,” ajouta Cambray, “ qu’ils ont condamnés à la déportation : ils sont tous faits au vol comme aux premiers besoins de la vie. Ils sont une jolie bande, et le Capitaine, qui les *en-*mène, aura besoin d’être sur ses gardes. Cependant, moi avec dix hommes j’en viendrais bien à bout ; car je connais ces gens-là. Parmi eux tous il y en a peut-être deux ou trois qui auraient le courage de se mutiner ; mais la lâcheté de leurs compagnons, (car ces gens là sont presque tous des lâches,) les empêchera de ne rien entreprendre. Pour ma part, je ne voudrais pas pour beaucoup entrer dans aucun complot avec eux ; ils sont trop perfides et trop timides. Depuis que je suis en prison, chaque fois que j’ai voulu m’évader, j’ai été trahi, abandonné de ceux mêmes qui m’avaient proposé de faire le complot. Ah ! qu’ils me les ont bien payées ces trahisons ! Ils feraient mille complots à présent, que je n’en joindrais pas un. Tout l’hiver, ils ont fait de fausses clefs pour ouvrir toutes les portes, et ils n’ont pas osé s’en servir une fois pour se mettre en liberté.”

—“ Oh ! oui,” dit Mathieu, “ des clefs de bois ! On m’accuse de les avoir faites, mais à tort. J’en fais souvent, je m’en cache pas, mais ce n’est pas moi qui avais le mérite de celles-là. Il y en a bien d’autres qui travaillent comme moi. Que nous aurions fait une jolie sortie l’hiver dernier, si cet infâme Provost n’avait pas vendu le secret pour quelques fa-veurs ! Il avait le cœur trop mou pour un coup de main comme cela. La plupart des prisonniers que nous avons avec nous ne sont capables de rien ; cinq ou six avaient trouvé le moyen d’ouvrir leur chambre, et de descendre chaque nuit dans la cour. Enfin ils ont été découverts, enchaînés, mis dans les cachots. Ils n’ont pas été assez punis pour leur lâcheté. Comment ! descendre chaque nuit grelotter dans la cour, regarder la lune, compter les étoiles, et au lieu d’avoir une fois le courage de sauter par-dessus les murs et de se sauver, revenir à leur chambre tout transis avec de fades excuses à la bouche :—“ *il fait trop froid ; nous avons vu la senti-*nelle ; *nous ne savions où aller ; demain nous serons plus braves.*” C’est lâche, ça mérite douze mois de cachot ! Je regrette bien aujourd’hui de n’avoir pas voulu me mêler de désertir : je le pouvais. Si j’avais su que cette affaire-là m’arriverait...”

pour
nier
un to
qu’il

mis d

vous

Water
point
quelq
craint
cent,
plus i
mettre

—“
mettre
dange
pas se
dire.
en s’

ne se
le...
pas d

gure d
nergie

—“ qu
ment
raison
n’insp
lant:
Cour
sauve

—“ Si Waterworth ne m'avait pas fait espérer qu'il se joindrait à moi pour l'affaire de Sivrac, je n'aurais pas encore eu mon procès dans le dernier Terme : j'aurais eu la précaution de me rendre malade. Il m'a joué un tour bien cruel, cet infâme Waterworth ! C'est le plus grand gueux qu'il y ait dans la Prison.”

—“ OH ! oui, le maudit ! ” observa Mathieu, “ c'est lui qui nous a mis dans cette affaire-là ; mais le diable le chauffera pour cela.”

—“ WATERWORTH déclare pourtant,” dis-je à Cambray, “ que c'est vous qui le premier vous êtes offert comme témoin du Roi.”

—“ NON, non, non : ça m'a été proposé, mais je n'ai pas voulu. . . Si Waterworth nous a trahis, c'est parcequ'il n'a point de conscience, il n'a point la bosse de l'honnêteté ! le Docteur B . . . le lui a bien dit, il y a quelque mois. Waterworth n'a pas d'excuses : il a agi par méchanceté, par crainte ; il mérite d'être pendu vingt fois. Pour faire croire qu'il est innocent, il se donne pour un lâche ; oui, c'est un lâche, mais il est aussi le plus infâme des scélérats. Il n'y avait pas de danger qu'il vint à compromettre Norris et les autres. . .”

—“ Je ne l'en blâme pas,” dit Mathieu, “ mais il n'aurait pas dû nous mettre en leur place : ce n'est pas bien fait, cela. Savez-vous qu'il est dangereux de prendre le témoignage de gens comme nous ; ça ne devrait pas se faire. Pour nous éviter six mois d'emprisonnement, nous pouvons tout dire. Waterworth fera bien de quitter Québec ; ses jours n'y seraient pas en sûreté ; nous avons des confrères qui nous vengeraient.”

—“ PERSONNE ne voudra lui parler, j'en suis certain,” dit Cambray ; “ il ne sera reçu nulle part ; le traître ! Ah ! si je le rencontrais, que je le . . . oui . . . mais . . . je ne voudrais pas le regarder . . . non, je ne lui ferais pas de mal . . .”

IL faut avoir entendu l'accent de ces paroles, vu l'expression de figure qui les accompagnait, pour les comprendre, pour apprécier toute l'énergie de ces réticences.

—“ Je ne voudrais pas être à sa place,” ajouta encore Cambray ; “ quoiqu'il soit bien dur de se voir condamné à mort, et pour vol seulement. . . Aux Etats-Unis, on ne pend que pour meurtre ; et ça me paraît raisonnable. La meilleure punition est la déportation : les Pénitentiaires n'inspirent pas beaucoup de terreur, mais la déportation ! ah ! c'est désolant : un homme aime toujours son pays. C'est un bon moyen que la Cour a pris de condamner à la déportation tous les jeunes voleurs ; ça les sauve de la potence, et ça effraie les autres. Vous verrez bientôt les bri-

dangers diminuer. Mais je pense que la déportation devrait être le châtiment uniformément imposé par la loi ; la commutation de sentence n'a pas le même effet. Pour l'homme qui a marché sur le bord du précipice, les dangers ordinaires ne sont plus rien, ne font plus d'impression. Pour le criminel condamné à mort, la déportation est un soulagement, une consolation, une planche de salut : il est dans son cachot, abattu, désespéré, attendant avec horreur l'heure de l'échafaud, qui approche, qui va sonner ; on ouvre la porte, il tremble de tous ses membres ; mais adieu, il se rassure, il retombe joyeux sur sa couche, il ne mourra pas, il ne sera que transporté ! quelle douce transition ! Il est le plus heureux des criminels : l'exil n'a rien d'affreux pour celui qui s'est vu face-à-face avec la mort ! Que les supplices soient plus doux, mais qu'ils soient certains, si l'on veut faire de l'effet."

"CAMBRAY," dit le guichetier, "vous avez vu un prêtre hier ? on dit que vous vous êtes converti, que vous vous êtes fait catholique, que vous avez été baptisé...."

"— OUI, c'est vrai.... en quelque sorte.... Oh ! je ne sais pas encore.... ce n'est pas fini.... ces choses demandent du temps.... j'en suis pas bien décidé.... j'ai des doutes...."

"AH ! CAMBRAY," dit Mathieu, "ne parle donc pas de la sorte ; coterment, à l'heure où te voilà rendu, est-il possible que tu aies de pareilles sentimens ?"

"— MATHIEU, je sais ce que j'ai fait et ce que j'ai à faire : mène-toi de ce qui te regarde, ou c'est moi qui te l'apprendrai. Je n'ai pas eu à changer de croyance, moi ; j'ai eu en choisir une : je pense pourtant que j'aurais cru en Dieu, si j'y avais réfléchi...."

"— IL y en a bien peu qui n'y croient pas," observa Mathieu ; "mais des gens comme nous, y pensons-nous jamais ?... Waterworth m'a souvent dit : tiens, Mathieu, après qu'on est mort, tout est mort ; va ton train et ne crains rien... Le misérable ! voyez à-présent où il nous a conduits.... !"

Et pendant tout ce babill de Cambray et de Mathieu, Gagnon était là muet, impassible, tenant un livre à la main, (c'était la vie des Martyrs), lisant quelques lignes et nous regardant de côté : il était anxieux, pensif, impatient de la conversation, et paraissant désirer de voir notre visite s'abréger. Il n'y avait rien dans sa figure qui parût jurer, contraster avec le cachot ; mais au contraire, le cachot et cet homme semblaient harmoniser ensemble, semblaient fait l'un pour l'autre.... Et au milieu de ces trois scélérats, quel contraste ne faisait pas Gillan, le meurtrier !

Gillan,
sa cour
et de
capai
innoc
dit," j
ivré,
sans m
tombe
malhe
mourir
m'a

L
tence
et que
colonie
conven
canal ;
le méd
sur mo
vers di
sont so
vés so
répété
appelé
Ils ont
soir ils

Gillan, levant les mains au ciel, s'agenouillant avec ferveur, se roulant sur sa couche, se battant la poitrine, versant des larmes, étouffant des soupirs et de remords ; Gillan, indiquant seul une véritable douleur, et seul capable de dire peut-être avec vérité : Je vais mourir, mais je suis innocent ! » Quand nous lui avons adressé la parole : « Oui, » nous a-t-il dit, je suis un meurtrier, et le meurtrier de mon meilleur ami ! J'étais ivre, exaspéré, furieux ; nous étions dans un corps-de-garde, sans lumière, sans nous connaître ; moi, je ne savais ce que je faisais ; un couteau m'est tombé sous la main, j'ai frappé, j'ai tué mon meilleur ami... Ah ! quel malheur ! quel malheur ! — Vive dans un cachot avec des scélérats, et mourir dans trois jours... C'est horrible ! O maudite ivresse... ! que tu m'as été fatale ! »

Le lendemain Cambray, Gillan et Mathieu surent que leur sentence de mort avait été commuée en une sentence de déportation, et que dans deux mois ils partiraient avec les autres pour la colonie de la nouvelle Galles Méridionale. De ce jour, plus de conversion ! Mathieu et quelques autres ont tenté de s'évader par un canal ; Cambray a voulu se rendre malade, en avalant du tabac ; mais le médecin-visiteur a déjoué son projet, en lui recommandant un voyage sur mer pour le rétablissement de sa santé. En effet, le 29 mai, (1837,) vers dix heures du matin, trente-neuf criminels, enchaînés deux à deux, sont sortis de la prison. Cambray et Mathieu étaient à leur tête. Arrivés sous la potence, ils ont fait entendre tous ensemble des hurlements répétés, et ils sont descendus tout joyeux vers le Fort, saluant celui-ci, appelant celui-là, comme de vieux soldats qui partaient pour l'armée. Ils ont été mis à bord du Brick Cérés, capitaine Squire, et dès le même soir ils ont fait voile pour les Antipodes.

FIN.

TABLE.

CHAPITRE I.

Brigandages fréquens à Québec en 1834 et 1835.—Troupe de voleurs organisée.—Secret du complot.—Démarches imprudentes.—Cécilia Connor.—Premiers soupçons.—Arrestation.—Procès.—Conviction. 1

CHAPITRE II.

Vice du Code pénal.—Révélations de Waterworth.—Portrait et Caractère de W.—Première entrevue de W. et de Cambray.—Une expédition.—Une espionnage. 5

CHAPITRE III.

Cambray et Waterworth devenus associés.—Portrait et Caractère de Cambray.—Comment on peut toujours gagner aux cartes.—Commerce sur les bois.—Les écumeurs.—Le partage du lion.—Cambray se marie.—Sa femme.—Son père. 10

CHAPITRE IV.

Madame A....—Dialogue d'Argot.—Une expédition à l'île d'Orléans.—Deux fausses attaques.—Vol avec effraction chez Monsieur Atkinson. 14

CHAPITRE V.

Expédition au Carouge.—Madame O....—Un vol pour rire.—Vol avec effraction chez le nommé Paradis à Charlesbourg. 18

CHAPITRE VI.

Vol sacrilège de la Congrégation.—Procès de Gagnon.—Plaidoyer.—Verdict. 21

CHAPITRE VII.

Soupeons.—Complot contre Waterworth.—Regrets de ce dernier.—Nouvelle expédition à l'Isle d'Orléans. 27

CHAPITRE VIII.

Le bois du Carouge.—Retraite de voleurs.—Mathieu, Stewart et Lemire.—Un complot. 29

CHAPITRE IX.

La jeune épouse.—Ses appréhensions.—Le rendez-vous.—Vol avec effraction chez Madame Montgomery. 34

CHAPITRE X.

Une expédition par eau.—Le prix d'une indiscretion.—Un moment critique. 39

CHAPITRE XI.

Les meurtres de Montmorency.—Cambray au Presbytère.—La Ménagère babillarde.—Le Bedeau accusé.—Les deux Griffiths. 42

CHAPITRE XII.

Meurtre du Capitaine Sivrac.—Effronterie et témérité.—Les escamoteurs.—Un revirement de fortune.—Arrestation de Cambray et de Waterworth.—Le voile est déchiré. 45

CHAPITRE XIII.

La première nuit passée dans le cachot.—Les reproches.—Réflexions des détenus. 51

CHAPITRE XIV.

Mœurs intérieures de la Prison.—Le Patriarche des filous, ou le Capitaine Dumas.—Plusieurs tentatives d'évasion.—Le Baron Tunique ou Van Kœnig.—Le Geolier. 54

CHAPITRE XV.

Pourquoi Waterworth s'est fait témoin de la Couronne.—Correspondance de Cambray et de Waterworth à ce sujet. 59

CHAPITRE XVI.

Procès de Cambrai et de Mathieu. — Conviction et Sentence. —
La première nuit des Condamnés. 61

CHAPITRE XVII.

La Religion au cachot. — Le caractère de Cambrai se montre
sous un nouveau point de vue. 64

CHAPITRE XVIII.

Une visite à la Prison. — Charland. — Les condamnés. — Gillan, le
meurtrier. — La déportation. — Le départ. 67



61

64

67

